29e CABANE A SUCRE - 29 avril au Sportex

Concours Provincial au Titre "Mlle Cabane à Sucre": 15 avril

le franco albertain

Mercredi 22 mars 1978 Volume 11 Numéro 12 "le mini-quotidien de l'Alberta" 15 cents


Atelier de macramé


Atelier de musique

Rallye F.J.A.-78: La Difference

(Legal-G.T.) Cent dix jeunes franco-albertains, d'une moyenne de 16 ans, ont participé au Rallye 1978 de Francophonie Jeunesse de l'Alberta (FJA) qui avait lieu les 17,18 et 19 mars derniers à Legal. Les jeunes, dont 65 adolescentes et 35 adolescents, se sont réunis à ce Rallye annuel FJA qui avait pour thème "Cultivons nos différences".

La journée de vendredi était essentiellement consacrée à des compétitions sportives, la journée de samedi à des ateliers et la journée de dimanche à l'assemblée annuelle de F.J.A.

Ateliers

Les jeunes avaient eu le loisir de s'inscrire à l'un des six ateliers suivants: atelier de radio, de théâtre, de musique, de danses folkloriques, de macramé et de cuir. Les ateliers de théâtre, de musique et de danses folkloriques ont chacun présenté un court spectacle, suite au banquet du samedi soir.

Suite à la page 2

Mlle Line Charest, candidate au titre provincial Mlle Cabane a Sucre

(Edm.-G.T.) Mlle Line Charest l'a emporté sur les trois autres candidates pour le titre de Mlle Cabane à Sucre, régionale d'Edmonton. Mlle Charest représentera donc la régionale d'Edmonton au concours provincial pour le titre de Mlle Cabane à Sucre qui aura lieu le 15 avril prochain. Considérant que Mlle

Suite à la page 12



J.H. Picard - "Génies en herbe"



Ci-dessus les deux équipes de l'Ecole J.H. Picard qui participèrent aux compétitions provinciales de "Génies en herbe" en février dernier. C'est l'équipe B qui remporta les honneurs provinciaux. Ils participeront donc aux compétitions nationales qui auront lieu à Ottawa durant le congé de Pâques. De plus, ils se sont mérités, chaucun, $150 en plus des sept tomes du dictionnaire Le Robert.

Bonne chance à toute l'équipe! Les émissions seront présentées le samedi soir avant le match de hockey.

Courrier de deuxième classe

Société Canadienne du Microfilm
19 Le Royer
MONTREAL 125, P.Q.
H2Y 1W4
nov. 77

Cette semaine:

CINQUANTIEME ANNIVERSAIRE DU FRANCO-ALBERTAIN PAGES 5 et 6

Suite de la page 1

Dr Roger Motut

L'atelier de théâtre, qui avait pour but la découverte et la maîtrise du corps, de l'imagination et de la voix, a présenté deux pièces, non sans relation, dont la première aurait pu s'intituler "Tic-Tac-Homme mécanique" et la deuxième "Libération".

L'atelier de musique a, d'autre part, composé une chanson thème spécialement pour le rallye et a aussi chanté plusieurs chansons tirées du folklore canadien-français. Les quelques 31 jeunes francophones qui s'étaient inscrits à l'atelier de danses folkloriques ont offert un spectacle de danses dont la chorégraphie les honorait, considéré qu'ils n'avaient travaillé que quelques heures ensemble.

L'atelier de radio n'a pas manqué de dynamisme et d'originalité. Les participants ont monté un programme, sous les bons conseils de Guy Pariseau, comprenant une introduction musicale chantée, un bloc de nouvelles (...fictives), une pause musicale également chantée, un débat sur l'état et l'avenir de la jeune francophonie albertaine, et quelques reportages-interview sur les activités d'autres ateliers. Le débat a permis les remarques suivantes: "les jeunes francophones de l'Alberta manquent de communications", "les enseignants dans les écoles manquent souvent de qualifications", "il faut s'organiser davantage", "il faudrait être plus sérieux, considérée l'assimilation".


Suite à la page 3



Quatre conseillers du comité de direction



Maurice Aubin



Agathe Gaulin



La table d'honneur



Henri Lusson



Eugène Trottier



MEMO

MARS

AVRIL

2 10h30 A.M.

Déjeuner des membres du Cercle Francophone, au St-Albert Inn Salle Ridgewood. Tél: 458-5746

Suite de la page 2

Assemblée annuelle

M. Patric Fafard a été élu président de FJA pour la nouvelle année. Les quatre conseillers élus également par acclamation sont: Maurice Trottier, Lucille Des Champlain, Bernadette Coulombe et Brigitte Lusson. Le rapport financier pour l'année commençant le 1er avril 1977 et se terminant le 31 mars 1978 présente des revenus de $30,720 et des dépenses de $28,155, soit un excédent de $2565

Invités d'honneur

Le Dr Roger Motut, président de l'ACFA provinciale, M. Eugène Trottier, directeur du membership et Henri Lusson, étaient les invités d'honneur au banquet du samedi soir. Tous les orateurs ont insisté sur l'importance des jeunes franco-albertains, sur la nécessité de la relève par la jeunesse pour la francophonie en Alberta. Le directeur du membership, M. Eugène Trottier, a relevé le défi d'adresser une allocution élaborée à une assemblée plutôt vivante, et a gagné son pari.

Les responsables des ateliers étaient Mario Larochelle (danses folk.), Mme Maurier (cuir), Irène Huot (macramé), Suzette Lagacé-Aubin et Roger Busque (Théâtre), Cécile Coulombe (cran), Julien Poulin et Bernadette Coulombe (musique). Maurice Aubin et Agathe Gaulin ont laissé l'impression qu'une redéfinition du concept du "Rallye" semblait nécessaire durant la prochaine année. Une présence accentuée et plus continue de FJA dans les régions, ainsi qu'une plus grande communication et qu'une plus grande information entre les diverses régions seraient également les bienvenues, de l'avis de plusieurs jeunes. ■



Atelier de musique



Atelier de radio



Atelier de théâtre



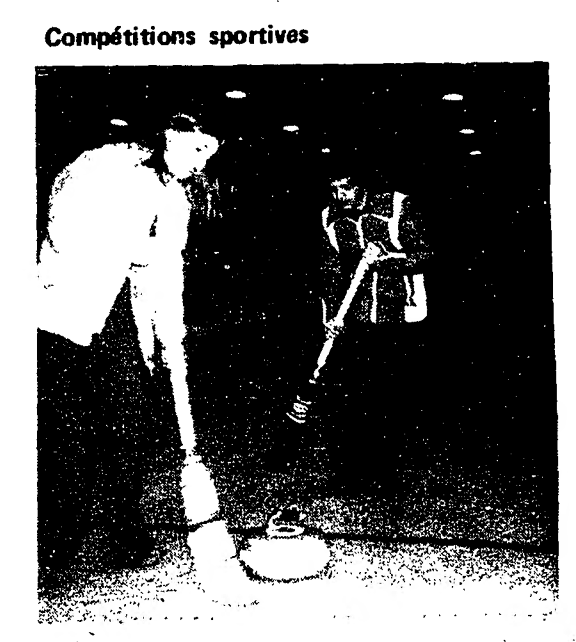
Atelier de danses folkloriques



Atelier de théâtre

Atelier de théâtre

Compétitions sportives







EDITORIAL

RENCONTRE AVEC LE TROISIEME GENRE

Le rallye de Francophonie Jeunesse de l'Alberta (FJA) s'est déroulé sous le thème de la différence. Cette différence est évidemment celle qui caractérise la jeunesse franco-albertaine en tant que descendante d'une génération de parents francophones. Mais une telle différence horizontale, basée sur un héritage linguistique et culturel, rend-t-elle vraiment compte de la totalité de la différence qui distingue les jeunes franco-albertains?

Ces derniers semblent dégager en effet un autre genre de différence qui fait qu'ils sont "plus" que ce que la différence due à leur héritage leur permet d'être. Ainsi que le suggérait le discours des plus subtantiel de M. Eugène Trottier au rallye: "...C'est la preuve qu'avec l'anglais que vous avez appris par la suite (ou vice-versa) vous êtes en voie de devenir des Canadiens complets..." Et plus loin: "...Le sérieux des jeunes anglophones pour apprendre notre langue..." Ce qui différencie en effet davantage la jeune génération de la génération antérieure, c'est qu'elle évolue au carrefour du Franco-Albertain et de l'Albertain bilingue.

Cette différence caractéristique de la jeunesse franco-albertaine s'est retrouvée et se retrouve à divers niveaux. La jeunesse de la fin des années 60 et du début des années 70 n'a pas toujours trouvé sa place au sein de l'ACFA. Même si FJA en arrivait à se donner effectivement des structures identiques à celle de l'ACFA, même si ces structures étaient alors parfaitement intégrées avec celles de l'ACFA, il manquerait encore quelque chose pour satisfaire les jeunes franco-albertains.

La génération adulte actuelle se situe dans la dimension de la promotion du fait français, via l'école, le tout basé sur un certain folklore et extrapolé jusqu'à un certain point par les chorales. Nous avons déjà parlé du rôle social et même "sociétal" des chorales en Alberta. La jeune génération présente, d'autre part, veut avant tout vivre la société albertaine telle qu'elle est et telle qu'elle sera, et participer à sa construction.

Les jeunes franco-albertains sont les pionniers du Canadien du troisième genre, c'est-à-dire pas nécessairement francophones, pas nécessairement anglophones, mais plutôt bilingues. La langue et la culture française n'occupent pas la même place qu'elles occupent pour la génération adulte. Si la langue anglaise s'avère le seul moyen de vivre au présent et au futur, plusieurs voteront pour l'assimilation, sans sentiment de culpabilité. D'où la responsabilité inqualifiable, énorme, qui retombe sur les gouvernants actuels, francophones et anglophones, aux niveaux local, provincial et fédéral, de faire en sorte, immédiatement, que le Canadien du troisième genre ait la possibilité de naître, d'évoluer et de s'épanouir.

Il est prouvé scientifiquement et statistiquement, et il est de toute évidence, que la connaissance de deux langages favorisent l'épanouissement de l'imagination et de la conception intellectuelle. Dans un monde au progrès accéléré, où le futur devance ou commande souvent le présent, il faut donc aller de l'avant.

C'est ce que l'école bilingue, dans un premier temps, a essayé de faire; c'est ce que l'école unilingue française, l'école unilingue anglaise et l'école avec programmes bilingues, permettront de réaliser dans un deuxième temps. C'est le rôle de leadership que pourrait jouer le Gouvernement Lougheed, c'est-à-dire aller de l'avant au plan économique et au plan social canadien, ainsi que le Dr Jean-Paul Bugeaud lui en faisait l'invitation en septembre dernier. Ainsi que l'Hon. Pierre Elliot Trudeau le lui formulait, un peu en termes de défi, tout récemment. En la fête de Pâques, il est bien permis de parler de résurrection...

Gaëtan Tremblay

Opinions Libres

Le réveil du 15 novembre

De passage au Québec, j'en ai profité pour aller passer 6 jours avec mes cousins dans les Cantons de l'Est. N'ayant qu'un seul cousin souverainiste que je sache, c'est là où j'ai choisi de m'arrêter. D'ailleurs, depuis le 15 novembre 1976, la correspondance s'était accélérée; je l'ai même abonné au Franco-Albertain. Il faut que les Québécois sachent ce qui se passe ici et il faut que nous, nous sachions exactement de quoi il s'agit au Québec. J'ai vécu, mangé, jasé, discuté, dormi en souverainiste pendant 6 jours. J'ai posé beaucoup de questions et j'ai été très attentive à ce qu'ils avaient à dire. J'ai même été invitée à un souper péquiste où le député des Gatineaux, Jean Alfred, Maurice Tremblay, le secrétaire-adjoint du Ministre de l'Agriculture, Jean Garon et tout le conseil exécutif du Parti Québécois de Richmond y étaient. J'ai bien écouté, j'ai observé et j'en suis venue à une conclusion. Pour nous de la FFHQ et pour eux, les Péquistes, il s'agit d'un seul et même problème: la survie du français par une vie normale au Canada. Seules, nos méthodes de survie sont différentes. Après réflexions, ce qui a ressorti le plus, c'est qu'il faut donc souffrir d'angoisse afin de sauvegarder la langue! Je me suis même demandée si Jacques Cartier n'avait pas maudit la croix qu'il plantait à Gaspé en 1534! Car, il ne faut pas se le cacher, il s'agit d'une croix et d'un glaive suspendus sur nos têtes. Au temps de Maisonneuve, il fallait se protéger afin de ne pas être scalpé par les Hurons, Algonquins ou les Iroquois. Depuis 200 ans, nous devons nous protéger afin de ne pas être scalpés, cheveu par cheveu, par les descendants de Wolfe. Puis vinrent les collaborateurs de Lord Durham pour scalper les héritiers par l'assimilation. Depuis 110 ans, ce furent les politiciens qui se sont objectés aux politiques favorisant le français au Canada. Le jeu de Wolfe, de Durham et des politiciens acharnés n'est pas moins réel et beaucoup plus sournois. Il aurait mieux valu s'en tenir aux Hurons, Algonquins et Iroquois!

Durant mon voyage de retour, j'ai choisi, un peu à la manière de John Howard Griffin dans "Black Like me", lui choisissant de passer pour noir, moi de passer pour Péquiste. On m'a organisée avec le macaron (insigne) péquiste, aussi la fleur de lis au cou, des cigarettes "La Québécoise", des allumettes P.Q. et même un briquet "Maîtres de chez nous". J'ai dû attendre deux heures à Dorval pour mon envolée. Même si moi, je savais que je jouais un rôle, les gens à l'aéroport n'en savaient rien. Une jeune anglophone dans une boutique s'est forcée pour me parler en français, ses yeux se portant sur le macaron. J'ai marché autour. Les gens avaient l'oeil sur le macaron, certains baissaient la vue, d'autres me regardaient de travers. Le commissionnaire qui dirigeait les gens vers la salle de Rayon X a été plus effronté. Il disait: "Par ici, pour Ottawa et Toronto". Je lui demande si c'est bien l'endroit de l'envolée pour Edmonton, via Ottawa. Remarquez bien il était bilingue, c'était d'ailleurs un canadien-français. Il me répond: "Oui, Edmonton n'est qu'à 62 milles à l'ouest de Toronto", et toujours les yeux fixés sur le macaron péquiste: "Vous n'êtes certainement jamais allé à Edmonton, monsieur" lui dis-je. Il me regarde avec dédain et répond: "Vous ne sauriez pas la différence, madame". Moi, je savais que je jouais un rôle, mais lui, non pas. Il a préféré m'insulter parce que de toutes apparences, j'étais péquiste à ses yeux.

Embarquée sur l'avion d'Air Canada, un monsieur de Montréal, assis à ma droite, m'examine et figure qu'il vaut mieux me parler en français. (le macaron, encore!). C'était un italien, né à Montréal et son français était très bon. Je lui ai demandé si quelqu'un lui avait déjà dit qu'il ressemblait à Joe Clark. (C'était vrai d'ailleurs la ressemblance étant frappante. Pour un moment j'avais cru être en bonne compagnie. C'est dommage car j'aurais eu différentes petites choses à dire à Joe Who? ") Oh grand Dieu, que non, c'est la dernière chose qu'il aurait voulue, cette ressemblance. N'importe. Il parlait en français jusqu'à ce qu'il m'entende parler avec une hôtesse non-bilingue. Il a voulu tourner la conversation en anglais. Pas d'affaires, d'ailleurs qu'il était très à l'aise dans notre langue. Je lui ai donc raconté mon jeu. Il m'a expliqué toute l'affaire St-Léonard. Aussi il n'a cessé d'exprimer son inquiétude de la communauté anglophone de Montréal face aux problèmes actuels dans la province de Québec. Il a été intrigué de me voir jouer le rôle péquiste, moi une Franco-Albertaine.

En conclusion, il m'apparaît dangereux que les souverainistes soient aussi confiants de leur réussite. Ils parlent de souveraineté avec association. Puisque les Premiers Ministres des autres 9 provinces ne sont pas intéressés en ce genre d'association, je me demande où ça conduira?

Les gens de l'ouest qui visitent les cousins de l'Est sont dans l'erreur lorsqu'ils disent ouvertement avant leur départ: "Mais, on ne parlera pas de politique! " C'est tout à fait le contraire qui devrait se produire. Le dialogue étant ouvert, il faut communiquer. C'est un principe de base important qui a tout en sa faveur pour une entente honnête et franche.

Mon expérience péquiste

(Suite à la p. 10)

LE FRANCO-ALBERTAIN

Hebdomadaire français dévoué aux intérêts des francophones de l'Alberta
et sans appartenance politique

Membre de l'APFHQ
Membre des Hebdos Régionaux

Directeur, Rédacteur, Publiciste: Gaëtan Tremblay
Adjointe à la direction et abonnements: Francine Gagné
Publiciste: Guy Bertrand , Bur.:422-0388 Rés.: 465-3519
Composition: Bernadette Granger
mise en page: Francine Côté.
Imprimerie: North Hill News

ABONNEMENTS:
$7.50 par année
$13.00 pour deux ans
Etats-Unis: $9.00 par année
Autres pays: $10.00 par année

Courrier de deuxième classe
Enregistrement: No. 1881

10012 - 109e rue
EDMONTON, ALBERTA
T5J 1M4

Tél.: 422-0388 ou 424-9388

N.D.L.R.

Le Dr Roger Motut, président de l'A.C.F.A. provinciale, Guy Lacombe, Editorialiste au Droit, Sr Alice Trottier, enseignante à la F.S.J., et Gaëtan Tremblay, rédacteur du Franco, ont présenté chacun un exposé relatif au Franco-Albertain dans les cadres du Salon de l'Histoire du 17 mars dernier. Le Franco publie cette semaine les exposés du Dr. Roger Motut et de M. Guy Lacombe. Les allocutions de Sr. Alice Trottier et de Gaëtan Tremblay paraîtront dans l'édition du 29 mars.

UN OISEAU RARE APPELE PHOENIX

Extraits de l'exposé du Dr Roger Motut à l'occasion de la table ronde sur le Franco-Albertain présenté dans les cadres du Salon de l'Histoire du 17 mars dernier. Il est à noter que le discours du Dr Roger Motut a été coloré de nombreuses citations tirées de procès-verbaux du Comité du Journal, ainsi que de nombreuses anecdotes, qui ne figurent pas toutes dans le texte suivant.

L'histoire du Franco-Albertain est un peu semblable à l'histoire de cet oiseau rare appelé Phoenix qui, dit-on, renaissait de ses cendres. En effet, si l'on examine la situation du Franco à partir des années 65 à 75, on se rend compte que le journal a toujours éprouvé de la difficulté à survivre — et cela pour plusieurs raisons.

En 1965, le Rév. Père Tourigny, rédacteur à la Survivance est remplacé par un rédacteur laïc — Maurice Olivier. On se rend compte que déjà à ce moment de son histoire, l'ACFA s'inquiète parce que le journal n'a que 2500 abonnés et M. Louis Desrochers, au Congrès de Falher, lance un urgent appel à la population pour en augmenter les abonnements.

Il faut se rappeler que lorsque les Pères Oblats fournissaient un rédacteur au journal, ils n'avaient pas à lui payer un salaire tel qu'on payait à un laïc, et que lorsque les Pères Oblats géraient et l'imprimerie et le journal, les dépenses n'étaient pas si élevées. Je me souviens encore du vieux linotype où l'on sentait le plomb fondu, et du montage des pages, et de la correction d'épreuves. Produire un journal, à ce moment-là, était une oeuvre très personnelle et compliquée. Lorsque j'étais rédacteur de "La page du Collège" dans les années 36 ou 37, j'ai moi-même corrigé des épreuves et j'ai pu participer un peu à cette mise en page. Tout cela ne m'inspirait pourtant guère à choisir la vocation de journaliste car franchement c'était un travail assez dur.

Donc, le journal de 1966 à 1969, vivote, quoique la campagne lancée à Falher avait réussi à augmenter les souscriptions et cela en 1968.

On annonce au comité du journal en 1969 que les surplus de l'imprimerie ne réussissent plus à combler les déficits du journal. Cette année-là, le déficit se chiffre à $24,000. L'Imprimerie a besoin de son argent pour renouveler son équipement et se moderniser. A ce moment-là, j'étais président de l'ACFA et président du comité du journal. Je me souviens que M. Olivier nous avait annoncé qu'il avait obtenu un poste au Secrétariat d'Etat et qu'il nous quittait. Pour vous donner une idée des problèmes que posait le maintien du Franco, je vais vous faire part du résultat d'une enquête sur le Franco pour l'année 1968-69.

"Les déficits du journal en 1968-69 ont été respectivement de $12,455.00 et de $19,628.00. A la lumière d'un budget préparé par le Franco-Albertain pour l'année en cours, le déficit prévu serait de l'ordre de $28,000 à $30,000. Il est clair que, continuer à publier le journal dans sa forme et de la manière actuelle serait courir vers des désastres financiers de plus en plus grands. Il est donc impératif que la conception actuelle soit modifiée d'une manière radicale.

En considérant le journal comme une entreprise commerciale, il existe deux sources de revenus: l'abonnement et l'annonce. Le journal a publié, l'an dernier, un total de $8,000 d'annonces réparti dans 50 éditions. D'autre part, avec 1800 exemplaires, il est impensable d'aller solliciter les annonceurs. Sans revenu d'annonce, pas de possibilité d'améliorer la rédaction, donc pas de lecteur!"

Entre-temps, la Fédération Canadienne-Française de l'Ouest s'était mise en marche pour tenter d'obtenir de l'aide du Secrétariat d'Etat. Une lettre avait été envoyée à l'Hon. Gérard Pelletier par M. René Préfontaine, dans laquelle ce dernier exposait la situation des journaux francophones de l'Ouest. A la demande de la Fédération, les journaux obtiennent l'aide de messieurs Roger Lussier et Jean Laurin et voici quelques unes des recommandations:

•• L'Association Franco-Albertaine fournira une liste de familles françaises au journal. Ces personnes recevront le journal gratuitement durant une année. Les abonnements de ces familles seront payés par l'Association grâce à une subvention fédérale. Ainsi le journal atteindrait un total de 5,000 foyers français, soit environ la moitié des foyers français de la province, mais 100 pour cent des foyers français concentrés dans les régions atteintes plus facilement par le journal. Cette technique a pour but de sensibiliser les foyers français à un excellent journal, à leur permettre de contracter l'habitude de le lire et de fournir l'occasion au journal d'augmenter ses revenus d'annonces.

•• L'engagement de quelques pigistes pour mieux servir les cinq secteurs du territoire doit être une priorité. Ces informations seraient payées $10 à $12, par semaine pour un ou deux feuillets de nouvelles intéressantes. Le directeur en chef sera responsable du contenu et il devra donner une nouvelle orientation rédactionnelle au journal.

•• Il serait utile de noter ici que les Oblats sont prêts à céder le journal pour une somme nominale à une entreprise privée qui serait en mesure de l'opérer de façon profitable.

•• On accordera une certaine importance aux naissances, décès et mariages dans le territoire servi par le journal. Le prix des cartes professionnelles a semblé très faible et on suggère de les hausser à $75 et $100. Le tarif d'annonces nationales doit être augmenté à 14c. la ligne.

Comme si le Franco n'avait pas assez de problèmes, en 1970, le départ de M. Olivier et l'embauchage de M. Norman Terrier-Leclerc, les évènements dans l'Est.
M. Leclerc avait changé le ton du journal et les jeunes le lisaient davantage. Il faut dire qu'à ce moment, les jeunes du Collège surtout, dirigés par des gens qui, émulant leurs compatriotes québécois, mettaient tout en cause, même au Collège, trouvaient de bon goût la direction que M. Leclerc donnait au journal. M. Leclerc était jeune et au courant des années 60 au Québec. Lorsque, donc, au cours des évènements que vous connaissez, le FLQ avait lancé son manifeste et que ce dernier avait été lu en entier à Radio Canada, M. Leclerc, sans consulter personne, et malgré les mesures de guerre prises soudainement par le gouvernement central entre-temps, publia le manifeste du FLQ dans le Franco.

Vous dire la réaction que causa cette publication en Alberta, c'est rappeler que la loi a le bras long. Le Procureur général de la Province nous demanda de retirer toutes les copies de ce manifeste, et sans l'intervention de M. Maynard, nous aurions été sujets à poursuite ou à fermer nos portes. Le Comité du journal, dut demander à M. Leclerc de donner sa démission. Il reconnut qu'il avait été trop loin.

Lorsqu'on voit tout ceci en perspective, on se rend compte que les choses vont très vite dans notre société, et que peut-être toute la population était un peu surexcitée par ce qui se passait au Québec — et ce qui, il faut le dire, laissa une tache difficile à effacer — où de nombreuses personnes innocentes ont dû souffrir pour rien.

Il fallait donc retrouver un autre directeur, et pendant qu'on trouvait des volontaires pour continuer l'oeuvre, le Père Patoine et moi-même recrutions M. Yvan Poulin à Montréal. Yvan donna un coup de pouce au journal. Cette année-là, on recruta 257 nouveaux abonnés., mais on ne régla pas la crise au Franco.

Les propriétaires du journal trouvaient de plus en plus difficile de financer les pertes. Au début de 1973, Yvan Poulin nous quittait. Il fut remplacé par Jacinthe Perrault et les propriétaires nous annoncent qu'ils sont prêts à nous aider pendant 2 ans — en nous promettant 10,000 par année — mais que leur effort finissait là. C'est à cette époque que l'ACFA décida d'acheter le Franco, et un peu plus tard, l'Imprimerie de La Survivance.

M. Lacombe, comme secrétaire de l'ACFA, fut intimement mêlé aux délibérations et il décida lui-même d'en prendre la direction. Il saura mieux vous en parler que moi.

"Le Journal des Franco-Albertains"

par M. Guy Lacombe

Depuis sa fondation en 1928, La Survivance, devenue le Franco-Albertain en 1967, a fait essentiellement deux choses: elle a informé semaine après semaine ses lecteurs sur des évènements ou des nouvelles qu'ils n'auraient jamais pu trouver ailleurs; puis elle a maintenu entre eux des liens de communications qui n'auraient pu exister autrement.

LE FRANCO-ALBERTAIN est allé de progrès en progrès depuis 1928. Ses moyens de bord ont longtemps été bien limités, et si ce journal existe encore aujourd'hui, cela tient presque du miracle. Et ce miracle, il ne faudrait pas se gêner de le répéter au cours de cette année cinquantenaire, ce sont les Oblats qui l'ont accompli de façon continue depuis sa fondation jusqu'à ce que l'ACFA en fasse l'achat il y a trois ans. J'ai personnellement connu deux de ses plus illustres rédacteurs, soit le Père Paul-Emile Breton et le Père Jean Patoine, tous deux décédés maintenant, et il y a certainement lieu de rendre hommage à leur mémoire, car non seulement ils se sont illustrés par la qualité littéraire de leurs écrits, mais aussi par le patriotisme éclairé qui les animait.

Aujourd'hui donc, ce journal a cinquante ans. Il demeure le témoin le plus fidèle et le plus authentique de cinquante années de lutte, cinquante années de recommencements, cinquante années de survie, cinquante années d'espoir. Quelle est aujourd'hui sa mission? quelle orientation doit-il prendre? C'est un peu de cela que je voudrais vous entretenir ce soir, brièvement cependant, quitte à ce que nous continuions la discussion à la suite des exposés.

Essentiellement, la mission du FRANCO aujourd'hui devrait être la même que celle qu'il a toujours exercée, c.à.d. informer, assurer la communication entre les Franco-albertains de tous les coins de la province, et exercer en même temps un certain leadership au niveau du contenu éditorial.

Ce qui m'amène à parler de l'orientation du journal. Ici encore, selon moi, LE FRANCO se doit de garder la même orientation que celle qu'il a toujours eue, c'est-à-dire qu'il doit être un journal d'inspiration chrétienne et orienté en même temps vers la défense et la promotion du fait français et des francophones en Alberta.

Je dis un journal d'inspiration chrétienne parce que d'une part la fondation et toute la tradition de ce journal se sont inscrites dans cette ligne. Cela veut dire que le FRANCO-ALBERTAIN doit conserver sa façon de voir les choses et de les expliquer à la lumière de la Vérité révélée. Un journal

Suite à la page 6

Suite de la page 5

d'inspiration chrétienne n'est pas nécessairement un journal religieux: c'est un journal qui regarde les choses avec les yeux de la foi, un journal qui reste ouvert au progrès des sciences théologiques et morales qui jettent un éclairage sans cesse renouvelé sur le Donné révélé.

Je dis aussi un journal orienté vers la défense et la promotion du fait français et des francophones en Alberta. Cela s'entend aux niveaux culturel, économique, social et politique.

Au niveau culturel, cela veut dire que le journal doit nécessairement jouer un rôle de "chien de garde" en ce qui concerne en particulier les institutions. Cela signifie que le journal, s'il veut demeurer fidèle à sa mission, doit demeurer critique à l'endroit de ces institutions soit pour les encourager, soit pour les dénoncer s'il juge que cela est nécessaire. Ici, en Alberta, ces institutions sont les écoles, le collège universitaire, les centres culturels, les groupes de théâtre, les chorales, l'AEBA, et aussi l'ACFA.

A ce sujet, j'aimerais ouvrir une parenthèse pour dire l'étonnement que j'ai éprouvé à entendre le Dr Bugeaud dire dans son rapport annuel à l'assemblée générale de l'ACFA, le mois dernier que "Le Franco avait fait un bon reportage des activités de l'ACFA, comme il se devait de le faire". En tant que membre de l'ACFA et abonné du journal, je dois m'inscrire en faux contre cette idée. Bien que l'ACFA soit propriétaire de l'imprimerie La Survivance dont fait partie Le Franco, il avait été entendu lors de l'achat que le journal gardait sa complète indépendance vis-à-vis de l'Association, tout comme le poste CHFA du temps que l'ACFA en était propriétaire. En Ontario, par exemple, l'ACFO serait bien mal venue de dire que LE DROIT a fait de bons reportages de ses activités "comme il se devait de le faire"... Que la revue des Pères Blancs parle des missions des Pères Blancs, on s'attend à ça. Mais je pense qu'il est important d'établir que LE FRANCO n'est pas le journal de l'ACFA (bien qu'il lui appartienne): c'est le journal des Franco-Albertains.

Pour la même raison, l'autre idée qu'a émise le Dr Bugeaud à la même occasion, à l'effet que l'ACFA songerait peut-être "à établir un sous-comité "aviseur" permanent, qui répondrait au Conseil général" me semble tout autant inaceptable, à moins bien sûr, qu'on veuille faire du FRANCO "les annales de l'ACFA".

Cela dit, et ce principe étant sauf, il faut reconnaître que le journal se doit de bien rapporter les principales activités de l'Association, qui est quand même l'organisme le plus important des Franco-Albertains, tout comme il se doit de rapporter toutes les activités importantes de n'importe quel autre organisme francophone.

Ce que je dis, c'est que pour que le FRANCO garde son caractère de véritable journal, il lui faut garder une certaine distance vis-à-vis de tous les organismes, y compris l'ACFA. Le système qui était en vigueur pour CHFA, soit un bureau de direction nommé annuellement par l'assemblée annuelle, a toujours bien fonctionné et on aurait tort, je crois, de chercher un autre mécanisme. Des structures claires ne peuvent que contribuer à garder l'harmonie entre le journal et les divers groupes qu'il entend servir.

Je ferme maintenant ma parenthèse.

Après le niveau culturel, le niveau social. Le journal doit toujours partir de la prémisse que les Franco-albertains sont des citoyens à part entière et qu'ils doivent par conséquent être traités sur un pied d'égalité avec la majorité anglophone.

Quand on est minoritaire dans une province et qu'on l'est depuis longtemps, il y a toujours danger de développer une mentalité de minoritaire: c'est de l'assimilation psychologique. On en vient à être heureux, par exemple, que les anglophones nous laissent parler français... Ou bien on se dit qu'il faut garder l'harmonie dans notre milieu (même si c'est à nos dépens)... Ou bien on finit par croire que le bilinguisme est une langue, et qu'elle est, par surcroît, préférable au français!

En Alberta, les Franco-Albertains seront toujours minoritaires. La poursuite de l'égalité exigera toujours un combat continuel. C'est au nom de ce principe que La Survivance a été fondée, et l'ACFA et le poste CHFA. Nous avons toujours voulu avoir nos propres institutions et quand les gouvernements se sont montrés récalcitrants ou trop lents, nous les avons nous-mêmes mises sur pied. Il revient au Franco, en 1978 de maintenir cette vigilance, de résister continuellement à l'assimilation psychologique, de dénoncer ouvertement les injustices.

Le jour où le Franco perdra cette orientation, il ne sera qu'un hebdo parmi les cinquante autres de l'Alberta, avec cette différence près qu'il sera écrit en français.

Niveau culturel, niveau social. Niveau — aussi — économique. Cet aspect ne s'inscrit pas dans la tradition de la Survivance, ni du Franco-Albertain. Jusqu'à ces dernières années, nous ne nous sommes jamais beaucoup préoccupés de cette dimension pourtant importante de notre vie. Depuis une dizaine d'années, et plus particulièrement depuis la fondation de Francalta, il y a eu des changements. Le FRANCO ne doit pas être seulement le témoin des développements économiques des Franco-Albertains. Il se doit d'en être aussi, dans une certaine mesure, l'instigateur. Les meilleures réussites économiques chez les Franco-Albertains ont été des réussites de coopération. Le danger présentement, c'est qu'il y a une ou peut-être deux générations qui ne comprennent pas bien ou qui ne comprennent pas du tout ce qu'est le mouvement coopératif, ou même ce qu'est une caisse populaire. Il ne s'agit pas pour le FRANCO de jouer le rôle du CAC, mais cette réalité économique doit quand même demeurer au plan de ses préoccupations, tant au niveau de l'information que du leadership.

Sur le plan politique, La Survivance a été fondée comme un journal indépendant. Il n'y a pas eu de changement depuis. Mais même si le journal maintient cette indépendance vis-à-vis des partis, cela ne veut pas dire qu'il doit demeurer étranger à la politique. Le Canada traverse présentement une crise politique exceptionnellement importante. Comment un journal digne de ce nom pourrait-il demeurer à l'écart d'une telle crise? Comment même pourrait-il ne pas prendre position? Rien ne s'opposerait — il me semble — à ce que le FRANCO accorde son appui à un moment donné à un parti qui fait l'affaire des Franco-Albertains, pourvu que cet appui soit circonstanciel, sans compromission définitive ou engageante. Cela pourrait également se faire d'ailleurs non seulement au niveau fédéral et provincial, mais également au niveau de la politique municipale ou scolaire.

Que voilà une tâche bien grande pour un si petit journal! Une tâche bien ingrate aussi. La principale difficulté pour le rédacteur, je pense, est que son public, ses abonnés, sont aussi ses amis! La francophonie albertaine est une grande famille et cela est magnifique. L'inconvénient, c'est que nous avons peur parfois de nous parler "dans le blanc des yeux". Ca ferait pourtant du bien.

Parfois l'éditorialiste aurait des jugements à passer, ou de graves questions à poser soit sur les écoles, soit sur le Collège Universitaire St-Jean, soit sur le T.F.E., soit même sur l'ACFA ou n'importe quelle institution franco-albertaine. Mais alors il ne le ferait qu'à la condition que le journal soit imprimé avec de l'encre invisible tant il est à craindre que les susceptibilités ne soient irrémédiablement froissées. Comme il serait plus reposant d'écrire un éditorial sur la Rodhésie, les Sud-Moluquois, ou encore sur l'association des cultivateurs de patates rouges du sud de la Nouvelle-Ecosse...

Eh bien voilà un peu les réflexions que je voulais partager avec vous à l'occasion de ce symposium. Je souhaiterais que toute la population franco-albertaine soit sensibilisée à toutes ces questions que nous nous posons ensemble ce soir et comprenne de mieux en mieux le rôle que doit jouer un hebdomadaire dans un milieu comme celui-ci, et la nécessité de s'y abonner. Quoi qu'il en soit, c'est le souhait que je formule à l'endroit du FRANCO-ALBERTAIN au moment où il entreprend la seconde étape qui le mènera vers son centenaire... où j'espère nous aurons le plaisir de nous revoir... C'est la grâce...

DENI DE JUSTICE

En écoutant hier un bulletin de nouvelles de Radio-Canada à Regina, j'apprenais qu'un francophone résidant en Alberta s'était vu refuser le droit, par un juge de la Cour provinciale de Red Deer, de subir son procès en français.

Cette décision a été signifiée à l'accusé, M. Joseph Duret, par un juge du nom de William, et par ailleurs, le procureur général de l'Alberta a indiqué, par le truchement d'un porte-parole de son ministère, que les tribunaux de l'Alberta n'avaient pas à se plier à une telle demande.

Or, une telle attitude des autorités judiciaires de l'Alberta est en contradiction absolue avec la Constitution même de cette province, et constitue donc un déni de justice.

C'est dans le but d'aider à corriger cette injustice que je prends la liberté de vous adresser cette lettre.

J'ai eu l'occasion, depuis quelques années, d'étudier particulièrement cette question du caractère officiel du français en Alberta et en Saskatchewan, et d'exposer cette question dans la plaquette historique du 65e anniversaire de fondation de l'A.C.F.C. (association-soeur de l'A.C.F.A), publiée en novembre dernier.

Sans vouloir entrer ici dans tous les détails, je suis toutefois en mesure d'affirmer et de prouver, que le français est une langue officielle devant les tribunaux de l'Alberta et de la Saskatchewan, depuis plus de cent ans, c'est-à-dire depuis 1877, et que même aucune tentative n'a été faite pour l'abolir officiellement à ce titre. Je m'explique:

Un amendement constitutionnel était apporté en 1877 à la Constitution des Territoires du Nord-Ouest de 1875, et qui sanctionnait le bilinguisme officiel par l'article 11, rédigé comme suit:

"Toute personne pourra faire usage soit de la langue anglaise, soit de la langue française, dans les débats dudit conseil et dans les procédures devant les cours, et ces deux langues seront usitées par la rédaction des pièces d'archives et des journaux dudit conseil; et les ordonnances dudit conseil seront imprimées dans ces deux langues."

Or s'il est vrai que l'amendement constitutionnel proposé par Frederick Haultain le 19 janvier 1892, dans le but d'abolir le français, a bel et bien été adopté par le Parlement des Territoires, il est vrai aussi qu'il se rapportait uniquement à l'usage du français comme langue officielle à la législature, et aucunement devant les tribunaux.

De plus, nous savons aujourd'hui que cet amendement constitutionnel n'a jamais reçu la Sanction Royale, et donc, qu'il n'est jamais devenu loi.

Le lieutenant-gouverneur d'alors, l'hon. Joseph Royal, n'avait de comptes à rendre à alors qu'au seul Conseil Privé du Canada, et aucunement aux membres du Conseil des territoires, ce qui explique que personne ne se soit rendu compte du geste posé par M. Royal, très versé dans les questions juridiques; il est permis aujourd'hui d'avancer l'hypothèse qu'il considérait l'amendement Haultain comme étant anticonstitutionnel, ou à tout le moins injuste, et qu'il ait voulu, en omettant de donner l'Assentiment royal à cet amendement, poser un geste de justice patriotique envers ses compatriotes francophones des Territoires du Nord-Ouest,

Or, lorsque les provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan furent constituées en 1905, à même les Territoires, la constitution de ces derniers fut intégrée comme telle à celle des deux nouvelles provinces, "comme si elle avait toujours constitué celle de ces provinces".

Ce qui était loi dans les Territoires, devenait donc loi, ipso-facto, dans ces provinces. Et donc le français y était considéré comme langue officielle, au même titre que l'anglais. Et il est encore aujourd'hui, langue officielle dans nos deux provinces, n'en déplaise aux autorités judiciaires qui semblent éprouver le besoin de se "recycler" en matière des lois et des droits garantis aux francophones dans nos deux constitutions provinciales, identiques en la matière.

Monsieur Joseph Duret a donc parfaitement le droit d'exiger un procès en français, puisque ce droit lui est garanti sans la moindre équivoque, dans la Constitution de l'Alberta; j'ai moi-même exigé un procès en français, à Régina, il y a trois ans, relativement à mon refus de payer une contravention de stationnement. M'appuyant sur les faits exposés dans cette lettre, j'ai obtenu un procès en français, et le juge Lewis a d'ailleurs déclaré à cette occassion, le 18 février 1975, que "en effet, le français est une langue officielle devant n'importe quel tribunal de la Saskatchewan.

C'est donc que ce juge a reconnu le bien fondé de mes arguments par lesquels je tenais à prouver mon droit d'exiger un procès en français.

Voilà les faits. Je pense maintenant qu'il appartient au "Franco" de renseigner les franco-albertains sur leurs droits en la matière, et je crois que l'ACFA devrait se faire un devoir de faire respecter ce droit au bénéfice de monsieur Joseph Duret. Lorsque ce droit sera reconnu par les autorités de votre province, je ne doute pas que de nombreux autres franco-albertains auront à coeur de s'en prévaloir à leur tour.

René Rottiers
Régina

ALLO!

Scoutisme: formation

Au cours d'un stage de formation premier cycle, les participants sont invités à poursuivre globalement les objectifs suivants: découvrir quoi faire pour animer une unité scoute; découvrir comment faire et comment être dans les diverses situations de la vie des unités scoutes; découvrir le pourquoi de la pédagogie et des actions posées dans les unités scoutes.

Pour aider à parvenir aux objectifs, l'équipe d'animation du stage est toujours à la disposition des participants. Elle est là pour répondre à leurs besoins comme cadre d'une unité scoute, tout en se rappelant que le but ultime visé par le mouvement est de répondre directement aux objectifs du développement personnel et communautaire du jeune: ou dit plus simplement, l'éducation du jeune.

Le programme du stage est élaboré de façon à poursuivre les objectifs déjà cités, à partir des besoins des participants et en tenant compte du contenu qui suit; il est réalisé par divers activités, ateliers, études et autres moyens. L'équipe d'animation du stage aide le participant à se faire une image aussi actuelle et aussi exacte que possible du jeune, du groupe d'âge correspondant à la branche, soit castors, louvetisme, éclaireurs ou pionniers. Par la sensibilisation aux techniques d'animation de groupe, l'équipe fournit l'appui nécessaire à la découverte du rôle de l'animateur. Elle le sensibilise aux principes généraux d'animation de groupe comme: comment répondre aux attentes d'un groupe, la prise de décision, le leadership, etc.

L'équipe d'animation du stage te permettra de découvrir ce que la méthode scoute te propose de faire avec ton unité scoute et comment le faire dans la pratique. Elle t'aidera à découvrir quel sera ton rôle comme éducateur de jeunes et dans ce but, développer une vraie vie d'équipe face aux jeunes. Elle t'aidera à découvrir que la Pastorale n'est pas un secteur d'activité spéciale, mais qu'elle se situe à l'intérieur d'une éducation globale. Elle te donnera un certain bagage d'information et de conseils pratiques qui pourraient t'aider pour la vie de ton unité scoute et ta participation à la vie de ton groupe et à celle de ton district: Qui est Baden-Powell? Comment le scoutisme s'est-il développé? Qu'est-ce que le scoutisme? Quels sont les buts, moteurs et dimensions du scoutisme? Quel est le fonctionnement de notre association à ses divers paliers? Quelles sont les techniques de plein-air et d'expression?

Salut les curieux

Le 13 mars, 55 braves donneurs de sang ont participé à la clinique de sang. Un grand merci à ses étudiants! Chacun aura peut-être sauvé une vie...

Les 15 et 16 mars, lors des Journées d'Accueil, nous avons reçu 350 étudiants et leurs professeurs. Tous ont bien joui de leur visite à la Faculté Saint-Jean.

N'oubliez pas la date du 31 mars, jour où se déroulera la Fête des Finissants ici à la cafétéria. Il y aura un banquet (buffet) à 18h suivi d'une danse à 21h au son de l'orchestre Rendez-vous. Notez que la tenue de ville est de rigueur! Les billets de la danse sont de $2.00 seulement si vous les achetez à l'avance et de $2.50 à la porte. La date limite pour l'achat des billets du banquet est le 21 mars. On ne vendra pas les billets du banquet à la porte. Venez en grand nombre honorer nos finissants.

Le 24 mars (Vendredi Saint), il y aura congé pour tous les étudiants de la Faculté Saint-Jean mais n'oubliez pas qu'il y a des cours le lundi! ...

Le 7 avril, le film français "Amacord" de Fellini sera présenté à la salle 06 de notre Faculté à 19h30. Le prix d'entrée est de $0.50 par personne. C'est une aubaine!

Joyeuse Pâques, chers curieux,

Lorraine Champagne

29e Cabane à Sucre

INVITATION à TOUS LES INTÉRESSÉS

qui aimeraient présenter un kiosque d'artisanat.
(bois, fléché, macramé, poterie, etc...)

— — TRAVAIL SUR PLACE APPRÉCIÉ — —

INFORMATIONS: Marcelline Forestier 465-7136 (après 17h00)

Francophonie Jeunesse de l'Alberta

présente en tournée

Jim Corcoran et Bertrand Gosselin

En plus de visiter une dizaine d'écoles dans la province, Jim & Bertrand présenteront six spectacles.

Voici l'itinéraire de la tournée:

- le 7 avril à 20h00
  - à l'auditorium de l'Ecole Routhier de FALHER
- le 8 avril à 20h00
  - à l'auditorium de la Faculté St-Jean d'EDMONTON
- le 10 avril à 20h00
  - à la Salle Paroissiale de LEGAL
- le 11 avril à 20h00
  - à la Salle Communautaire d'ATMORE
- le 14 avril à 20h00
  - au Centre Culturel de BONNYVILLE
- le 15 avril à 20h00
  - au Centre Culturel de ST-PAUL

Pour tous les spectacles, à l'exception de celui d'Edmonton, les billets seront vendus à la porte. Pour Edmonton, les billets seront en vente au Centre d'Accueil et de Loisirs d'FJA au 8815 - 92e rue et aux Carrefour Nord et Sud.

N'hésitez pas et venez passer une agréable soirée en compagnie de Jim Corcoran et Bertrand Gosselin.

MODIFICATIONS AU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA.

Prestations plus avantageuses pour certains.

Divorce ou annulation.

Les crédits de pension du RPC acquis par le mari et la femme pendant le mariage pourront être divisés également entre eux si le mariage se termine par divorce ou une annulation après le 1er janvier 1978. Cette disposition assurera que des biens accumulés par les efforts des deux conjoints pendant leur mariage peuvent être partagés également entre les deux au moment de la rupture du mariage.

Paiement avec effet rétroactif de la pension de retraite.

La pension de retraite peut maintenant être payée avec effet rétroactif pour une période allant jusqu'à 12 mois aux cotisants qui ont 65 ans ou plus, mais moins de 70 ans et qui ont quitté le marché du travail.

Prestations après décès.

Il est maintenant possible de présenter une demande de prestations avec effet rétroactif (c'est-à-dire jusqu'à 12 mois) au nom d'une personne décédée, lorsque le cotisant y avait droit, mais n'a pas présenté de demande avant de mourir. Les familles ou les successions auront le droit de recevoir les prestations dans de tels cas.

Suppression des réductions de prestations pour enfants.

Les prestations pour orphelins et enfants de cotisants invalides ne seront plus réduites pour le 5e enfant et les suivants. Tous les enfants d'une famille, quelle que soit sa taille, ont droit à des prestations égales.

Ces modifications importantes au Régime de pensions du Canada sont entrées en vigueur le 1er janvier 1978.
Si certaines questions se posent, veuillez-vous adresser au bureau du Régime de pensions du Canada le plus proche

Calgary	Edmonton	Lethbridge
811, 7e rue sud-ouest T2P 1Z5 Tél. (403) 231-5549	7e étage Maison Manulife 10055, 106e rue T5J 2Y2 Tél. (403) 425-7150	203, Édifice professionel 740 sud, 4e avenue T1J 3Y2 Tél. (403) 327-2155

Santé et Bien-être social Canada — Health and Welfare Canada
Monique Bégin, Ministre — Monique Bégin, Minister

Avis Public

Ottawa, le 8 mars 1978

APPEL DE DEMANDES DE LICENCES DE TELEVISION PAR CABLE POUR DESSERVIR SHELBURNE/LOCKEPORT (NOUVELLE-ECOSSE)

Le Conseil de la radiodiffusion et des Télécommunications canadiennes a publié le 6 mars 1978 un avis public annonçant qu'il est disposé à recevoir des demandes pour une licence en vue d'exploiter une entreprise de télévision par câble pour desservir Shelburne/Lockeport (Nouvelle-Ecosse).

Les demandes devront être présentées au plus tard le 31 mai 1978.

Tous les intéressés peuvent se procurer le texte intégral de cet avis public au bureau du CRTC, 100, rue Metcalfe, Pièce 1601, Ottawa (Ontario), au bureau régional de Vancouver, Pièce 1860, Edifice Daon, 1050 ouest, rue Pender, Vancouver (Colombie-Britannique) et au bureau régional de Montréal, Suite 2114, 800 Place Victoria, Montréal (Québec).

Lise Ouimet
Secrétaire général



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

CABANE À SUCRE 1978

dimanche le 19 mars

ACFA RÉGIONALE DE ST-PAUL

CENTRE RECREATIF DE ST-PAUL

PROGRAMME

13h30	OUVERTURE
14h00 – 16h00	JEUX D'HIVER COURSES DE RAQUETTES SCIAGE DE PITOUNE ET AUTRES
14h00 – 16h00	JEUX DE CARTES
16h30	LA TIRE D'ERABLE
17h00 – 19h00	SOUPER
20h00	COURONNEMENT DE LA REINE ET SOIREE SOCIALE

PRIX D'ENTREE:

FAMILLE – $12.00
$4.00 PAR PERSONNE
ETUDIANT – $2.00
LE REPAS EST INCLUS
ENTREE APRES LE REPAS – $1.50 PAR PERSONNE

La Caisse Populaire St. Vital de Beaumont Savings & Credit Union Ltd.

ouverture d'emploi

est à la recherche d'un

GÉRANT GÉNÉRAL

Actif de la Caisse: $5.3 millions
Prêts de: $4 millions
Membres: 1300
Personnel: 6

- La personne devrait être bilingue
- et avoir un minimum de trois ans d'expérience dans une position de gérance, préférablement avec une Caisse Populaire.

Salaire: négociable avec expérience

Beaumont est un village situé à cinq milles au sud d'Edmonton avec de grandes promesses d'agrandissement dans les prochaines années. On s'attend à une population d'au moins 2000 vers la fin de 1978.

Appliquez à: Président
Caisse Populaire St. Vital de Beaumont
Savings & Credit Union Ltd.
C.P. 40
Beaumont, Alberta T0C 0H0
Tél.: 988-8561 ou 988- 8508

Date finale pour applications: le 27 mars 1978

L'ACFA est à la recherche d'un AGENT DE DEVELOPPEMENT CULTUREL

FONCTIONS:

Sous l'autorité de la Commission culturelle, aura à s'occuper du développement culturel en Alberta, de voir à monter des dossiers sur les personnes-ressources dans le domaine culturel, de coordonner les tournées d'artistes, d'assurer un service de promotion et d'information aux associations et groupes culturels et aux artistes.

EXIGENCES:

- de préférence, une personne avec certaine expérience dans le domaine culturel en milieu minoritaire.
- une certaine facilité en relations publiques.
- être prêt(e) à oeuvrer et voyager dans toute la province.

ENTREE EN FONCTION:

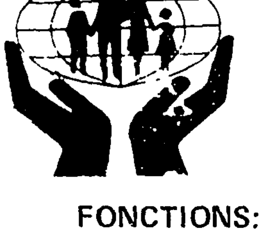
- à déterminer

SALAIRE:

- négociable

Faites parvenir votre curriculum vitae avant le 31 mars 1978 à:

Monsieur Léo Bosc
Directeur général de l'ACFA
pièce 203, 10008 - 109e rue
Edmonton, Alberta
T5J 1M5



CAISSE FRANCALTA CREDIT UNION LTD.

demande un Chef de Bureau

FONCTIONS:

- Responsable au gérant pour le bon fonctionnement du bureau.
- Comptabilité

QUALIFICATIONS:

- Expérience bancaire préférable
- Etre capable de diriger le personnel.
- Bilingue: français et anglais

SALAIRE:

- à négocier

LA POSITION EST OUVERTE IMMEDIATEMENT.

S'adresser au gérant:
Caisse Francalta Credit Union Ltd. — Edmonton-Centre
10013 - 109e rue
Edmonton, Alberta

L'Imprimerie LA SURVIVANCE Printing

demande COMMIS — DACTYLOS

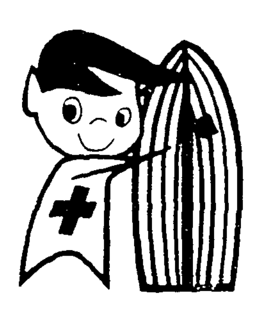
FONCTIONS: Dactylos, dépôts, corrections d'épreuves, réceptionistes

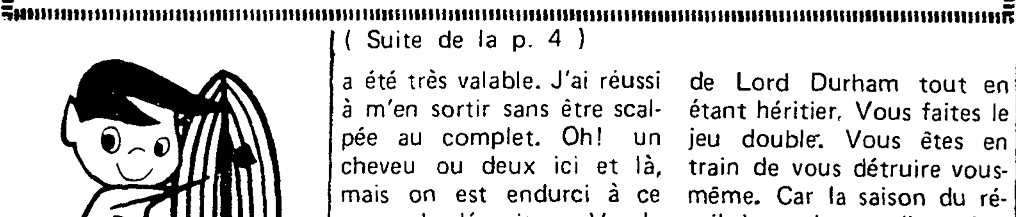
QUALIFICATIONS: — Bilingue: la maîtrise du français et de l'anglais est nécessaire.
— Dactylos: 40 à 50 mots/minute

SALAIRE: — à négocier

LA POSITION EST OUVERTE IMMEDIATEMENT

S'ADRESSER AU GERANT: L'Imprimerie La Survivance Printing
10010 - 109e rue
Edmonton, Alberta
Tél.: 424-8267

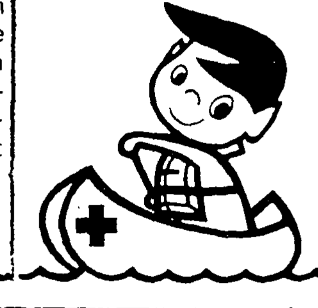


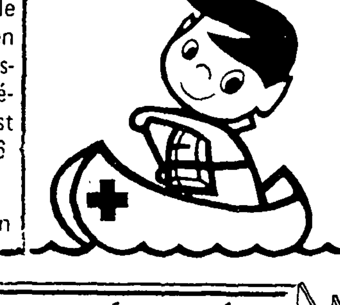


(Suite de la p. 4)

a été très valable. J'ai réussi à m'en sortir sans être scalpée au complet. Oh! un cheveu ou deux ici et là, mais on est endurci à ce genre de décapitage. Vu de l'Ouest, certains francophones sont prêts à scalper les souverainistes. Vous, lecteur, si vous en êtes ainsi, vous êtes déjà collaborateur de Lord Durham tout en étant héritier. Vous faites le jeu double. Vous êtes en train de vous détruire vous-même. Car la saison du réveil des anglo-canadiens c'est bien le 15 novembre 1976

Gabrielle Baillargeon





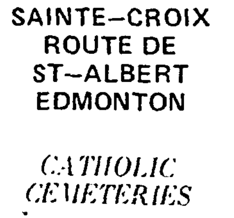
le français, je le parle par ♥

CIMETIERES CATHOLIQUES

de l'archidiocèse d'Edmonton.

L'inhumation dans un cimetière catholique est un privilège et un honneur pour ceux qui ont la Foi. Le lieu d'enterrement de votre famille devrait démontrer votre Foi.

Plus de familles aujourd'hui choisissent leur lieu d'enterrement dans des endroits qui rappellent leurs dévotions de famille.



SAINTE-CROIX
ROUTE DE
ST-ALBERT
EDMONTON

CATHOLIC CEMETERIES

10139 - 112e rue
Tél.: 426-3380

ERRATUM

Dans l'édition du Franco-Albertain du 15.02.78, en page A4(14), le texte de Soeur Lina Gaudette, s.p., devait porter le titre "Vie Solitaire où Vie Communautaire"; alors que le titre "Vie religieuse, c'est quoi au juste", allait en haut de la page et valait pour les deux articles de cette page.



C'est aimer son prochain

Le plaisir ne s'arrête pas en hivers!

SÉCURITÉ +
ECONOMIE +
LUXE +





RENAULT 5

GARANTIE +
2 ANS / 40,000 KMS
NOMBRE LIMITÉ —
ALLEZ-Y VITE!



MOTORS LTD.

5723-104e rue

435-3684

On est à la recherche d'une

DIRECTRICE DU CENTRE CULTUREL
de la
REGIONALE DE LETHBRIDGE

QUALIFICATIONS:

Une personne dynamique ayant un bon sens de l'organisation et de l'administration ainsi qu'un bon esprit d'initiative.
Bilingue (français-anglais)

RESPONSABILITES:

- assumer la responsabilité du Centre
- direction et administration du Carrefour
- planification et programmation d'activités et de projets culturels pour la communauté et les membres.

SALAIRE:

à négocier selon expérience et qualifications.

ENTREE EN FONCTION: le 1er mai 1978

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 31 mars 1978 à:

M. Fernand Bouchard
1915 - 15e avenue sud
Lethbridge, Alberta
T1K 0X1
Tél.: 329-0546

RED DEER

Pierrette St-Laurent-Bertrand

SOIREE de DANSE COSTUMEE



Ces photos regroupent une partie des membres de la régionale de Red Deer lors de la danse.



Lundi soir, 13 mars, l'Exécutif de Red Deer avait le plaisir de recevoir Messieurs Léo Bosc, Alain Nogue et Paul Denis afin de discuter de l'orientation de notre nouvelle régionale.

Le 3 avril prochain, une rencontre est prévue avec M. Alain Nogue et une dizaine de parents intéressés à l'éducation en français.

L'A.C.F.A. de Red Deer organise un dîner "Cabane à Sucre" qui aura probablement lieu le 7 mai.

Samedi soir, 11 mars, l'A.C.F.A. de Red Deer tenait une danse costumée. Plus de cinquante personnes purent entendre Mlle Denise Touchette, notre représentante au concours provincial "Mlle Cabane à Sucre", nous entretenir sur le thème "C'est beau la vie".

Denise qui a 20 ans est étudiante en 3e année option Education à l'Université de l'Alberta.

M. Raymond Viel, notre maître des cérémonies, dirigea avec enthousiasme les différentes activités de la soirée: concours pour les meilleurs costumes, danses avec prix, jeux de tables, etc..



Au centre, Mlle Denise Touchette, à gauche, M.&Mme Pierre Touchette, à droite, gagnants des meilleurs costumes.

Ce fut une très agréable rencontre où chacun ne ménagea pas son entrain et qui permit à la communauté française de mieux se connaître.

Merci à notre présidente, Mme Cécile Rodrigue et à tous les membres qui ont prêté leur aide pour faire de cette soirée un succès.

Festival du Printemps

PROGRAMME DU BISTRO

Vendredi le 31 mars de 20h00 à minuit,
BALLROOM McEWAN HALL
Université de Calgary

- ☆ Spectacle - Cabaret
- ★ Souper canadien français
- ☆ avec en vedette COLETTE HÉBERT ET JOANNE MARTINEAU

Prix d'entrée: $5.00/personne

Samedi le 1er avril de 14h00 à 16h00,
CENTRE de la S.F.C.C.
102 - 1809 - 5 rue s.w.

- ★ Vente spéciale au CARREFOUR
- ☆ Exposition de livres
- ★ rencontre avec les auteurs franco-albertains:

M. GUY PARISEAU - "L'Envers des Jours"
M. GLEN CAMPBELL "Louis Riel
Poésie des Jeunes"
M. GEORGES BUGNET - "Poèmes"

Soirée de Gala

CENTRE DES CONVENTIONS 110 - 9ième ave s.e.

- de 18h30 à 19h30: Cocktail — Salle: JARDIN D'HIVER
- de 19h30 à 20h30 - Banquet — Salle: MacLEOD A
- à 20h00 - Présentation de Mlle Franco-Calgary
- à 21h00 - Danse avec l'orchestre "RUBEN RIVAS"

Les billets sont de $15.00/personne
Vin inclus
Il faut réserver à l'avance au numéro: 262-7071

Les invités d'honneur:

L'Honorable Horst SCHMIT, ministre de la culture
M. Jean-Marie MORIN, sous-commissaire aux langues officielles
M. Ross ALGER, maire de Calgary
Le Dr Roger MOTUT, président de l'A.C.F.A.

RIVIÈRE-LA-PAIX

Raymonde Aubin

Ici...L'Ecole Routhier

Le 9 et 10 mars sont des journées de congé pour les élèves mais pour les professeurs c'est jours de travail.

Les professeurs se sont rendus à Peace River pour la convention annuelle. Les orateurs invités étaient Roy Bonisteel, animateur de "Man Alive" et le Dr Stan Clark, représentant de l'A.T.A.

Les classes ont repris comme à l'ordinaire le 13 mars. Les professeurs et les élèves étaient tous de bonne humeur. ■

Le beau soleil de mars encourage les sorties à l'air frais. M. Eugène Plihal, professeur à l'intermédiaire, en profite avec ses vingt-deux élèves.

Le 12 mars ils prennent part à un "ice fishing Derby". Ce sport fait partie du "Outdoor Education Program" que M. Plihal enseigne. Les élèves se rendent à Snipe Lake en autobus scolaire avec leur professeur à la roue. ■

Deux parents, M. Robert Doyle et M. Gilles Laflamme ont contribué au succès de l'expédition en prêtant mains fortes aux acitivtés. Cela a été bien apprécié.

Plusieurs prix ont été gagnés: Parker Doyle s'est mérité le trophée des juniors pour avoir attrapé la plus grosse perche chaude, Marcel Lemire, un poêle de camp et Gerry Rivard un certificat de $20.00 de Bob's I.G.A. de Falher.

Les prix d'entrée étaient une ligne de pêche, un gallon d'anti-gel et un "model truck". Les gagnants étaient Bernard Marcoux, Patrick Rivard et Denis Maure respectivement. Tous se sont bien amusés et ils ont hâte des prochaines activités qui auront lieu très bientôt. ■ ■

ST-ISIDORE

"Le Manitoba ne répond plus"

Lundi le 13 mars, une quarantaine de personnes participaient à la présentation du film "Le Manitoba ne répond plus". Après la présentation, Mme Normande Bouchard, présidente du Comité culturel, anima l'assistance avec un petit questionnaire bien préparé qui amena un échange d'idées très intéressant.

Voici quelques points:

1) notre situation francophone est comparable à celle du Manitoba,
2) il va falloir lutter, se tenir ensemble et travailler pour que les privilèges actuels des Canadiens-français deviennent des droits,
3) étudier notre histoire pour avoir des convictions solides,
4) les écoles françaises n'enlèvent pas les droits aux anglophones,
5) se servir des moyens que nous avons à notre disposition et être fier de parler sa langue.

Est-ce vraiment possible que le Manitoba se soit détérioré à un tel point? Si oui, cette réalité est vraiment alarmante! Si l'on compare avec les années 1935-36 où plusieurs paroisses étaient à raisonnance vraiment française, tout cela doit faire réfléchir un peuple qui n'a plus que des miettes, et comment développer une culture avec ce qui nous reste...

Carrefour

A cette occasion, Mme Yvonne Bouchard du Carrefour était présente pour une exposition de disques, de livres, etc... Les gens se sont montrés intéressés et Mme Bouchard est repartie très satisfaite. ■

Le 3 avril a 20h00 aura lieu la réunion annuelle du comité culturel au centre culturel. ■

Nouvelles sportives

Dimanche le 12 mars, l'équipe des dames de ballon-balai de St-Isidore, jouait une partie contre l'équipe Corner Gulf Oilers de Peace River. Le match s'est avéré nul.

L'équipe des dames de St-Isidore a disputé un autre match contre l'équipe Sagatawa de Peace River. St-Isidore a remporté la victoire pour le compte de 2 à 1. Les buts furent marqués par Mesdames Madeleine Bergeron et Doris Lavoie.

L'équipe des hommes de ballon-balai de St-Isidore affrontait l'équipe R. Angus de Peace River. L'équipe de St-Isidore a remporté la victoire en battant cette équipe 5 à 1. MM Richard et Roméo Lavoie marquaient deux buts et Daniel Lavoie, 1.

Les équipes des dames et des hommes de St-Isidore ont terminé la saison avec le pointage le plus haut dans la ligue de Peace River.

Huguette Grenier ■ ■

Girouxville 1928-1978

C'est cette année que les gens de Girouxville fêteront le 50ème anniversaire de leur paroisse.

Nombreuses sont les activités en préparation pour ces trois jours, qui sont les 23, 24 et 25 juin.

Tous sont les bienvenus à nos festivités — tout particulièrement à la grande journée du 24 juin — Nous avons des projets pour intéresser tous les gens, jusqu'au coucher du soleil.

Nous lançons une invitation spéciale à tous les anciens de Girouxville qui ont si bien participé à maintenir notre paroisse, petite peut-être, mais belle à plusieurs points de vue. Pour les gens simples c'est l'important.

Un horaire plus précis sera annoncé sous peu.

Thérèse Bégin ■ ■

Le Département d'extension de la Faculté Saint-Jean, de concert avec l'A.C.F.A., a organisé une session de recyclage pour secrétaires, intitulée "Le français dans le travail de bureau".

Durée: du 16 avril à 8h au 21 avril à midi

Buts: fournir aux participants une formation dans les procédures d'affaires et de les familiariser à la terminologie française d'affaires.

Sont admissibles: Toutes secrétaires oeuvrant dans un milieu francophone et possédant au moins une formation de base.

Toute personne intéressée devra soumettre son nom, avant le 31 mars 1978 à:

Mme Joanne Comeault
a/s Secrétariat de l'ACFA
pièce 203, 10008 - 109e rue
Edmonton, Alberta
T5J 1M5
Tél.: 429 - 7611

Suite de la page 1

Cabane à Sucre, qui sera choisie le 15 avril prochain prendra le titre de Mlle Franco-Albertain dès le lendemain de la Cabane, le choix des juges a porté principalement sur le potentiel de chacune des candidates à être l'ambassadrice de la francophonie. Selon Mme Agathe St-Pierre, le choix des juges fut très difficile considérée la forte personnalité de chacune des quatre candidates.

Mlle Line Charest, Delia Demers, Marica Beaudoin et Elise Curial étaient en effet les invitées d'honneur du Comité de la Cabane dimanche soir dernier au Bamboo Palace. Après le souper, les quatre candidates ont répondu à une série de questions qui devaient leur permettre d'exprimer leurs connaissances du milieu. Le choix définitif des juges eut lieu plus tard dans la soirée. Mme Agathe Saint-Pierre, M. Alcide Magnan, ainsi que tous les membres du Comité de la Cabane, tiennent à remercier toutes les candidates qui ont postulé le titre pour la régionale d'Edmonton.

Considéré que la francophonie de l'Alberta sera représentée au cours de l'année par "Mlle" Franco-Albertain, il faudra songer avant longtemps à élire aussi un "M. Cabane à Sucre — M. Franco-Albertain" (...Avis aux masculinistes), de l'avis de plusieurs membres du Comité.

Les candidates des autres régionales sont les suivantes: Lorraine Charron (St-Paul), Jeannette Croteau (Bonnyville), Elizabeth Lusson (Morinville-Legal), Denise Touchette (Red Deer), et Christiane Paquet (Lethbridge), Angèle Aubin (Rivière-La-Paix). La candidate de Calgary sera élue le 1er avril. ■



Quand je pense tout seul...



Un temps pour donner

Après avoir partagé une fois de plus le repas avec la famille de mon ami Indien Tarahumara dans un petit village des montagnes de la Sierra au Mexique, Guadalupe, mon hôte décida que le temps était venu pour les cadeaux: il donnerait, je recevrais.

Tout d'abord, il prit deux belles poteries qui contenaient, l'une du sucre, je crois, et l'autre des fèves, et les libérant de leur contenu, il les plaça devant moi. Puis, il prit deux louches, espèces de grandes cuillères sculptées dans le bois, qui étaient accrochées au mur et il les plaça près des poteries. Un magnifique panier tressé au moyen de "palmitas", espèce de jonc qui pousse à même la montagne, prit place aussi avec les autres cadeaux. C'est dans ce panier qu'on met les tortillas cuites.

Je me suis mis alors à protester: "Es mucho, es mucho! ". Malgré mes objections que c'était beaucoup trop et que l'un ou l'autre de ces objets serait pour moi un excellent souvenir, il continua à me présenter de nouveaux objets. Je pensais qu'il était pour dévaliser sa propre maison de ce qu'il y avait de mieux, et c'est précisément ce qu'il fit.

Il me remit trois balles en bois sculpté que les Tarahumaras se servent dans leurs courses, leur unique sport. Il me remit aussi une blouse et une jupe portées par les femmes du pays. Mais le plus beau cadeau, il le conserva pour la fin: une magnifique couverture de laine faite sur un métier rudimentaire par un homme de Nakéachi à 7 km, avec la laine naturelle des moutons de la région.

Je me suis rendu compte qu'il était beaucoup plus difficile de recevoir que de donner. Cet homme, démuni des richesses et du confort que nous connaissons, dévalisait sa propre maison afin de m'exprimer le mieux possible son amitié et sa reconnaissance. Il ne me donnait pas de sa surabondance (comme je faisais pour lui), mais il puisait dans les choses qui lui étaient utiles et même nécessaires. Je savais que cette couverture le tenait, lui ou ses enfants, chaud durant les nuits froides tandis que j'avais plus de couvertures que je ne pouvais me servir. Et malgré que je me sentais déchiré intérieurement, je ne pouvais pas ne pas accepter ces cadeaux qui venaient du coeur. Je le fis, profondément ému.

Avec la couverture, je pris avec moi les petits bergers que je vis un soir ramener au village leur petit troupeau de moutons. Je pris avec moi aussi les gens à qui appartenaient les moutons et qui en tondirent la laine. Et dans la couverture, je vis les indiennes du pays qui ont consacré d'innombrables heures à carder et à filer à la main la laine que le señor Hiello tissera pendant des jours, penché sur son métier.

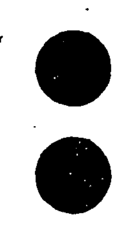
Guadalupe insista pour faire laver la couverture malgré mes protestations. Le lendemain, je me rendis à la rivière et vis les femmes, dans leurs beaux costumes de couleur, qui lavaient le linge à même la rivière. Je vis ma couverture, fraichement lavée par la belle-mère de Guadalupe, et qui séchait au soleil. Et je vis la petite vieille qui continuait à frotter le linge de la famille dans l'eau glacée. Ma couverture est remplie de l'amour de cette vieille indienne, amour déguisé dans les efforts qu'elle mit à laver une lourde couverture de laine sur les pierres de la rivière.

J'ai rarement reçu d'aussi beaux cadeaux dans toute ma vie. Il semble que les plus beaux cadeaux viennent de ceux qui ont le moins. Ce jour-là j'ai appris des pauvres beaucoup à propos de l'art de donner.

(à suivre...)

Jacques Johnson, o.m.i.

Avec **In terra aliena**, une dramatique dense et émouvante de Victor-Lévy Beaulieu, qui sera présentée aux **Beaux Dimanches** le 26 mars à 20 h 30, nous assisterons justement à cet événement tragique de portée universelle qu'est l'exil d'un paysan loin de son centre de vie...



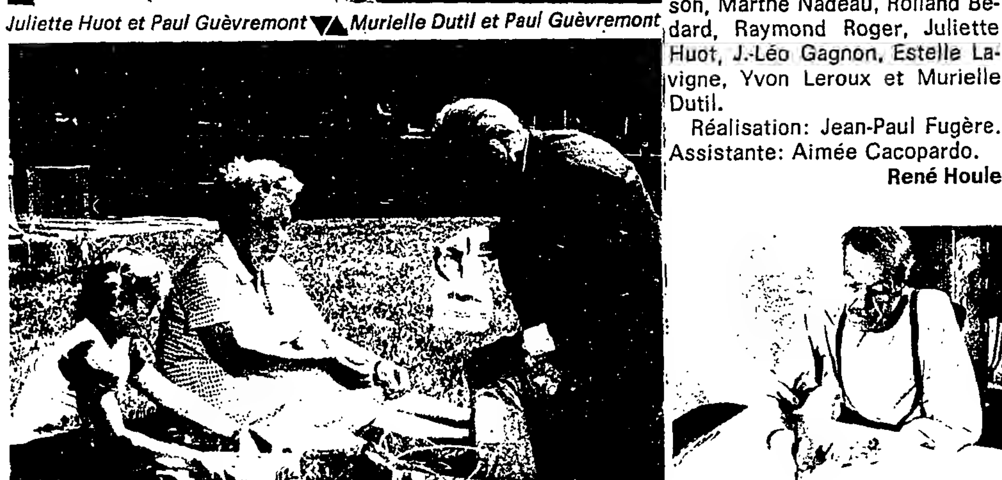
La distribution

Les interprètes seront Paul Guèvremont, Jean-Pierre Masson, Marthe Nadeau, Rolland Bédard, Raymond Roger, Juliette Huot, J.-Léo Gagnon, Estelle Lavigne, Yvon Leroux et Murielle Dutil.

Réalisation: Jean-Paul Fugère. Assistante: Aimée Cacopardo.

René Houle

Juliette Huot et Paul Guèvremont ▼▲ *Murielle Dutil et Paul Guèvremont*







Ici Radio-Canada

Programme de la télévision

Semaine du 25 au 31 mars 1978

Volume 12 numéro 13

SAMEDI
25 mars

8h55 **OUVERTURE ET HORAIRE**

9h00 **HEIDI**
«Une grand-maman pas comme les autres».

9h30 **WICKIE**
«Echec et mat».

10h00 **TEMPOREL**
«Le Cercle magique».

10h30 **JOE LE FUGITIF**
«Le Cambriolage».

11h00 **M. ROSSI AU CAMPING**
Film réalisé par Bruno Bozzeto. M. Rossi se laisse berner par la publicité télévisée sur les joies du camping.

11h15 **LA SOIRÉE DU HOCKEY**
Du Forum de Montréal, les Capitals de Washington rencontrent les Canadiens. Reporters sportifs: René Lecavalier, Gilles Tremblay, Richard Garneau et Lionel Duval. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.

14h00 **LES HÈROS DU SAMEDI**
«Handball». Du centre Claude-Robillard. Commentateur sportif: Serge Arsenault. Analyste: Paul Leclerc. Réal.: Julien Dion.

15h00 **ES-TU D'ACCORD?**
Musique et bricolage, avec Pierrette Boucher, Claude Lafortune et Herbert Ruff. Textes: Raymond Plante. Réal.: Marcel Laplante. «Pâques».

15h30 **TÉLÉJEANS**
Magazine-jeunesse. Animateur: Jacques Lemieux. Rech.: Louise Pelletier. Réal.: Max Cacopardo et Jean-Luc Paquette.

16h00 **LA SEMAINE PARLEMENTAIRE**
Rédacteur en chef: Paul Racine. Réal.: Michel Samson.

17h00 **BAGATELLE**
Dessins animés. «L'Agent Sans-secret». «Bugs Bunny». «Les Aventures du chien Rex». «Le Capitaine Pugwash». «Les Sauveteurs». «La Fourmi atomique». «Les Voleurs». «Le Petit Chien». «Les Merveilleuses Histoires du professeur Kitzel».

18h00 **GÉNIES EN HERBE**
Jeu-questionnaire. — Moncton: anim.: Robert Gagnon; juges: Gérard Desjardins et Francis Weil; réal.: Jacques Lemay. Matane: anim.: Bernard Tremblay; juge: André Otis; réal.: Gilbert Langlois. Québec: anim.: Jean Pagé; juge: Jean Boivin; réal.: Réjean Chayer. Toronto: anim.: Daniel Poulin; juge: Pierre Fortier; réal.: Diane Simard. Edmonton: anim.: Normand Séguin; juge: Gérard Guénette; réal.: Denis Lord. Winnipeg: anim.: Pierre D'Auteuil; juge: Robert Painchaud; réal.: Marie Benoist. Ottawa: anim.: Pierre McNicoll; juge: Jean Moreau; réal.: Olivier Caron. Montréal: anim.: Marc Filion; juge: Claire Bissonnette; réal.: Louise Collette. Coord.: Olivier Caron.

18h30 **TÉLÉJOURNAL**
Lecteur: Jean Ducharme.

18h35 **ICI, AILLEURS**
De Toronto. «L'Ecole nationale de ballet». Etudiants venant d'un peu partout au Canada. Nous suivons Karen Kain et Frank Augustyn, les principaux danseurs de la Compagnie du Ballet national du Canada. Entrevues avec Luc Amyot et Sonia Térousse, danseurs, et M. Seillier, prof. à l'Ecole nationale de ballet. Rech.: Sophie Arthaud. Anim.: Daniel Poulin. Réal.: Diane Simard.

19h00 **LA FEMME BIONIQUE**
Avec Lindsay Wagner et Richard Anderson. «Le Démon de la nuit». Un archéologue découvre dans un cimetière indien une sculpture représentant Massao, le démon de la nuit. La légende n'est pas tendre pour qui ose toucher à ce génie satanique. Jaimie rend visite à l'archéologue.

20h00 **CANADA'S NEW QUÉBEC**
Bilan des événements qui se sont déroulés au Québec depuis la victoire du Parti Québécois, le 15 novembre 1976. Présentation: Pierre Nadeau. Reporter: David Halton. Traduction des textes: Jacques Ouvrard. Réal.: Richard Bocking. Adaptation française: Gérald Renaud.

22h35 **TÉLÉJOURNAL**
Lecteur: Jean Ducharme.

22h50 **DERNIERE EDITION**

23h05 **CINÉMA**
Nada. Drame réalisé par Claude Chabrol, avec Fabio Testi, Michel Aumont, Maurice Garrel, Michel Duchaussoy et Mariangela Melato. Des anarchistes enlèvent l'ambassadeur américain à Paris et le séquestrent dans une ferme abandonnée. Une heureuse coïncidence fournit au commissaire la photo de quelques-uns des anarchistes. Il organise le siège de la ferme, quitte à mettre en danger la vie de l'ambassadeur (Fr.-it. 74).

DIMANCHE
26 mars

8h55 **OUVERTURE ET HORAIRE**

9h00 **TOM ET JERRY**
Dessins animés. Aventures d'ur chat et d'une souris.

9h30 **LES CONTES DE LA RIVE**
«Acrobaties aériennes» (2e de 2).

9h45 **L'ÉVANGILE EN PAPIER**
«La Résurrection». Animateur: Claude Lafortune. Voix de Yolande Michot, Jacques Teasdale, Armand Labelle et Pierre Lebeau. Narrateur: Gilles Dupuis. Musique: Mario Bruneau. Rech.: Jean-Guy Dubuc. Textes: Henriette Major. Réal.: Gérard Chapdelaine.

10h00 **LE JOUR DU SEIGNEUR**
De la paroisse Saint-Jean-Chrysostome, en banlieue de Québec, messe célébrée par M. André Gérin-Lajoie, jésuite. Animateur: Jean-Claude Filteau. Réal.: Andrée Thériault, Québec.

11h00 **SECOND REGARD**
Sous le chêne de Mambré. «La Quête de Dieu». Dans un récit autobiographique, le Métropolite russe orthodoxe, Antoine Bloom, nous raconte son expérience de Dieu et nous parle de la recherche de la vie de prière. Rech. et entrevue: Léon Nadeau. — «Les prostituées vous précéderont dans le Royaume». Marie-Paule et Michel Cantin nous racontent comment ils ont découvert le visage du Christ à travers les alcooliques, les prostituées et les ex-détenus. Présentation et entrevue: Benoît Lacroix. Réal.: Roger Leclerc.

12h00 **LA SEMAINE VERTE**
Dossier: l'aménagement des parcs au Québec. Commentatrice: Monic Lessard. Réal.: Denis Faulkner. — Chronique horticole. — Commentaires sur l'actualité agricole. — La fabrication artisanale des raquettes, avec Germain Lefebvre. Animateur: Pierre Perreault. Réal.: Claire Villemaire, Jean-Guy Landry, Gilles Perron et Denis Faulkner.

13h00 **D'HIER À DEMAIN**
Le soleil est Dieu (The Sun Is God). «La Vie de Turner». Documentaire réalisé par Michael Darlow, avec Leo McKern. Biographie du peintre aquarelliste et graveur anglais, Joseph M.W. Turner, Londres 1775-1851. Cet autodidacte, fils de barbier, laisse à sa mort 1900 peintures. Son oeuvre évoque les réflexions de la mer, la grandeur des tempêtes, la beauté des paysages montagneux baignés d'une lumière aurorale (Brit.).

14h00 **L'UNIVERS DES SPORTS**
Faits saillants de la rencontre d'athlétisme Italie-Canada. Reporters sportifs: Richard Garneau et Jo Malléjac. Réal.: Jacques Viau. — Du mont Ste-Anne. «Ski, style libre». Reporter sportif: Jean Pagé. Analyste: Michel Daigle. «Ski, style nordique». Reporter sportif: Gérard Potvin. Analyste: Gérard Laroche. Réal.: Jean-Claude Houde, Québec.

15h30: **L'HEURE DE QUILLES**

16h30 **LE FRANCOPHONISSIME**
Jeu-questionnaire sur la langue française. Avec la participation des pays de la Communauté des Télévisions francophones: Mmes Paule Herreman (Belgique), Christine Delaroche (Luxembourg) et Annick Beauchamps (France); MM. Michel Deneriaz (Suisse), Jean Valton (Monte-Carlo), et Ambroise Lafortune (Canada). Anim.: Jean-Pierre Cuny. Réal.: Jean-Claude Delannoy.

17h00 **CINÉ-MAGAZINE**
La crise du cinéma français vue par des comédiens et des réalisateurs français — Chronique de films. — Chronique d'actualité. Animateur: André Vigeant. Chef recherchiste et critique: Richard Gay. Documentalistes: Ronald Plamondon et Monique Gougeon. Réal.: Armand Fortin.

17h30 **TERRE ET MOISSONS**
12e de 13: «Réforme agraire et volonté politique». Volonté politique mondiale de résoudre la crise alimentaire. Commentateur: Gustave Larocque. Narrateur: Yvon Leblanc. Réal.: Jean-Guy Landry.

18h00 **AUX FRONTIÈRES DU CONNU**
Les Transports (dernière de 3). «Les Transports urbains». Dans les régions fortement urbanisées, les moyens de transport en commun classiques sont saturés ou inefficaces. M. Henri Bessette, de la CTCUM, dira comment on peut améliorer ce moyen de transport pour qu'il puisse remplacer l'automobile. Interviewer: Paul-Emile Tremblay. Narrateur: Marc Filion. Réal.: Jean Martinet.

18h30 **TELEJOURNAL**
Lecteur: Jean Ducharme.

18h35 **TÉLÉSCOPIE**
Interviewer: Pierre Olivier. Réal.: Claude-H. Roy.

19h00 **AVEC LE TEMPS**
Téléroman ecrit par Louise Matteau et Normand Gélinas, avec Louise Matteau, Danielle Manseau, Mario Lirette, Gisèle Dufour, Yvon Bouchard et Eric Paul-Hus. «Le Divorce». Les parents de Mandoline se querellent continuellement et celle-ci doit s'occuper de son petit frère de dix ans. Réal.: Jean-Yves Laforce et Jean Picard.

19h30 **LES BEAUX DIMANCHES**
Ballet national des Philippines «Bayanihan». Ballet enregistré au Théâtre de Paris. 10 siecles d'une histoire étonnante que retracent les danses du Ballet national des Philippines. Au programme: «Nuit de fête», «Incantation», «Banga», «Singkill» et «Les Plaines de Manjarek» ou «La Vie paysanne sous le soleil des Philippines». Réal.: Abder Isker. Prod. Société française de production.

20h30 **LES BEAUX DIMANCHES**
In terra aliena. Pièce ecrite par Victor-Lévy Beaulieu. Avec Paul Guèvremont, Jean-Pierre Masson, Marthe Nadeau, Rolland Bédard, Raymond Royer, Juliette Huot, J.-Léo Gagnon, Estelle Lavigne, Yvon Leroux et Murielle Dutil. Maxime Tremblay, un vieux et digne paysan, dont les enfants sont tous partis vivre en ville, accepte mal de ne plus pouvoir travailler sa terre. Il s'exile à Montréal où il refuse de voir sa famille et se plonge dans la solitude. Maxime paye d'avance trente années de taxes afin que sa terre, après sa mort, en devenant broussailles, meure à son tour. Réal.: Jean-Paul Fugère.

22h30 **TÉLÉJOURNAL**
Lecteur: Jean Ducharme.

22h45 **DERNIERE EDITION**

23h00 **CINE-CLUB**
Les Doigts dans la tête. Drame réalisé par Jacques Doillon, avec Christophe Soto, Ann Zacharias et Olivier Bousquet. Trois Parisiens, sous l'influence d'une amie, décident de quitter la monotonie quotidienne et se lancent a la poursuite du bonheur. Il leur est difficile d'atteindre leurs aspirations, sous les pressions de la réalité extérieure et de leur éducation (Fr. 74).

1h45 **FIN DES ÉMISSIONS**

Rencontre entre des jeunes francophones

Une émission spéciale vous sera présentée le lundi 27 mars à 18 h 30. Organisé par la Communauté des Télévisions francophones, **le Grand Rendez-vous** réunit chaque année de jeunes compositeurs-interprètes venus des divers pays membres.

Ce festival est avant tout une rencontre qui n'inclut aucune compétition. Chaque pays choisit ses représentants, et l'émission que vous verrez sera composée de la participation de tous ces jeunes. A Montréal, le réalisateur Jacques Cossette a étroitement collaboré au choix des interprètes canadiens, avec les responsables du Service des émissions-jeunesse. Parmi les jeunes qui avaient déjà participé à l'émission *la Relève*, deux soeurs ont été choisies: Violaine et Isabelle Dansereau.

Pour être admis au **Grand Rendez-vous**, chaque participant doit être âgé de 17 à 26 ans. Il ne doit pas avoir enregistré de disque ou de cassette commercialisées. Les oeuvres présentées, au nombre de deux, doivent être originales, et l'une d'elles doit avoir été composée spécialement pour **le Grand Rendez-vous**. Ces oeuvres ne doivent pas être éditées et le thème des chansons doit traiter des problèmes de jeunes ou présenter le pays.

Cette rencontre, qui s'est déroulée en Suisse, a pour but de créer une certaine émulation dans chacun des pays, de donner lieu à des échanges et à une confrontation avec un autre public. L'émission qui sera diffusée le 27 mars est issue de cette rencontre et regroupe des représentants de chaque pays de la Communauté des Télévisions francophones. Durant cinq jours, les chanteurs, chanteuses et auteurs-interprètes dont l'expérience et le métier se sont révélés fort divers ont joué entre eux et devant des micros et des caméras de télévision, lors d'un spectacle public. Pour les organisateurs de ce rendez-vous, il s'agissait avant tout de rendre compte de l'aspect humain d'une telle rencontre. Le réalisateur Eric Noguet s'est donc attaché à créer un style d'émission qui n'a rien à voir avec le «show business». On sait que la chanson est un des moyens d'expression les plus prisés par les jeunes et qu'elle passe fort bien les frontières. Dans le cas de la francophonie, elle représente un lien culturel indéniable.

Comme cette rencontre se déroule en dehors de toute compétition, les échanges entre les jeunes sont plus libres et spontanés. Chacun des pays participants avait au préalable organisé son concours pour faire sa propre sélection.

Cette année, ce sont deux soeurs qui nous représentent: Violaine et Isabelle Dansereau, âgées de 18 et 19 ans. Nées d'une famille de musiciens, elles ont grandi dans un milieu propice à l'expression artistique. Leur père était chef d'orchestre, pianiste et compositeur tandis que leur mère était chanteuse d'opéra. Les deux petites soeurs reçoivent leurs premières notions musicales de leur mère mais bientôt l'une et l'autre s'orientent vers des modes d'expression particuliers à chacune.

Dès l'âge de cinq ans, Violaine reçoit ses premières leçons de piano, de chant et de solfège. Ensuite, durant plusieurs années, elle poursuit seule un apprentissage qu'elle préfère accomplir à son propre rythme. Elle suit des cours d'art dramatique durant dix ans avec Madeleine Sicotte, professeur affiliée au Conservatoire LaSalle. Chaque année, elle donne plusieurs récitals. Faisant partie du choeur d'enfants de l'Opéra du Québec, elle participe à cinq opéras donnés à la Place des Arts. Par la suite, elle étudie la clarinette et est admise au Conservatoire de la province de Québec où elle étudie pendant un an. Elle compose même quatre pièces qui sont interprétées par le choeur de 40 voix de son école, choeur qu'elle dirige devant un public assez nombreux. Elle déclare: «Je fais mon voyage musical en, parallèle avec ma soeur, qui chante, danse et joue de la flûte traversière.»



Violaine et Isabelle Dansereau

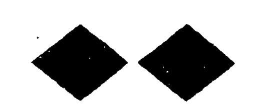
Isabelle reçoit elle aussi de sa mère sa formation classique en chant et elle participe également au choeur d'enfants de l'Opéra du Québec. En plus de suivre des cours de théâtre avec Madeleine Sicotte, elle étudie la flûte traversière et fait partie de l'orchestre de son école. Quant au ballet, elle en fait depuis l'âge de quatre ans lorsque sa mère l'avait inscrite aux cours des Grands Ballets canadiens. Gagnante de plusieurs bourses, elle peut suivre des cours intensifs. Après plusieurs années de formation classique, elle s'oriente vers le jazz et le ballet moderne qu'elle étudie avec plusieurs professeurs renommés. Isabelle a même la chance de pouvoir monter plusieurs chorégraphies et d'avoir sa propre troupe de danse. Ces chorégraphies ont été présentées dans plusieurs écoles et même en Allemagne, à l'occasion d'un échange d'étudiants. Récemment, elle a fait une chorégraphie sur un poème de Violaine. Elle donne actuellement des cours de ballet jazz tout en continuant sa propre formation.

A propos du **Grand Rendez-vous**, Violaine a déclaré: «Je ne trouve pas les mots. D'ailleurs, je crois qu'il n'en existe aucun... En une semaine, un lien aussi fort que le rayon de soleil qui relie le ciel à la terre s'est créé. De vivre ensemble, notre univers de sons ouvrait déjà la porte, on l'entrouvait, on n'avait qu'à faire le pas pour aller trouver le jardin...»

Violaine et Isabelle interpréteront *l'Eté en hiver*, une de leurs compositions.

Derrière le marché de la chanson, de jeunes chanteurs et chanteuses tentent de vivre et de faire connaître leur musique et leurs textes. **Le Grand Rendez-vous** nous propose de voir et d'entendre ceux et celles qui seront peut-être demain au nombre de nos grands artistes.

H. F.



Roger Simard et ses jazzmen

C'est un show de jazz que la réalisatrice Lise Chayer nous proposera à l'émission **Vedettes en direct** le mardi 28 mars à 20 h 30 à la chaîne française de télévision de Radio-Canada. Cette émission mettra en vedette Roger Simard et ses musiciens dans les pièces intitulées: *C'est l'fun, B4 B2, Flute juice, Mon oncle Roger* et *Gregorius*. Toutes ces partitions ont été écrites par des jazzmen canadiens.

La formation que dirigera le batteur et percussioniste Roger Simard comprendra Joe et Johnny Christie (saxo et flûte), Jean Lebrun (saxo et flûte), Rodgers Walls (trompettiste), Jean-Pierre Carpentier (trombone), Richard Ring (guitariste) et **Vic** Angelino (contrebassiste).

LUNDI
27 mars

9h25 OUVERTURE ET HORAIRE

9h30 LES MERVEILLEUSES HISTOIRES DE ROBERT HOUDIN
«Il court, il court le canif».

9h45 EN MOUVEMENT
«Conditionnement physique général». Les douleurs aux mollets sont-elles directement reliées au jogging? Animatrice: Monique Tremblay. Participation: Chantal. Rech.: Laura Chouinard. Réal.: Jean-Claude Houde. CBVT-Québec.

10h00 UNE FENÊTRE DANS MA TÊTE
Texte: Raymond Plante. Avec Pauline Martin et Yvan Ponton. Réal.: Pierre-Jean Cuillerrier. Thème: l'air. «Qu'est-ce qui fait bzitt, bzitt?»

10h15 VIRGINIE
Avec André Cailloux, Louise Gamache et Danielle Schneider. Réal.: Raymond Pesant. «Le Bateau».

10h30 MAGAZINE-EXPRESS
De Trois-Rivières. «Nutrition», avec Jeannine Cornellier. La façon de consulter et d'utiliser le Guide alimentaire canadien. — «Décoration d'intérieur», avec Madeleine Arbour. Des objets utiles à partir de boites, de sacs et de lampes. Animatrice: Lise Massicotte. Réal.: Marcel Lamy.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Cuisine: poulet à la Kiev, avec Claudette Taillefer. — Montage d'une table de fête, avec Josée di Stasio.

11h30 LAUREL ET HARDY ●
«Ils font boum».

12h00 SÉSAME

12h30 LES COQUELUCHES
Du Complexe Desjardins. Animateurs: Guy Boucher et Gaston L'Heureux. Dir. mus.: Roger Joubert. Réal.: André Morin. Coord.: Alex Page. Invités: Georges Dor et Breton-Cyr.

13h30 téléjournal

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Fernand Choquette.

14h30 CINÉMA ●
Les Zinzins d'Hollywood (The Errand Boy). Comédie réalisée et interprétée par Jerry Lewis, avec Brian Donlevy et Howard McNear. Par suite de difficultés financières, le directeur d'un studio de cinéma engage un jeune homme sans instruction comme commissionnaire. Celui-ci devra surveiller le personnel et faire rapport des gaspillages qu'il aura observés (USA 61).

16h00 BOBINO
Avec Guy Sanche et Christine Lamer. Textes Michel Cailloux. Réal.: **Thérèse Dubhé.**

16h30 ALEXANDRE ET LE ROI
Avec Antoine Durand, Luc Durand, Huguette Oligny, Aubert Pallascio, Claude Préfontaine, Claudie Verdant et Serge Turgeon. Tetxes: Michel Dumont et Linda Wilscam. Réal.: Michel Gréco. «Une vague... de froid».

17h00 L'HEURE DE POINTE
Du Complexe Desjardins, magazine animé par Winston McQuade. Chronique du lundi: les arts visuels, avec Jean-Louis Robillard et les disques, avec Benoît L'Herbier. Réal.: Aurèle Lacoste. Coord.: Jacques Demers.

18h00 CE SOIR EN ALBERTA

18h30 : CE SOIR

19h00: AUBADE

20h00 À CAUSE DE MON ONCLE
Téléroman de Jacques Gagnon. Avec Maurice Beaupré, Monique Joly, Andrée Boucher, Béatrice Picard, Yves Létourneau, Rolland D'Amour et Bondfield Marcoux. L'oncle Procule participe à un jeu questionnaire. Il a dix minutes pour trouver la bonne réponse à une question. Réal.: Louis Bédard.

20h30 SCÉNARIO
Puzzle. Texte de Pierre Goulet. Avec Johanne Seymour, Marcel Gauthier, Claude Michaud, Louise Laparé, Laurent Imbault, Marc Messier, Suzanne Langlois, Jean-Pierre Masson, Jean-René Ouellet, Michelle Léger et Pierre Di Pasquale. Réal.: André Bousquet. On célèbre le 30e anniversaire de mariage de M. et Mme Brisson. Claude, un des fils, en profite pour dire tout ce qu'il a sur le coeur et sera imité par ses frères et soeurs **(2e de 4).**

21h00 TÉLÉ-SÉLECTION
California Kid. Film réalisé par Richard T. Heffron, avec Martin Sheen, Vic Morrow, Michelle Phillips, Stuart Margoll et Nick Nolte. Le zèle d'un shérif a valu à sa petite ville la réputation de ville-piège pour les automobilistes, que le policier poursuit de façon à leur occasionner des accidents (USA).

22h30 TELEJOURNAL
Lecteur: Normand Harvey.

22h45 DERNIERE EDITION

22h55 SCHULMEISTER: L'ESPION DE L'EMPEREUR
Adapté et réalisé par Jean-Pierre Decourt, d'après André-Paul Antoine et Pierre-Aristide Bréal, sur une idée originale de Jean-Claude Camredon. En vedette: Jacques Fabbri, Andrée Boucher, Roger Carel, Geneviève Casile, Philippe Nicaud et Nadine Alari. **2e de 13 épisodes:** «Le Petit Matelot». 150,000 hommes de troupe postés au camp de Boulogne attendent le signal de l'Empereur pour envahir les îles britanniques. A Londres, on se prépare à une invasion imminente.

23h55 CINÉMA
Béatrice Cenci. Drame réalisé par Guido Brignone, avec Carola Hohn, Giulio Donadio, Elli Parvo, Tina Lottansi, Sandro Ruffini et Oswaldo Valenti. En 1598, le seigneur Cenci règne en tyran sur sa famille. Sa fille Béatrice veut endormir son père pour prendre la clé qui libérerait celui qu'elle aime. Ayant offert ses bijoux à un serviteur pour obtenir la clé, celui-ci tue le seigneur sous les yeux de la servante, sa maîtresse. Béatrice est accusée du meurtre (It. 43).

MARDI
28 mars

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE

9h15 PASSE-PARTOUT

9h45 EN MOUVEMENT
«Abdomen». Ce que vous pesiez dans la vingtaine. Anim.: Pierre Tessier. Part.: Lise.

10h00 YOU HOU
«Eau, terre, air, feu» (3e de 5).

10h15 AU JARDIN DE PIERROT
«Le Singe de grand-père».

10h30 MAGAZINE-EXPRESS
«La Joaillerie» (2e de 13). La première étape de la fabrication d'un bijou: le dessin, avec M. Gérard Gauthier. — «L'Art floral». Volumes, textures et feuillages, avec M. Gilles Domaine.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Cuisine: tarte ouverte à l'orange, avec Louise Jasmin. — Bricolage: porte-manteau en bois, avec Marie-Josée Lanoix.

11h30 ERREURS JUDICIAIRES
«Course contre la mort». Dans un village de France, la fille du brigadier a été poignardée après avoir été violée par un cycliste. Peu de temps après, dans un village voisin, un cycliste s'enfuit à la vue des policiers.

12h00 LE MONDE EN LIBERTÉ
«Les Chimpanzés» (2e de 2).

12h30 LES COQUELUCHES
Invités: Liz Brady, François Bernard, Claudette Morrissette et Anne Renée. Réal.: Jean-Paul Leclerc.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
De Québec. «Au coeur des Bois-Francs». De Victoriaville: Mme Hélène Roberge-Ruelle, journaliste, et M. Gilles Delisle, prof. d'histoire régionale, brossent un tableau historique, économique et social de la région; Mmes Claire Tourigny, responsable de la maison d'accueil «Claire-Fontaine», et Nicole Beaudoin, présidente de «La Source», association de familles mono-parentales. De Plessisville: Mmes Alice Simoneau, présidente de l'AFEAS, et Madeleine Dussault, échevin. Rech.: Louise Maranda-Samson. Anim.: Renée Hudon. Réal.: Réjean Chayer.

14h30 CINÉMA ●
Les Affreux. Comédie réalisée par Marc Allégret, avec Pierre Fresnay, Darry Cowl et Anne Colette. Un comptable est victime d'une erreur judiciaire. A sa sortie de prison, il commet des larcins pour la valeur du temps passé sous les verrous (Fr. 59).

16h00 BOBINO

16h30 LES ANTIPODES
Texte: Violaine Gauthier-Furlotte et Eliane Jasmin-Barrière. Musique: Herbert Ruff. Conseiller: *Michel Cailloux.* Avec André Montmorency, Normand Lévesque, Louis de Santis, Claude Grisé, Chantal Labelle, François Lamo*the et Eric Paul-Hus.* Réal.: Hélène Roberge. «Une solution majuscule». Désirée reçoit un cadeau d'Arthur.

17h00 L'HEURE DE POINTE
Chroniques du mardi: les livres, avec Mouffe et le cinéma, avec Yves Taschereau. Réal.: Fernande Chouinard.

18h00 CE SOIR EN ALBERTA

18h30: CE SOIR

19h00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
«Des yeux dans la nuit» (2e de 3). Le dressage d'un berger destiné à un aveugle.

20h00 GRAND-PAPA
Téléroman de Janette Bertrand. Avec Jean Lajeunesse, Rita Lafontaine, Albert Millaire, Marcel Sabourin et Elsa Lessonini. Charles-Henri rend visite à Martine à son restaurant et lui parle de la situation qui existe entre elle, Martin et Raoul. Réal.: Geneviève Houle.

20h30 VEDETTES EN DIRECT
Invités: Roger Simard et ses musiciens: Joe et Johnny Christie et Jean Lebrun, saxe et flûte; Rodgers Walls, trompette; Jean-Pierre Carpentier, trombone; Richard Ring, guitare, et Vic Angelo, contrebasse. Au programme: «C'est l'fun», «B4 B2», «Flute Juice», «Mon oncle Roger» et «Grégorius». Réal.: Lise Chayer.

21h00 LES AS
Téléroman de Victor-Lévy Beaulieu. Avec Marc Legault, Alpha Boucher, Lionel Villeneuve, Yvon Leroux, Hubert Loiselle, Yolande Roy, Liliane Jolin-Peuvion, Yves Giraud, Jean-Pierre Waserman et Michel Mondié. Murielle travaille chez Mme Loiselle et se renseigne sur Christian. Réal.: François Jobin.

21h30 TÉLÉMAG
Animateur: Pierre Nadeau. Réal.: Nicole Aubry, Lyse Distexhe, Normand Gagné, Michel Poirier, Marc Renaud, Jean Saint-Jacques et Hélène Saint-Martin. Réal.-coord.: Micheline Di Marco.

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h55 DERNIERE EDITION

23h05 RENCONTRES
Invitée: Solange Nobécourt. Psychanalyste, elle a été l'élève du célèbre docteur Jacques Lacan. Entrevue: Marcel Brisebois. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.

23h35 PROPOS ET CONFIDENCES
Georges Mathieu se raconte (2e de 3). Réal.: Jean Faucher.

24h05 CINÉMA
Le Scandale. Policier réalisé par Claude Chabrol, avec Maurice Ronet, Anthony Perkins et Yvonne Furneaux. Une femme dirige



Une heure avec Jean-Pierre Ferland

Un peu d'émotion, mesdames et messieurs! C'est le titre de l'émission spéciale que la télévision de Radio-Canada présentera le mercredi 29 mars à 21 heures. Cette heure entière mettra en vedette l'auteur-compositeur et interprète Jean-Pierre Ferland, dans le spectacle qu'il donnait au Théâtre Maisonneuve de la Place des Arts en décembre 1976.

A cette occasion, Jean-Pierre Ferland était accompagné par un orchestre de six musiciens dirigé par Jean-Pierre Lauzon et comprenant Yves Lagacé, Fred Farrugia, Florian Richard, Serge Lahaie et Jean Ranger. Il a chanté les succès suivants: *Un peu d'émotion, Swingnez votre compagnie, Marie-Claude, Marie-Lo, Vivre à deux, le Petit Roi, T'es mon amour, t'es ma maîtresse, les Femmes de trente ans, Une peine d'amour, Wor..:n's lib, l'Assassin mondain, Chère Aurore* et *Avant de m'assagir.*

Pour enregistrer ce spectacle le 13 décembre 1976, le réalisateur Gary Plaxton dirigeait une importante équipe technique composée de Guy Charbonneau (son), Nick Blagona (ingénieur du son), Claude Joncas (éclairages), François Rivard (photographie), Gilles Cuerrier, Claude D'Aoust, Antonio Marsan, Jacques Boucher et Daniel Rancourt (cameramen).

Tour à tour amoureux, triste, tendre et passionné, Jean-Pierre Ferland se montre ici parfaitement à l'aise au milieu de ses musiciens. Il parle d'amour et de femmes, mais aussi de souvenirs, d'angoisses, d'espoirs et de rêves, toujours avec cette chaleur irrésistible qu'on lui connait. Il se livre à son public dans un spectacle musical de grande qualité, chargé d'émotions les plus douces comme les plus bouleversantes.

Jean-Pierre Ferland, c'est un des visages les plus connus de la chanson québécoise. L'un des plus anciens aussi, puisqu'il est de la génération de Gilles Vigneault. Une génération qui fut grandement marquée par l'héritage de Félix Leclerc, mais qui a su trouver son propre style. Ainsi, Ferland n'est pas le chantre des grands espaces mais il est le chantre de ce thème éternel qu'est l'amour, tout en adoptant les moyens les plus modernes en matière d'accompagnement musical: le déferlement de l'électronique qui, loin de le laisser en arrière ou même de le submerger, apporte à ses spectacles une dimension supplémentaire.

«Les femmes, l'amour, dit Jean-Pierre Ferland, il n'y a rien au monde de plus intéressant que cela. Une belle histoire d'amour dans une vie peut vous changer du tout au tout, transformer complètement votre façon d'écrire, de vous habiller. Je dis bonjour à l'amour, les bras grands ouverts, n'importe quand.»

C'est ce Jean-Pierre que vous aimez que vous retrouverez à votre écran de télévision le mercredi 29 mars à 21 heures. Un *Jean-Pierre séduisant,* sympathique et sincère, qui met toute sa volonté à communiquer avec son public et à interpréter pour lui des chansons qu'il a composées en y mettant tout son coeur. Une réalisation de Gary Plaxton.

Claude Lacombe

---

une exploitation de champagne. Pour vendre l'affaire, elle a besoin des droits sur la marque; mais le détenteur refuse de les lui céder (Fr. 67).

MERCREDI
29 mars

9h25 OUVERTURE ET HORAIRE

9h30 LES MERVEILLEUSES HISTOIRES DE ROBERT HOUDIN
«Houdin au baccara».

9h45 EN MOUVEMENT
«Conditionnement physique général». Le choix des activités physiques. Anim.: Monique Tremblay. Part.: Chantal.

10h00 LA BOITE À LETTRES
«R». «Au restaurant, l'air de rien, on peut rire ou ronfler».

10h15 VIRGINIE
«La Leçon de chant».

10h30 MAGAZINE-EXPRESS
«Etre parents». M. Jean-Guy Doucet, psychologue, aborde le sujet des classes spéciales. — «Photographie». M. Yvon Richard nous parle des appareils 35mm et de leurs spécialités.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Bricolage: les échasses multicolores, avec Claude Paré. — Toutes sortes de colliers, avec Josée Di Stasio.

11h30 MON PAYS, MES AMOURS
«La Fête du Calvaire». Le 14 septembre, fête de l'Exaltation de la Ste-Croix, se déroule à Oka le gravissement de la montagne sur laquelle s'échelonnent les stations du chemin de la Croix. Des gens d'Oka évoquent l'âge d'or de cette fête du Calvaire de tradition indienne.

12h00 MINI-FÉE
«Poisson d'avril».

12h30 LES COQUELUCHES
Réal.: Normand Mathon.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
«Ce que ma mère m'a dit». Témoignages de femmes de trois générations. Pourquoi et comment se marialent nos grand-mères? Qu'est-ce que nos mères attendaient du mariage? La jeune femme de 25 ans aujourd'hui se marie-t-elle pour les mêmes raisons? Inv.: Mmes Paule Mauffette-Filion, Etiennette Plouffe, Diane Tassé, Ghislaine Marsot et Hélène Dufresne. Entrevues: Judith *Paré. Réal.: Fernand Ippersiel.*

14h30 LE TEMPS DE VIVRE
Un groupe du Centre d'accueil et de l'Age d'or de St-Jovite. Expériences vécues, chansons, monologues. Artiste invité: Tex Lecor. — Chronique-information: le supplément de revenu garanti, avec M. Turbide. Animateur: Pierre Paquette. Rech.: Lucie Lépine, Monique Lalande et Daniel Simard. *Réal.: Gilles Derome, André Simard et Jean Letarte.*

16h00 BOBINO

16h30 LE GRENIER
Sadhu raconte une histoire à Frimousse. Il s'embrouille dans ses personnages.

17h00 L'HEURE DE POINTE
Chronique du mercredi: le théâtre, avec Pascale Perreault et les restaurants, avec Diane Tassé. Réal.: Royal Marcoux.

***18h00* CE SOIR EN ALBERTA**

18h30: CE SOIR

19h00 LES BELLES HISTOIRES DES PAYS D'EN HAUT
Téléroman de Claude-Henri Grignon. Emission de Bruno Paradis, réalisée par Yvon Trudel.

20h00 JAMAIS DEUX SANS TOI
Téléroman de Guy Fournier. Avec Jean Besré, Angèle Coutu, Stéphan Lécuyer, Micheline Lanctôt et Mario Lirette. «Madame Bricole». Marie-Josée et Francine décident de rénover la salle de bains pour prouver à Rémi qu'elles peuvent faire de la plomberie aussi bien qu'un homme. Réal.: Rolland Guay.

20h30 RÉTRO-SPEC
Jeu-questionnaire. L'année 1940. Sujet: Denise Pelletier. Invitée: Janine Sutto. Animateur: Jacques Fauteux. Réal.: François-X. Chamberland.

21h00 UN PEU D'ÉMOTION, MESDAMES ET MESSIEURS
Avec Jean-Pierre Ferland. Au programme: «Un peu d'émotion», «Swingnez votre compagnie», «Marie-Claire, Marie-Lo», «Vivre à deux», «Le Petit Roi», «T'es mon amour, t'es ma maîtresse», «Les Femmes de trente ans», «Une peine d'amour», «Women's lib», «L'Assassin mondain», «Chère Aurore» et «Avant de m'assagir». Dir. musicale: Jean-Pierre Lauzon. Réal.: Gary Plaxton. Production de Kébec films.

22h00 CONSOMMATEURS AVERTIS
Animateur: Simon Durivage. Interviews: Marie-Hélène Poirier. Recherches: Suzanne Clermont, Jean-Claude Labrecque, Martine Lafleur, François Dallaire et Normande Juneau. Documentaliste: Marie-Paule Alexandre. Réal.: André Groulx, Jean-Paul Plouffe, Suzanne Mercure et Jean-Claude *Leblanc.*

22h30 *TÉLÉJOURNAL*

22h55 DERNIERE EDITION

23h05 REFLETS D'UN PAYS
De Winnipeg. «Le Village de St-Victor». Ce village est à vendre. Qu'arrivera-t-il à sa communauté francophone? Invité: M. Joseph-Dosité Lalonde, fondateur de la compagnie d'assurances «La Familiale. — «Jérôme Béchard, inventeur». Agé de 65 ans, il est cultivateur à Lajord, au sud de Régina. Animatrice: Marjolaine Saint-Pierre. Rech. et interviews: Maurice Auger. Réal.: Martin Cloutier et Léo Foucault.

***24h05* CINÉMA**
Les Oiseaux, les orphelins et les fous. Drame réalisé par Juraj Jakubisko, avec Philippe Avon, Magda Vacaryova et J. Sykora. Deux hommes et une femme ont choisi d'être fous et heureux mais le ménage à trois ne fonctionne pas. Un jour, ils partent à la campagne dans une auto volée. L'un d'eux fait de la prison; à sa sortie il a changé. Il voit le jeune couple s'aimer doucement (Fr.-tchèque 70).

JEUDI
30 mars

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE

9h15 PASSE-PARTOUT

9h45 EN MOUVEMENT
«Troisième âge». L'amplitude de mouvement est-elle importante? Anim.: Pierre Tessier. Part.: Lise.

10h00 YOU HOU
«Le Nez».

10h15 MINUTE MOUMOUTE!
Avec Suzanne Garceau et Alain Gélinas. «Le Cowboy». «Gaston et Léon». «Les Pieds». «Bouclier». «Combien sommes-nous de moumoutes?» «Dessin minute: le rire».

10h30 MAGAZINE-EXPRESS
«Oenologie ou connaissance des vins» (2e de 13). M. André Bluteau parle de la classification des vins, des facteurs de classification, des grandes vignes et des grands cépages. — «La Coupe de viande». M. Roger Fortier parle du nouveau système de classification du boeuf.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Bricolage: les plateaux et leurs différentes utilisations, avec Andrée Desbiens. — Cuisine: les oeufs pochés bourguignon, avec Alphonse.

11h30 CINÉASTES DE LA FAUNE
«Les Oiseaux de mer des Galapagos». Cet archipel du Pacifique faisant partie de l'Equateur est réputé pour sa faune: reptiles et oiseaux de grande taille.

12h00 ROQUET, BELLES OREILLES
Dessins animés.

12h30 LES COQUELUCHES
Invités: Christine Charbonneau, Charlaine Bouchard, Florien Chiasson et *Albert Belzile. Réal.: Martin Gaudreau.*

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Claude Routhier.

14h30 CINÉMA
Aladin et la lampe merveilleuse. Dessins animés réalisés par Jean Image; voix d'Henri Virlojeux et Lucie Dolène. *Un magicien d'Afrique* utilise un garçon, Aladin, pour s'emparer d'une lampe merveilleuse cachée au fond d'un domaine souterrain. L'enfant devient le maître du génie de la lampe qui comble ses désirs (Fr. 69).

16h00 BOBINO

16h30 LES CONTES DU TSAR
Textes de Maria T.-Daoust. Narratrice: Christiane Delisle. Avec Léo Illial, André Lacoste, Isabelle Lajeunesse, Charlotte Boisjolie, Gilles Pelletier, Jeai ' ouis Paris, Jean-Paul Dugas, Réjean Guénette, André Doucet et Gaétan Gladu. Musique: Jean-Claude Tremblay. Réal.: Jean Picard. «La Leçon pcur la princesse».

17h00 L'HEURE DE POINTE
Chronique du jeudi: les spectacles, avec Francine Grimaldi et le tourisme, avec Normand Cazelais. Réal.: Jean-Jacques Sheitoyan.

***18h00 CE SOIR* EN ALBERTA**

18h30: CE SOIR

19h00 VISAGES
Special• C'est l'nom d'la game', de Sylvie Van Brabant,présenté par l'office national du film

20h30 LES GRANDS FILMS
Le Retour du grand blond. Comédie réalisée par Yves Robert, avec Pierre Richard, Mireille Darc, Jean Rochefort, Michel Duchaussoy, Jean Carmet, Paul Le Person et Jean Bouise. *Le capitaine des services secrets français veut* prouver qu'un de ses supérieurs *a causé la mort d'un collègue à* travers une machination à laquelle s'est trouvé mêlé un violoniste de concert (Fr. 74).

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h55 DERNIERE EDITION

23h05 FESTIVAL CHARLIE CHAPLIN •
Les Feux de la rampe (Limelight). Drame réalisé et interprété par Charlie Chaplin, avec Claire Bloom, Buster Keaton et Sydney Chaplin. Un vieux clown alcoolique sauve du suicide une jeune danseuse qui se croit paralytique. *Il lui redonne le goût de vivre* et en fait même une étoile. Reconnaissante, la danseuse veut épouser son sauveur, mais celui-ci la pousse dans les bras du jeune pianiste qu'elle aime vraiment (USA 52).

• C'est de Winnipeg que nous parviendra **Reflets d'un pays,** *le mercredi* 29 mars à 23 h 05. *L'animatrice Marjolaine Saint-*Pierre s'entretiendra avec M. Joseph-Dosité Lalonde, fondateur de la compagnie d'assurances la Familiale, qui nous parlera du village de Saint-Victor, «*un village à vendre*»; *qu'arrivera-t-il* de *sa* communauté francophone? Marjolaine Saint-Pierre rencontrera également M. Jérôme *Béchard, inventeur.* Agé de 65 ans, M. Béchard est encore cultivateur à Lajord, au sud de Régina. Recherche et interview: Maurice Auger. Réalisation: Martin Cloutier et Léo Foucault.



7. Suzanne VALOTAIRE
Sans titre, 1976.
Encre de Chine.
(Phot. Gabor Szilasi)

9. Micheline PELLETIER
Marie-Louise Chénier.
Huile sur toile.
(Phot. Gabor Szilasi)

2. Fernand TOUPIN
Hochelaga, 1977.
Acrylique sur toile;
290 cm x 285.
(Phot. Basil Zarov)

VENDREDI
31 mars

9h25 OUVERTURE ET HORAIRE

9h30 LES AVENTURES DE CHAPERONNETTE À POIS
«Un cri au fond du puits».

9h45 EN MOUVEMENT
«Conditionnement physique général». Les dimensions de l'activité physique habituelle. Anim.: Monique Tremblay. Part.: Chantal.

10h00 TAM-TAM
Les mécanismes logiques de la pensée. Réal.: Guy Comeau.

10h15 VIRGINIE
«Duchesse».

10h30 MAGAZINE-EXPRESS
«Cardiologie», avec le Dr Yvette Lemire. La première consultation d'un malade cardiaque à l'hôpital. — «*Médecine*», avec le Dr Carlos Bénazéra. Différences entre l'anesthésie d'un *enfant ou* d'un adulte.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Artisanat: *courtepointe appliquée*, avec Dominique *Houde*. — Les cafés, avec Jacques Handfield.

11h30 TÉMOIGNAGES
«Le Vent *rouge*». Avec *Michel* LeRoyer, *René Habib, Michel* Cassagne et André Neury. Réal.: Roger Buckhardt. Un marchand indien accuse un ex-soldat anglais d'avoir tué un cocher et de l'avoir volé.

12h00 SÉSAME

12h30 LES COQUELUCHES
Réal.: Michel Gaumont.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Robert Séguin.

14h30 LES ATELIERS
De Jonquière. M. Georges Côté, 93 ans, fabrique des petits bonshommes qui dansent. M. William Gagnon, violoneux, fait *vivre un* de ces petits bons*hommes.* — Mme Amable Simard, 82 ans, nous montre ce que l'on peut faire avec des tissus *de couleur* montés sur des ballons. *Animateur*: Jacques Houde. Rech.: Claude Bérubé. Réal.: Jean-Luc Crevier.

15h30 AU JARDIN DE PIERROT

15h45 DU SOLEIL À CINQ CENTS

16h00 BOBINO

16h30 LE GUTENBERG

17h00 L'HEURE DE POINTE
Chroniques *du vendredi*: les grands spectacles, avec *Reine* Malo et les loisirs, sports et plein air, avec Jean-Claude Fortier. Réal.: Henriette Grenier.

18h00 *CE SOIR* **EN ALBERTA**

18h30: CE SOIR

19h00 DU TAC AU TAC
Comédie *d'André Dubois*, en collaboration avec Raymond Plante. *En vedette*: Christiane Pasquier, *Anouk* Simard, Jean-Pierre Char*trand, Roger Lebel,* Véronique Le Flaguais, Normand Chouinard, Claude Quenneville, Serge Arsenault, France Laverdière, Francisca De *Oliveira* et Gaston Lepage. «Le *Tennis*». Huguette et Cathe*rine veulent* rendre jaloux Gaétan et Louis avec leurs instructeurs de tennis. Réal.: Maurice Falar*deau*

19h30 LE TRAVAIL À LA CHAÎNE
Animateur: Serge Laprade; collaboration de Jacques Houde. Scripteur et recherchiste: Michel Dudragne. Réal.: Lisette LeRoyer.

20h00 ALLER-RETOUR
«La Garde des bébés, Air France». Invitée: Mme Astride Brun — «France-passe. Air Inter» Inv.: M. Jean-Pierre Pascal — «Honfleur». Petit port en Normandie. — «Canada illimité», avec *Mme Jocelyne* Dumont-Jérôme. Les nouveaux tarifs *aériens* au Canada. Int.: André Bédard Animateur: Jacques Duval. *Réal. Henri Parizeau.*

20h30 DOSSIERS
«*Une certaine* thérapie». Législa*tions* concernant la médecin psy*chiatrique*. — Table ronde avec *le Dr Denis* Lazure, ministre québécois des *Affaires sociales;* Mme *Claire* Dutrisac, journaliste, et *Me* André Desgagnés, président de l'Office des profes*sions du* Québec. Animateur: Simon Durivage. Réal.: Suzanne Mercure.

21h30 TÉMOIGNAGES
Début.
«*L'Affaire Villacieuse*». Avec Jacques François, Ludmilla Mickael et Paul Barge. Réal.: Pierre Mondy. Trois voyous poursuivis par *la police* prennent Anna de Villacieuse comme otage. Une balle tirée d'une des fenêtres tue un agent. Le lendemain, le chef des *kidnappeurs* est arrêté. Le témoignage d'Anna de Villacieuse le fait condamner mais, 20 ans plus tard, l'avocat du jeune homme est encore convaincu de son innocence.

22h00 SCIENCE-RÉALITÉ
«*Les Plantes* comestibles». Inv.: *Mmes Lucette* Durand et Louise *Venne*, botanistes, et Gisèle La*moureux*, *coordonnatrice* du grou*pe Fleurbec*, et *MM*. Claude Allard et Gilles Ouellette. — «Un nouveau test sanguin». Inv.: Dr Françoise Capet, prof. agrégé, faculté de pharmacie. Rech.: Solange Gagnon. Animateur: *Donald* Dodier. Réal.: Thérèse *Patry*.

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h55 DERNIERE EDITION

23h05 CINÉMA
Luke la main froide (Cool Hand Luke). Drame réalisé par *Stuart* Rosenberg, avec Paul Newman, George Kennedy et Strother Martin. A la suite d'un délit mineur, Luke est incarcéré. Il parvient à s'évader. Repris, il s'enfuit de nouveau, mais lorsque ses gardiens le rattrapent, ils parviennent à le briser par un traitement d'une brutalité inouïe (USA 67).

* * * * * * * * * * * * * * *

Une erreur judiciaire?

Pour son retour à l'horaire, **Témoignages** propose, le vendredi 31 *mars* à 21 h 30, à la chaîne française de télévision de Radio-Canada, un *épisode in*titulé *l'Affaire Villacieuse.*

Cette réalisation de *Pierre* Mondy *met* en vedette Ludmilla Mickael, Jacques François et Paul Barge.

Anna de Villacieuse est *prise* en otage dans sa propre maison par trois voyous *poursuivis par* la police. Pendant que les gen*darmes font* le siège de la maison, une balle tirée d'une fenêtre tue l'un d'eux. Qui a *tiré* et pourquoi? Ce *n'est que le* lendemain que les forces de l'ordre peuvent pénétrer dans la maison pour y *trouver deux* des jeunes gens ivres-morts et Maurice, leur chef, dans le lit de sa prisonnière.

Au procès qui suivra, le témoignage d'Anna de Villacieuse fera condamner Maurice. Mais curieusement, vingt ans plus tard, l'avocat de Maurice *reste* convaincu de l'innocence de son *client. Qui* a raison? L'avocat? L'accusé? Anna de Villacieuse? C'est ce que nous apprendra cet épisode de **Témoignages,** le vendredi 31 mars à 21 h 30.

* * * * * * * * * * * * * * *

La médecine parallèle

Depuis *Freud*, Jung, Adler, *etc.*, on sait *l'importance* qu'ont *prise dans la vie de la plupart de nos contemporains, la* psy*chologie*, la psychanalyse, la psychiatrie. *Ces «sciences»* dont *certains doutent encore* qu'elles en *soient* vraiment, influencent aussi bien les autres *disciplines scientifiques* que les écrivains, les artistes, les critiques, les directeurs *d'entreprises, les po*liticiens. *Il n'est pas de* publici*taire qui* ne sache comment on peut agir sur la mentalité des foules. Bref, *tout le monde* con*naît aujourd'hui l'importance* du subconscient et personne n'ignore le sens de l'expression «avoir des complexes».

Mais il est *aussi* plus de gens que jamais incapables de s'équilibrer eux-mêmes et qui n'aspi*rent qu'à* se faire «soigner» par quelque psychothérapeute *maître en bonheur.*

Il fallait alors s'y attendre: les médecins de l'esprit plus ou moins compétents, plus *ou moins* diplômés, pullulent et empochent des millions chaque *année.* Bien organisés — *ils uti*lisent *même* les techniques les plus modernes — ils assurent à leurs patients un retour au *bon*heur *grâce à une* plongée dans leurs profondeurs... Malheureusement, pour une réussite, il faut compter un *grand nombre d'échecs.*

Désireuse de bien renseigner les téléspectaeurs sur ce sujet de grande *actualité, Radio-Cana*da a décidé de *présenter*, dans *le cadre* de **Dossiers,** le *vendre*di *31 mars à 20 h 30,* une émis*sion intitulée* **Une certaine thérapie,** composée d'un film documentaire *et d'une table* ronde *où il* sera discuté, entre autres choses, des législations concernant la médecine psychiatrique.

Il *était plus* que temps de por*ter ce* problème aux yeux du public, si l'on pense qu'en 1976 seulement, 1 *Canadien sur 10* a reçu des soins psychiatriques par des médecins autorisés. Mais il en est *peut-être plus* encore qui, sans être vraiment des névrosés, des psychotiques ou des schizophrènes, *souffrent* de toutes sortes de problèmes plus ou moins psychiques. Ces personnes ont alors le *choix entre* les psychologues diplômés, regroupés en corporation officielle, ou les «autres» *qu'on nom*me «les parallèles». Aux Etats-Unis, par exemple, où toute nouveauté n'est pas longue à *se* commercialiser, on aura vu la naissance des fameux «group *therapies*» et, au Canada les «*gurus*» de toutes sortes, remplacer le confessionnal de jadis.

Le *film, qui sera* présenté au *début* de cette émission, nous montrera deux techniques différentes utilisées pour la guérison éventuelle de personnes inquiètes. Ce court documentaire qui soulève une foule de questions sera discuté ensuite par le Dr Denis Lazure, ministre québécois des Affaires sociales; *Mme* Claire Dutrisac, journaliste, et Me André Desgagnés, président de l'Office des professions du Québec.

Animateur: Simon Durivage. Recherches: Normande Juneau, Réalisation: Suzanne *Mercure*. *Caméraman*: Christian Seguin. Montage: Pierre Tremblay. Assistante: Louise Brousseau.

SPORTEZ-VOUS BIEN

par Benoit Pariseau

BOXE

Le monde de la boxe a maintenant deux champions catégorie Poids Lourds. Le conseil mondial de la boxe ne reconnaît plus LEON SPINKS comme champion, étant donné que ce dernier se refusait de défendre son titre contre KEN NORTON considéré aspirant no.1 par le conseil. SPINKS aurait aimé défendre son titre contre MOHAMED ALI. Par ailleurs, l'Association mondiale de la Boxe reconnaît SPINKS comme véritable champion.



SKI

L'Américain PHIL MAHRE et l'Autrichienne ANNE MARIE MOSER-PROELL ont tous deux remporté les dernières courses de la saison comptant pour la coupe du monde à Arosa, en Suisse, la fin de semaine. Les courses en slalom parallèle comptaient pour le classement des équipes et non pour le classement individuel sur le circuit de la Coupe du monde.

L'Autrichien ANDRE ARNOLD a remporté le championnat du circuit professionnel du ski en 1978 en fin de semaine à Calgary. ARNOLD, âgé de 22 ans, s'est assuré le titre en se classant 4ème en slalom lors de la rencontre dotée d'une bourse de 40 mille dollars à Calgary. HARUHIA CHIBA, du Japon, a remporté le slalom devant LONNY VANATTA des Etats-Unis. ALAIN COUSINEAU de Brownsburg, Québec, a été le meilleur canadien. COUSINEAU a été éliminé par ARNOLD en quart de finale, mais s'est quand même placé 5ème au classement général. JIM HUNTER de Calgary a pris le 3ème rang au classement général.

GOLF

JACK NICKLAUS a remporté sa 65ème victoire sur le circuit de la P.G.A. soit le tournoi des joueurs professionnels à Jacksonville, en Floride. NICKLAUSS a réussi un dernier parcours 75 soit trois coups au-dessus de la normale, et remporté le tournoi par un seul coup. La victoire a valu à NICKLAUSS la bourse de 60 mille dollars. Grâce à cette victoire de dimanche dernier, NICKLAUSS devient le golfeur le mieux payé sur le circuit de cette saison avec des gains de 157 mille dollars. TOM WATSON est en deuxième position avec des bourses totalisant 103 mille dollars.

CHEZ LES DAMES

SALLY LITTLE a remporté le tournoi Kathryn Crosby à San Diego en Californie, dôté d'une course globale de 100 mille dollars. LITTLE et NANCY LOPEZ avaient terminé les 72 trous règlementaires avec une fiche technique de 282 soit 6 coups sous la normale. LOPEZ, qui tentait de remporter son troisième tournoi de suite sur le circuit de la LPGA a raté un coup roulé de 12 pieds sur le 18ème trou, qui lui aurait procuré la victoire.

HOCKEY INTERCOLLEGIAL

Les GOLDEN BEARS de l'Université de l'Alberta ont remporté le championnat canadien de l'union inter-universitaire du hockey, dimanche dernier à Moncton au Nouveau-Brunswick. Les BEARS l'ont emporté dans une victoire de 6-5 contre les BLUES de l'Université de Toronto. KEVIN PRIMEAU a été le meilleur des BEARS avec deux buts, dont le gagnant. DAVE BREAKWELL a aussi bien fait comptant deux buts pour les champions.

TENNIS

YVONNE GOOLAGONG a remporté le tournoi pour dames de Boston en l'emporta. en finale contre CHRIS EVERT. L'Autrichienne a profité des nombreuses erreurs de EVERT pour l'emporter par des manches de 4-6 6-1 et 6-4. GOOLAGONG s'est emparé de la première bourse de 20 mille dollars BILLIE JEAN KING a remporté le prix de consolation en l'emportant contre la tête de série MARTINA NAVRATILOVA.

Le tenant du titre BRIAN GOTTFRIED a défait le Mexicain RAUL RAMIREZ 7-5 et 7-6 pour remporter le tournoi de 125 mille dollars de Washington. GOTTFRIED qui n'avait pas perdu un seul set durant tout le tournoi d'une durée d'une semaine, s'est mérité la première bourse de 21 mille dollars.

Les matchs de la Coupe Davis zone nord américaine ont été remportés par les Etats-Unis sur l'Afrique du Sud par le compte de 4-1. VITAS GEROULAITIS l'a facilement emporté 6-3, 6-3, 6-0 contre BYRON BERTRAM. Plus tôt HAROLD SALOMON s'était imposé 7-5 6-4 6-2 contre BERNIE MITTON. Les Etats-Unis feront maintenant face au Chili, l'automne prochain pour la prochaine phase de cette compétition.

HALTEROPHILIE

IGOR NIKITIN de l'Union Soviétique a amélioré la marque mondiale en soulevant le poids de 390 kg dans la catégorie des 100 kg lors d'une compétition internationale d'haltérophilie à Moscou. L'ancienne marque de 387 kg était détenue par un autre soviétique ANATOLY KOSLOV.

NATATION

STEPHEN BADGER a remporté une quatrième médaille d'or aux championnats canadiens de natation (compétitions d'hiver) à New Westminster, Colombie-Britannique. L'Australien de 21 ans résident d'Edmonton a remporté le 400 mètres style libre dans un temps de 51.07 secondes.

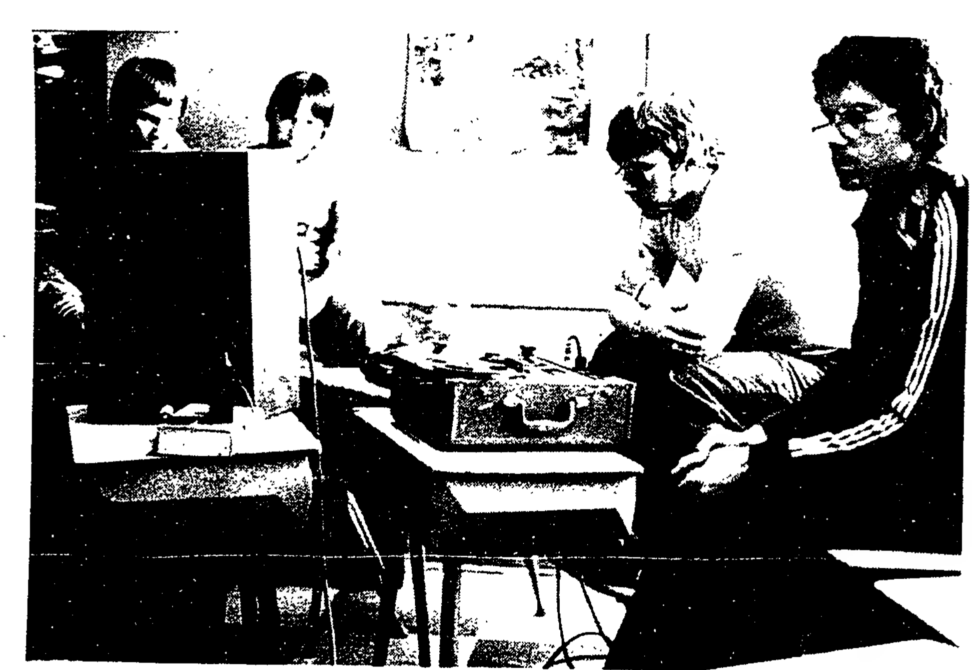
A LEGAL NOUS AVONS DU OOMPH



Les cuisinières qui ont préparé le banquet de FJA



Atelier de théâtre



Atelier de radio



FJA Cultivons nos différences

Suite de la page 3

(Legal-M.A.) "Cultivons nos différences". Tel était le thème que FJA a choisi pour le Rallye des 17,18 et 19 mars auquel 110 jeunes de toutes les régions françaises de la province ont participé. Après avoir réfléchi sur les évènements de la fin de semaine, j'en suis venu à plusieurs constatations. Les jeunes sont venus au Rallye'78 pour diverses raisons. Pour plusieurs d'entre eux c'était une fin de semaine qui leur permettait de rencontrer leurs ami(e)s, pour d'autres, c'était une occasion de participer aux ateliers, et enfin, pour certains, c'était une partie de plaisir. Ce que je réalise c'est que nos jeunes franco-albertains ne sont pas conscients de l'importance de ce genre de rencontre.

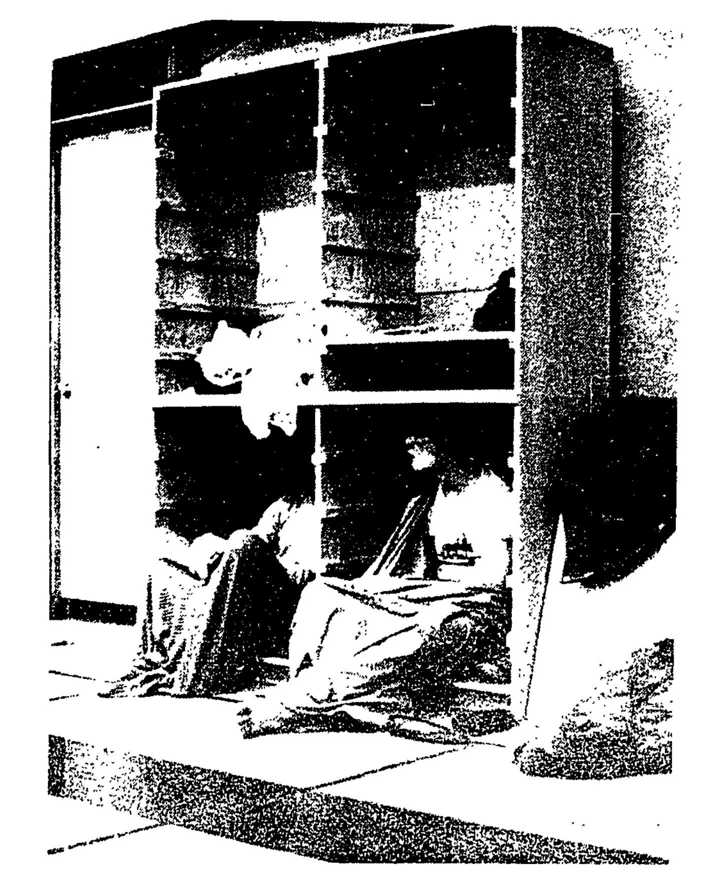
Une prise de conscience chez les francophones ne se fait pas dans une fin de semaine mais de jour en jour. C'est dans les régions, les écoles, lors d'activités sociales et culturelles et surtout dans les foyers que cette prise de conscience doit se faire. Les jeunes d'aujourd'hui sont les adultes de demain. Si nous voulons que ces jeunes soient réellement la relève, il faut qu'on les aide. Il faut que tous les gens responsables des organismes francophones et les parents constatent l'urgence des besoins de la jeunesse franco-albertaine. A vous d'agir.

J'espère que ceux qui ont ressenti notre "différence" réussissent à la transmettre aux autres afin de la cultiver davantage.



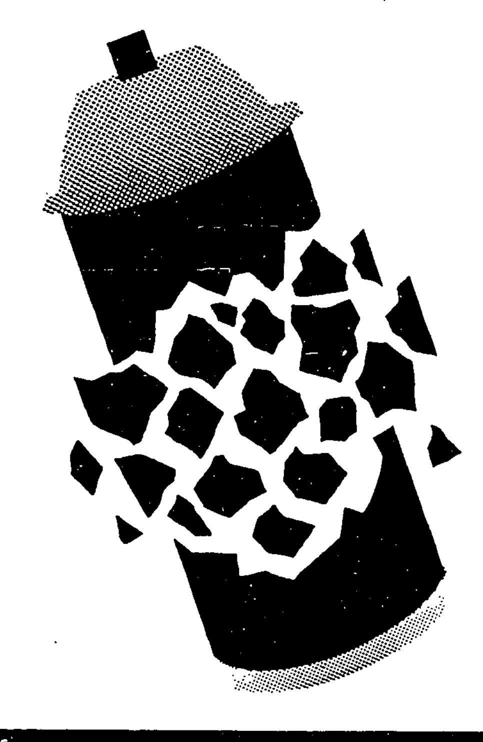
Atelier de théâtre





Avis au consommateur

Bombes... en



Tous les jours, nous manipulons des produits en aérosol — désodorisants, peintures, nettoyants, purificateurs d'air ou autres produits domestiques — sans même songer aux dangers que ces contenants présentent.

Le personnel des cliniques d'urgence des hôpitaux en aurait long à raconter sur les nombreux accidents que provoque une mauvaise utilisation des produits en aérosol. On ignore trop souvent que des brûlures, lacérations ou intoxications, pouvant causer la mort, guettent ceux qui manipulent ces aérosols avec négligence.

Apprenez les règles élémentaires d'utilisation d'un aérosol afin d'éviter les situations suivantes:

Explosion — En jetant un aérosol dans un feu ou un incinérateur, ou encore en le conservant près d'une source de chaleur élevée, il est fort probable qu'une explosion en résultera. Des projectiles acérés peuvent vous atteindre et vous blesser mortellement. La même situation risque de se produire si vous percez un aérosol, même en le croyant vide. Il peut encore contenir suffisamment de pression pour que celle-ci provoque une explosion en étant libérée subitement.

- **Risques d'incendie** — Certains solvants qui sont en aérosol sont susceptibles de s'enflammer au moindre contact avec une flamme nue. Ne prenez aucun risque! Ecartez allumettes, cigarettes ou briquets lorsque vous utilisez un produit en aérosol.

- **Intoxication** — Les produits en aérosol peuvent être extrêmement toxiques, s'ils sont répandus en grande quantité dans une pièce fermée. Ceci est particulièrement vrai des solvants employés pour les peintures en aérosol. Veillez à ce que la ventilation et l'aération de la pièce où vous utilisez un tel produit soient suffisantes. Arrêtez au moindre signe d'étourdissement, de nausée ou d'irritation cutanée, et allez prendre immédiatement un peu d'air frais.

Brûlures — Des substances chimiques particulièrement corrosives peuvent entrer dans la composition de certains produits vendus en aérosol. Ces substances pourront provoquer de graves brûlures si le jet est dirigé vers la peau. Ne laissez pas de jeunes enfants jouer avec des aérosols; ils pourraient diriger le jet vers leur figure et s'infliger des brûlures sérieuses.

Les fabricants de produits en aérosol sont maintenant tenus par la Loi sur les produits dangereux d'apposer des symboles d'avertissement sur les contenants. Lisez attentivement les étiquettes et suivez le mode d'emploi prescrit.

Evitez de diriger le jet vers les parties exposées du corps humain ou vers les aliments, ce qui pourrait contaminer ces derniers.

Rangez toujours les produits en aérosol dans un endroit frais, hors de portée des enfants. Vous éviterez ainsi bien des risques.

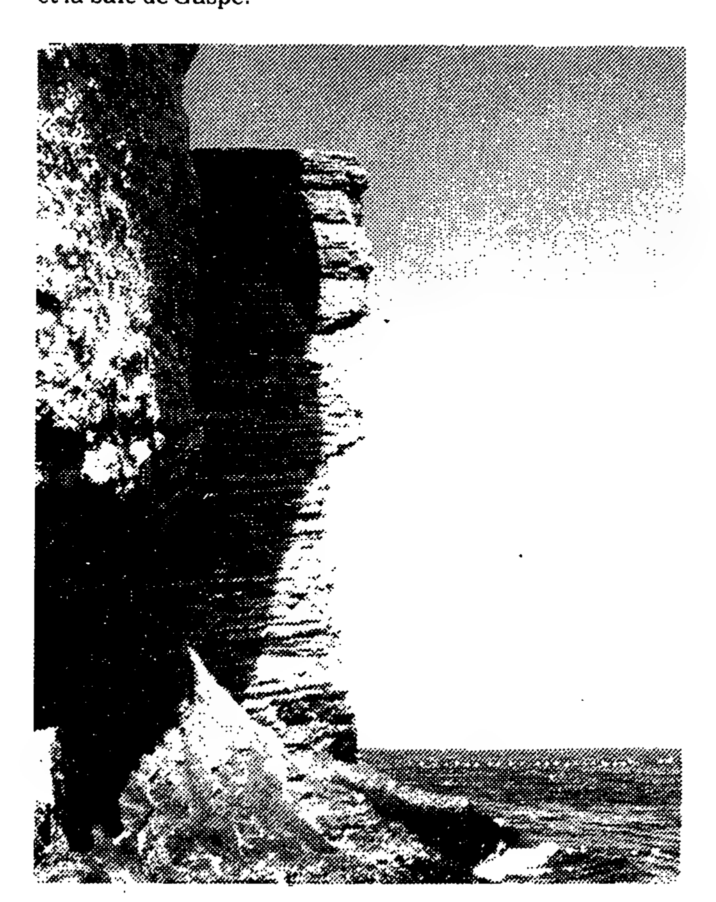
Service de l'information et des relations publiques.
Consommation et Corporations Canada
Place du Portage Phase I Hull Quebec K1A 0C9

P&R 106
(Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat)

Un de nos parcs nationaux . . .

Le **parc national Forillon**, situé à l'extrémité est de la Gaspésie, couvre une superficie de 148 kilomètres carrés.

Il occupe la majeure partie d'une petite péninsule qui se détache de la grande péninsule gaspésienne et s'avance dans le golfe Saint-Laurent, entre l'embouchure du fleuve et la baie de Gaspé.



Forillon a été le premier parc national à être établi au Québec.

Faune

Le parc étant situé en contexte marin, la faune y est très variée. Plus de 220 espèces d'oiseaux y séjournent annuellement.

Le long du littoral, des phoques viennent se nourrir, et ils s'installent parfois pour plusieurs heures sur des roches plates à proximité du rivage. Maintes espèces de baleines fréquentent les eaux limitrophes du parc. A l'intérieur, la forêt abrite diverses espèces de mammifères.

La truite mouchetée fraie dans presque tous les cours d'eau; mais la Gaspésie, c'est d'abord le pays de la morue, du saumon de l'Atlantique, du hareng et du maquereau.

Activités

On peut pratiquer la pêche sportive en eau douce ou organiser des excursions de pêche en mer avec des pêcheurs locaux ou faire appel aux entreprises qui s'adonnent à ce commerce. Ces entreprises offrent également des croisières de plaisance tant dans le golfe du Saint-Laurent que dans la baie de Gaspé.

La péninsule de Penouille, avec sa plage de sable fin et ses installations de pique-nique, a beaucoup d'attrait, mais il y a aussi de nombreuses plages de gravier et de galets.

Plusieurs sentiers conduisent soit au sommet d'une montagne, soit sur une plage au pied des falaises, soit encore près de cascades et de chutes rafraîchissantes.

Des causeries, illustrées de diapositives, et des films sont présentés en soirée dans les amphithéâtres des deux terrains de camping.

Bien que l'été soit la période d'affluence, les visites en d'autres saisons, particulièrement à l'automne, augmentent chaque année. L'hiver, de plus en plus d'adeptes profitent des sentiers pour pratiquer la marche en raquettes ou le ski de randonnée.

Logement

A Forillon, deux terrains de camping sont aménagés. Les visiteurs pourront aussi trouver à se loger dans les campings, hôtels ou motels situés à proximité du parc ou encore dans les villages avoisinants.

Voies d'accès

Le parc national Forillon est situé à environ 965 kilomètres au nord-est de Montréal et à 724 kilomètres au nord-est de Québec. On y accède par la route 132 qui côtoie le parc et le traverse à certains endroits.

La limite ouest du parc est à environ 25 kilomètres de Gaspé.

Restaurants

Un casse-croûte sur la plage est le seul espoir d'assouvir sa faim à l'intérieur du parc. Cependant, les gourmets pourront se régaler au restaurant Village Guité à Maria, au Château Blanc à Bonaventure, à l'hôtel Beaurivage à Ste-Anne-des-Monts et à l'Auberge Fort Prevel à Gaspé.

De ces quatre excellents restaurants, seul l'hôtel Beaurivage est ouvert à l'année. Le poisson et les fruits de mer frais sont les spécialités-maison.

Renseignements

On peut écrire à: Parc National Forillon, C.P. 1220, Gaspé, Québec, G0C 1R0; ou téléphoner à: (418) 368-5505

Permis

véhicule		pêche	
1 an	$10	1 an	$4
4 jours	$ 2	camping	
1 journée	$ 1	1 journée	$3 à $6
dans la plupart des parcs			

Parcs Canada Division de l'information
400 ouest avenue Laurier Ottawa K1A 0H4

P&R 506
(Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat)

(Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'É...

Tiré de "Le français au bureau"

On parle français . . .

avec la collaboration de l'Office de la langue française,
700, boulevard St-Cyrille est, salle 203, Québec (Qué.) G1R 5A9

• au téléphone





Expression française	Expression anglaise	Forme fautive
Service de l'entretien	Maintenance Department	
Service des réclamations	Business Office	
Service des réparations	Repair Department	
Service (téléphonique) d'outre-mer	Overseas telephone service	
Signal (ou tonalité) de manoeuvre	Dial tone	Ton du cadran
Signal (ou tonalité) d'occupation	Busy tone	
Sonnerie	Ring	
Standard	Switchboard	Switchboard
Tarif	Rate(s)	Taux
Téléphone public, taxiphone (France)	Payphone, public telephone	Téléphone payant
Téléphoner, donner un coup de fil, faire un appel	To call, to place a call	Loger un appel
Téléphoniste chef	Chief operator	
Téléphoniste chef adjointe	Assistant chief operator	
Transfert d'appel, passer la communication	To transfer a call, call transfer	
Un instant	One moment, please	
Usager du téléphone	Telephone user	
Vous vous trompez de numéro, mauvais numéro	Wrong number	Méchant numéro

Tiré de "Vocabulaire du téléphone"

ERRATUM

Dans la deuxième parution de la rubrique *On parle français au magasin*, **on lisait pour traduire** *store-wide sale: solde générale*. **Il s'agissait d'une erreur, puisque l'expression solde dans le domaine de la vente et du crédit a un** *genre masculin*.

En comptabilité, on parle d'un solde pour identifier la différence entre le total du débit et le total du crédit d'un compte. Si l'on parle du solde d'une facture, on fait mention de ce qui reste à payer.

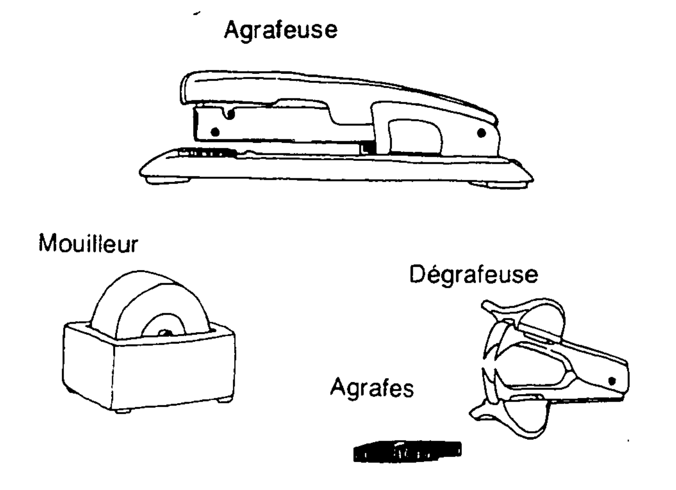
On parle aussi *d'un solde général* **pour de la marchandise vendue au rabais.**

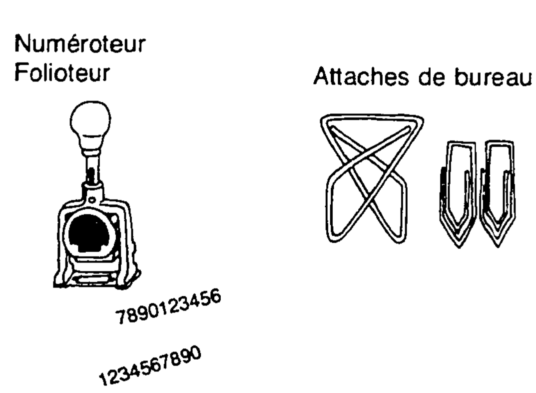
La **solde appartient au soldat. On dit la solde du soldat en parlant de sa rémunération et par conséquent de la solde du général!**

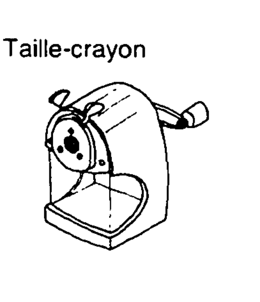
• au bureau

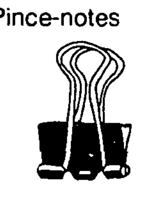
Forme fautive

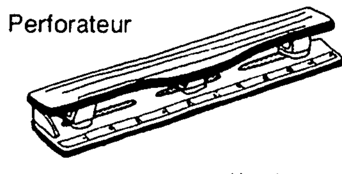
1 — Parlant de . . . patronage
2 — Partir à son compte
3 — Passer une commande
4 — Un compte passé dû
5 — Les payeurs de taxe
6 — Place d'affaires, bureau d'affaires
7 — Placer un appel (téléphonique)
8 — Plan de paiment, plan d'assurance
9 — Il travaille sur le plant numéro 4
10 — Travailler au 2e plancher
11 — Poinçonner, puncher à 9hrs
12 — Le postage du courrier
13 — Postuler une position, faire application pour une position, demander une 'job'
14 — Prendre un break
15 — Secrétariat légal
16 — Secrétaire privé
17 — Imposer une procédure
18 — Qualifications exigées
19 — Rapport d'impôt
20 — Se rapporter à son supérieur
21 — Les records de la compagnie
22 — Reçu paiement
23 — Référant à votre lettre du . . .
24 — Lettre de référence
25 — Sceller des enveloppes
26 — Seconder une proposition
27 — D'après la séniorité
28 — Signer à l'endos d'un chèque
29 — S'objecter à . . .
30 — Statut civil
31 — Avoir du support de . . .
32 — Sur l'avion, sur le train, sur la rue
33 — Il a été nommé sur l'équipe nationale
34 — Il est sur un comité
35 — Il est allé sur un panel
36 — Recevoir un téléphone
37 — Faire du temps supplémentaire
38 — Transiger avec une compagnie
39 — Faire partie de l'union






Taille-crayon


Pince-notes


Perforateur
(à 1, 2, 3 emporte-pièce)

Forme correcte

1 — A propos de . . . favoritisme
2 — S'établir à, se lancer à son compte
3 — Faire une commande, commander
4 — Un compte échu, en souffrance
5 — Les contribuables
6 — Maison de commerce, établissement
7 — Faire un appel (téléphonique)
8 — Mode de paiement, régime d'assurance
9 — Il travaille à l'usine numéro 4
10 — Travailler au 2e étage
11 — Pointer à 9 h
12 — L'affranchissement, le port, les frais de port du courrier
13 — Postuler un emploi, une situation, un poste, faire une demande d'emploi
14 — Faire une pause
15 — Secrétariat juridique
16 — Secrétaire particulier
17 — Imposer une méthode, un procédé
18 — Qualités, compétences exigées
19 — Déclaration d'impôt, de revenus
20 — Se présenter à son supérieur
21 — Les archives, les registres, les dossiers de la compagnie
22 — Pour acquit
23 — (Comme) suite à votre lettre du . . .
24 — Lettre de recommandation
25 — Cacheter des enveloppes
26 — Appuyer une proposition
27 — D'après l'ancienneté
28 — Endosser un chèque
29 — S'opposer à . . .
30 — Etat civil
31 — Avoir de la collaboration de . . .
32 — Dans l'avion, dans le train, dans la rue
33 — Il a été nommé dans l'équipe nationale
34 — Il est dans un comité, il siège au comité
35 — Il a participé à un colloque
36 — Recevoir un appel téléphonique
37 — Faire des heures supplémentaires
38 — Faire des affaires, traiter, négocier avec une compagnie
39 — Faire partie du syndicat

Les programmes fédéraux

En juin . . . Radio-Canada sur la sellette

Au cours de l'audience publique du CRTC, la Société Radio-Canada devra répondre à des questions précises concernant des points soulevés dans le *Rapport du comité d'enquête*, **publié en juillet 1977 et portant sur la façon dont Radio-Canada remplit son mandat.**

Les représentants de Radio-Canada devront également expliquer comment ils comptent mener à bien leur prochain mandat. Ils rappelleront les énoncés du document publié par leur Société en juin 1977, sous le titre *Philosophie et Plan d'action de Radio-Canada.*

Cette publication expose en détail les principes de programmation de Radio-Canada, ainsi que le nouveau plan d'action destiné à le mettre en oeuvre.

Le 12 juin prochain, la Société Radio-Canada se présentera devant le CRTC (Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes), afin de demander le renouvellement de ses licences des réseaux français et anglais de radio et de télévision.

En raison du caractère national de cette Société, la demande sera formulée à Ottawa lors d'une audience publique qui débutera à 9h, au Centre des conférences du gouvernement, 2, rue Rideau.

La Loi de 1968

La démarche du CRTC dans son examen de dossier, est fondamentalement guidée par les objectifs fixés par la Loi de 1968 sur la radiodiffusion, stipulant que Radio-Canada devrait

— offrir un service équilibré qui renseigne, éclaire et divertisse des personnes de tous âges, aux intérêts et aux goûts divers, et que sa programmation en soit le reflet;

— étendre sa diffusion à toutes les régions du Canada, au fur et à mesure que des crédits publics deviennent disponibles;

— dans les deux langues officielles, être apte à répondre aux besoins particuliers des régions, en contribuant activement à véhiculer de l'information et à promouvoir les divertissements d'ordre culturel;

— contribuer au développement de l'unité nationale et exprimer constamment la réalité canadienne.

Les sujets à l'ordre du jour

Il s'ensuit donc que les sujets sur lesquels on s'attardera particulièrement seront:

— la réalité canadienne exprimée par Radio-Canada;

— le droit du public à l'information;

— une programmation d'intérêt général ou basée sur une diversité de choix;

— le service public: son ouverture d'esprit et sa réceptivité;

— le service international: Radio-Canada international;

— les installations, l'extension du service et l'appui financier;

— la réponse aux besoins des minorités et des groupes particuliers.

Des points d'intérêt

• Comment, par exemple, décloisonner le réseau français pour faire en sorte qu'il reflète davantage la vie des Canadiens **français et des Canadiens anglais?**

• Est-ce que la création d'un **second service de télévision appelé TV2** (anglais et français) offrirait une programmation vraiment distincte à la population, et susciterait la production d'un plus grand nombre d'émissions canadiennes faisant appel à nos artistes?

• Quelle idée la Société se fait-elle de la **relation** qui devrait exister **entre ses chefs de pupitre et ses journalistes?**

• **Quelle place** Radio-Canada réserve-t-elle dans sa programmation future, **pour traiter des grands dilemmes** de l'époque?

• Dans quelle optique compte-t-elle prolonger ses grandes émissions d'information que sont le *Téléjournal* et *The National?*

• La **programmation** est-elle préparée à partir de critères de **qualité**, ou est-elle guidée par les besoins exprimés par la **population** canadienne?

• Jusqu'à quel point serait-il possible de **créer des comités consultatifs spéciaux**, auprès du réseau, pour amener le public à participer davantage à sa programmation?

• Quel est le **point de vue des réalisateurs et des artistes** mêlés de près à la production des émissions de Radio-Canada, quant aux intentions de cette Société d'intensifier leur participation à l'élaboration de ses plans?

• De quel ordre sont les **difficultés** rencontrées dans l'application du plan **de rayonnement** de Radio-Canada?

• Les **stations privées affiliées** à la Société pouraient-elles aider celle-ci à mener son plan d'action à bonne fin? Si oui, comment?

• Dans quelle mesure la Société considère-t-elle les besoins des **communautés minoritaires** réparties dans tous les coins du pays?

Leur permet-elle d'échanger entre elles et de s'exprimer devant la société canadienne? Comment Radio-Canada voit-elle ce problème? Qu'est-ce que cette situation implique sur le plan technique? Quelle importance cette question revêt-elle dans le Plan d'action, au chapitre de la programmation locale?

A ce sujet, le CRTC a noté que les groupes minoritaires ont manifesté un sentiment d'isolement physique et ont exprimé de vives inquiétudes quant a la conservation de leur culture.

Ces groupes, retient-on, se sentent souvent menacés par une programmation trop générale qui risque d'avoir des conséquences négatives sur leur environnement social.

Voilà autant de questions autour desquelles on donnera des explications, on exposera des faits et on entendra des suggestions diverses.

Participation du public

Le CRTC invite le public à participer à cette audience, et, afin de faciliter cette participation, des exemplaires **de** la décision intitulée *Les ondes radio-électriques sont propriété publique*, de même que du *Rapport du comité d'enquête sur le système de radiodiffusion national (1977)* et de *Philosophie et Plan d'action de Radio-Canada (1977)*, peuvent être obtenus sur demande au bureau du

Secrétaire général du Conseil
CRTC
100, rue Metcalfe
Ottawa (Ont.)
K1N 0N2

Comment intervenir?

Quiconque désire formuler des commentaires à propos d'une demande, peut présenter une intervention écrite.

Cette intervention doit comporter un exposé clair **et** succinct des faits et des motifs pour lesquels l'interve**nant** appuie la demande, s'y oppose ou propose de la modifier.

L'intervenant doit aussi indiquer s'il désire comparaître à l'audience.

Echéance: 12 mai 1978

Les interventions doivent être envoyées par COURRIER RECOMMANDE ou par messager au requérant (Société Radio-Canada, M. R. O'Reilly, Directeur des affaires générales, 1500, avenue Bronson, C.P. 8478, Ottawa (Ont.) K1G 3J5) et au CRTC.

Règles de procédure

On peut obtenir plus d'informations en se procurant une copie des *Règles de procédure du CRTC* (no de catalogue: SOR/71-330), vendue à 35¢ l'exemplaire au

Centre d'édition
Approvisionnements et Services Canada
270, rue Albert
Ottawa (Ont.)
K1A 0S9
(613) 995-1781

On peut aussi écrire ou téléphoner au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

CRTC
Bureau du secrétaire général
100, rue Metcalfe
Ottawa (Ont.)
K1A 0N2
(613) 992-6240/996-2294

30 P'TITES MINUTES avec Yvan Forest

Les francophones et leurs dollars

Le système coopératif regroupe pratiquement un nombre incalculable d'adeptes à travers tout le Canada.

L'actif des coopératives canadiennes se chiffre en milliards de dollars, et ce sont les francophones qui, toute proportion gardée, sont les mieux nantis dans ce secteur de l'économie.

Même si les coopérateurs francophones sont, de façon évidente, une force parfaitement autonome, ils acceptent volontiers de s'allier à leurs collègues anglophones, par le biais du Conseil canadien de la coopération (CCC) et de Coop Union of Canada (CUC).

Leur volonté commune d'étendre le champ d'action de la coopération et de représenter les mêmes intérêts auprès du gouvernement canadien et des nations étrangères, les amène à travailler conjointement et à se faire valoir dans les domaines les plus divers, comme nous l'explique Yvan Forest, directeur général du Conseil canadien de la coopération.



Une identité propre

• Quelles ont été les grandes questions soulevées à Regina, lors du congrès de l'été dernier?

Le thème de ce congrès était "*Coop-action*". On l'a choisi afin que les délégués évitent de tergiverser inutilement autour de questions d'ordre purement administratif, et établissent un plan d'action pour l'année à venir.

Le délicat sujet d'un poste permanent au secrétariat du CCC et de l'emplacement de ce même secrétariat, a été abordé.

Il a été accepté que, d'ici à ce que le CCC ait les fonds nécessaires, il y aurait un directeur général engagé à mi-temps, et que le secrétariat du CCC soit situé à Québec, dans les bureaux du Conseil de la coopération du Québec (CCQ).

En attendant que nous ayons les moyens de nous loger à Ottawa, nous bénéficions donc d'un loyer à prix modique au CCQ, en plus de pouvoir utiliser sa documentation, son imprimerie et ses services administratifs.

On peut même, par ricochet, utiliser le journal **Ensemble** comme organe d'information. (Ce journal est le médium privilégié du CCQ, et il est tiré bimensuellement à 22 000 exemplaires).

L'idéal serait évidemment que notre secrétariat soit à Ottawa, et que le directeur général y travaille à plein temps.

Les minorités francophones ne veulent pas que le Québec assure un trop grand leadership. Elles désirent conserver leur identité.

Là-dessus, je suis extrêmement "*chatouilleux*." Je tiens à ce que chaque province conserve son identité, et je n'ai pas l'intention d'imposer le modèle québécois ou d'amener les mouvements des autres provinces dans le sillage du mouvement québécois.

Pour en revenir au voeu des délégués, ils ont demandé des statistiques plus étoffées, quant à la situation des coopératives francophones; une évaluation de l'intercoopération telle que pratiquée entre provinces; une évaluation des activités qui pourraient être entreprises en concertation ou simultanément, pour le développement du secteur coopératif au Canada francophone.

C'est d'ailleurs ce qui nous a amené à entreprendre des démarches auprès des gouvernements provinciaux pour faire connaître le système coopératif à la gente étudiante.

C'est aussi ce qui nous amènera probablement à créer notre propre organe d'information, notre propre bulletin.

P&R 706 A

Coopératisme et collaboration

• Quels sont vos rapports avec le CUC

Ils ne peuvent être plus étroits qu'à l'heure actuelle. Le seul aspect sur lequel on ne collabore pas, dans la recherche d'un mieux-être coopératif, concerne la fusion de nos deux organismes, que souhaite depuis fort longtemps le CUC.

Nos membres ne veulent pas perdre leur identité de coopérateurs francophones, et c'est pourquoi nous présentons des documents publics qui abondent dans le même sens que le CUC, mais qui sont préparés et signés par le CCC.

• Qui, du CUC ou du CCC, est le plus important sur le plan financier?

La présence du Québec comme membre du Conseil canadien de la coopération fait en sorte que le CCC est aussi important que le CUC.

Au Canada français, nous avons tout près de 4 000 000 de membres. A lui seul, le Mouvement Desjardins en compte déjà 3 500 000, et son actif approche les $10 000 000 000.

De son côté, la Coopérative Fédérée se classe aux premiers rangs des entreprises canadiennes.

Lorsqu'on y regarde de près, je pense que la coopération est un phénomène indissociable de la vie des francophones; aussi bien à cause de leur besoin de se sentir sécuriser collectivement, qu'en raison de leur tempérament latin qui les porte à en arriver à des consensus et à l'élaboration d'une idéologie.

Je crois que nous sommes moins individualistes, moins pragmatiques que les anglophones, qui aiment bien vivre et laisser vivre.

Participation et dollars

• Dans quel sens vont les actions du CCC vis-à-vis ses membres et la société canadienne?

On se préoccupe plus de consolider nos entreprises que de sensibiliser le public aux avantages du système coopératif, bien que nous ayons entrepris d'inciter les gouvernements provinciaux à créer des programmes scolaires destinés à faire connaître ce système.

Certaines approches en ce sens ont été faites auprès des gouvernements du Nouveau-Brunswick et des provinces de l'Ouest, mais, trop souvent, les moyens financiers ne nous permettent pas de mettre en place de vastes programmes de publicité

• Est-ce que le secteur capitaliste mène parfois campagne contre le secteur coopératif?

A ce que je sache, on n'a pas d'ennemis officiels, ni de guerre ouverte avec qui que ce soit.

Quand les coopératives sont petites, elle ne font peur à personne, quand elles sont devenues influentes, leur faire la guerre causerait des ennuis.

Suite à la page........

(Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat)

30 P'TITES MINUTES . . .

Suite de la page.......

Il demeure que nous regrettions que les gouvernements, autant celui des provinces que celui d'Ottawa, aient ignoré le mouvement coopératif en nombre d'occasions.

Est-ce que cette attitude a été un handicap, ou a-t-elle concouru à ce que le système coopératif s'arme davantage?

Par nature, le mouvement coopératif n'a rien de révolutionnaire. Il est plutôt réformiste et il tend à recruter des gens qui veulent échapper au mode traditionnel de gestion.

Au cours de notre histoire, l'indifférence marquée par les gouvernements à l'endroit du système coopératif, a fait qu'ils ont adopté des lois et accordé des octrois au secteur capitaliste, sans que leurs gestes aient déteint sur les coopératives.

- **Est-ce que le coopératisme est à la portée de tous?**

Je pense que le système coopératif est à la portée de tous, partout au Canada.

Pour former une coopérative, il faut douze membres. C'est une règle généralement respectée.

L'adoption des règlements et la recherche de fonds constituent ensuite une étape importante et décisive.

Par définition, il faut qu'une coopérative soit en bonne santé sociale, puisqu'elle fait appel à tous les individus d'une collectivité donnée.

Il est peut-être plus facile, de fait, de créer une coopérative au Québec, puisqu'il existe un organisme qui finance les coopératives naissantes, et qui les assiste en mettant à leur disposition des conseillers techniques.

L'équivalent n'existe pas encore dans les autres provinces, mais c'est une étape qu'on franchira. •

Ces textes sont publiés simultanément dans les 15 journaux membres de l'Association de la presse francophone hors Québec, APFHQ.

LA VOIX ACADIENNE, Summerside (I. du P.-E.)

LE COURRIER, Yarmouth (N.-E.)

LE VOILIER, Caraquet (N.-B.)

LE MADAWASKA, Edmundston (N.-B.)

L'AVIRON, Campbellton (N.-B.)

BONJOUR CHEZ NOUS, Rockland (Ont.)

LE JOURNAL DE CORNWALL, Cornwall (Ont.)

LE CARILLON, Hawkesbury (Ont.)

LE NORD, Hearst (Ont.)

LE REMPART, Windsor (Ont.)

LE VOYAGEUR, Sudbury (Ont.)

L'EXPRESS, Toronto (Ont.)

LA LIBERTE, Saint-Boniface (Man.)

LE FRANCO-ALBERTAIN, Edmonton (Alb.)

LE SOLEIL DE COLOMBIE, Vancouver (C.-B.)

P&R 706 B (Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat)

L'énergie à meilleur marché

Les économies dans la cuisine

La cuisine est une des pièces de la maison où il se consomme le plus d'énergie. Avant d'acheter un nouvel appareil ou de remplacer un appareil désuet ou usagé, il faut se poser trois questions:

— **Ai-je vraiment besoin de cet article?**

— **Puis-je éviter ces dispositifs superflus qui consomment de l'énergie?**

— **Qu'est-ce que tel appareil me coûte en énergie et en argent?**

Prenez le temps d'évaluer honnêtement vos besoins. Le tableau qui suit devrait pouvoir vous guider:

Appareil	kWh	Coût (approx.)
Broyeur à ordures	25	$ 59
Climatiseur (6,000 BTU)	500	11.25
Congélateur (14 pi. cu.)	1,200	28.20
Congélateur (sans givre - 14 pi. cu.)	1,600	37.60
Friteuse	70	1.65
Lave-vaisselle (eau chaude non comprise)	300	7.05
Poêlon électrique	180	4.23
Réfrigérateur (12 pi. cu.)	850	19.98
Réfrigérateur (12 pi. cu. - sans givre)	1,200	28.20
Téléviseur (N. & B. — lampes)	900	21.15
Téléviseur (N. & B. — transistors)	15	35
Téléviseur (Couleurs — transistors)	400	9.40
Ventilateur du calorifère	800	18.80

La cuisinière

La cuisinière est habituellement le plus grand consommateur d'énergie dans la cuisine, qu'elle soit à l'électricité ou au gaz.

Le four

- **Utiliser le four plutôt que plusieurs éléments du dessus épargne de l'énergie.**

- **Planifiez les repas.**
Si vous avez divers plats qui doivent cuire à des degrés différents, sélectionnez une température moyenne et retirez-les du four au fur et à mesure qu'ils sont cuits.

- **La porte du four.**
Plus vous faites vite pour placer un plat dans le four, moins vous perdez de chaleur. Saviez-vous que chaque fois que vous ouvrez la porte du four, vous perdez 20% de la chaleur accumulée?

- **Ne vous chauffez pas avec le four.**
Le four est un moyen coûteux et inefficace de réchauffer une cuisine. Si vous avez besoin de plus de chaleur, utilisez plutôt une chaufferette.

Les éléments

- **Eteindre l'élément chauffant.**
Eteignez l'élément deux ou trois minutes avant la fin du temps de cuisson; il restera assez chaud pour finir la cuisson.

Energie Mines et Ressources Canada
588 rue Booth Ottawa K1A 0E4

P&R 306 (Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat)

Le Conseil canadien de la coopération (CCC) a été fondé en 1945. Il a pour rôle d'informer, d'éduquer, de coordonner et de promouvoir l'intercoopération, tant au niveau des relations avec ses membres, qu'entre les membres des provinces.

Le CCC doit également entretenir des liens étroits avec le CUC (Coop Union of Canada), pour qu'il y ait concertation dans la défense et la promotion des coopératives canadiennes.

Les membres du CCC sont les conseils provinciaux de la coopération. Chaque conseil provincial est constitué de l'ensemble des coopératives de sa province, qu'elles relèvent de l'épargne, du crédit, de l'assurance ou de la production (pêcheries, érablières, etc.)

Les grandes fédérations regroupant des coopératives de même type, font aussi partie de ces conseils provinciaux.

Le CCC est membre de l'Alliance coopérative internationale, au même titre que le CUC.

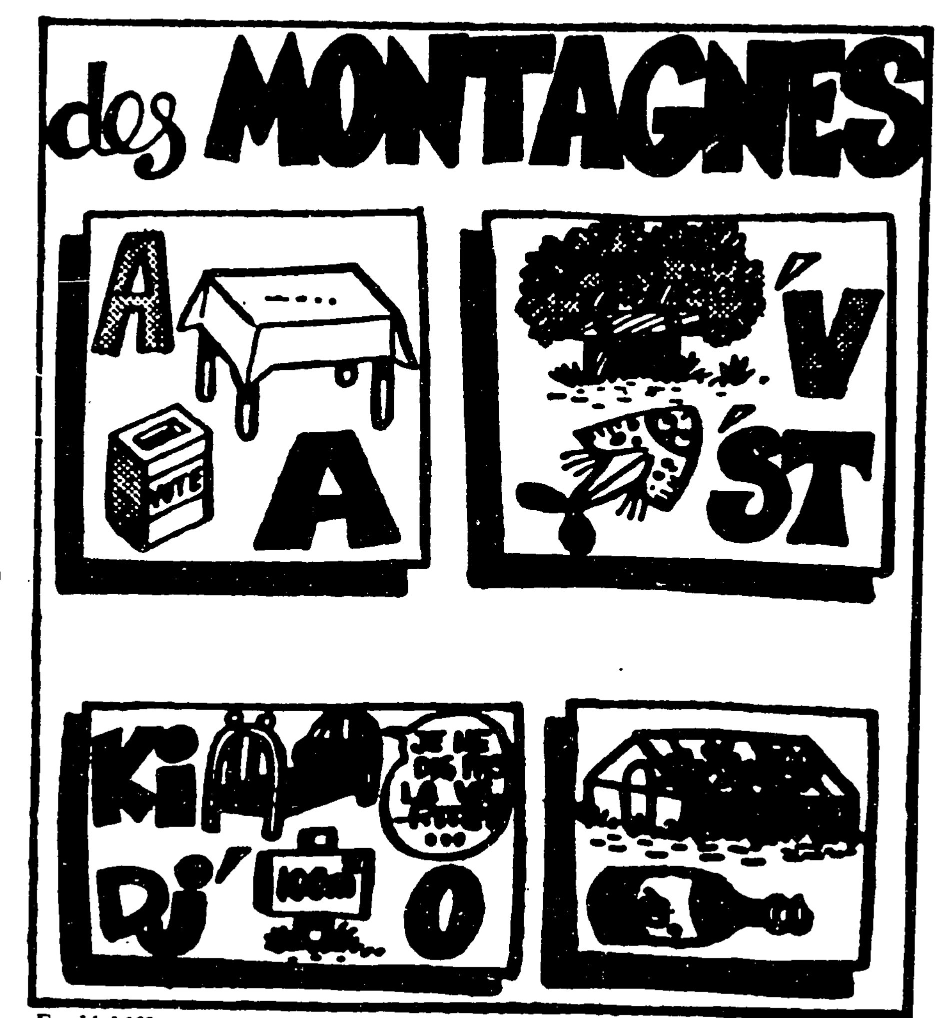
Pour le CCC, la tenue du congrès annuel revêt une importance primordiale. C'est à partir des questions qui y sont débattues et des contacts établis, qu'on canalise nos énergies afin de consolidariser davantage son action et de donner davantage d'ampleur an mouvement coopératif à travers tout le Canada.

C'est également là que les coopérateurs québécois apprennent à connaître les gens des minorités et découvrent toute l'importance qui se rattache à la fonction coopérative au sein de leurs communautés.

Tous ont d'ailleurs noté jusqu'à quel point est devenue importante la participation — ne fût-ce qu'en capital — des francophones hors Québec à leur réseau de coopératives.

par Guy O'Bomsawin

Têtes de Cacahuète



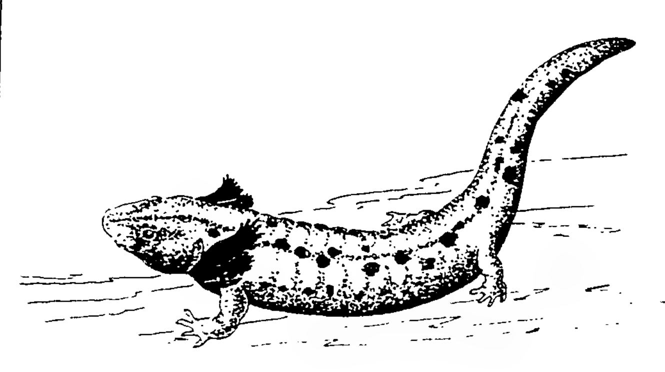
En déchiffrant ces quatre mini-rébus, trouvez les noms de quatre montagnes célèbres.

Pour recevoir ta carte de membre, remplis ce coupon:

Club Têtes de cacahuète
10012 - 109e rue
Edmonton, Alberta T5J 1M4

Nom: ....
Adresse: ....
Ville: ....
Code postal: ....
Age: ....

Le Monde du Marais



LA SALAMANDRE DE FOND (Necturus macolosus) — Cette salamandre, de huit à douze pouces de long, passe sa vie dans l'eau. Sa couleur varie du vert au marron, avec des taches foncées. Ses trois paires d'ouies ramifiées sont rouges. On trouve ces salamandres dans la vase les lacs, des étangs et des marais. Leur alimentation se compose d'insectes, d'écrevisses, de mollusques, de grenouilles et d'oeufs de poissons. Elles se nourrissent la nuit. Les femelles pondent plus de 100 oeufs qu'elles déposent, à l'abri sous les rochers. L'oeuf éclot après huit semaines et il faut cinq ans à la larve pour atteindre sa maturité.



Ducks Unlimited (Canada) Canards Illimités (Canada) 929 Boul. du Séminaire, St-Jean, Québec J3A 1B6 © 226F - '78

SOLUTIONS

L'INTRUS

Le diapason, ce n'est pas un instrument à vent.

DES MONTAGNES

1. A-nappe-urne-a : Anapurna. 2. Haie-v-raie-'st : Everest. 3. Ki-lit-ment-dj-'are-o : Kilimandjaro. 4. Serre-vin : Cervin

CACHETTES

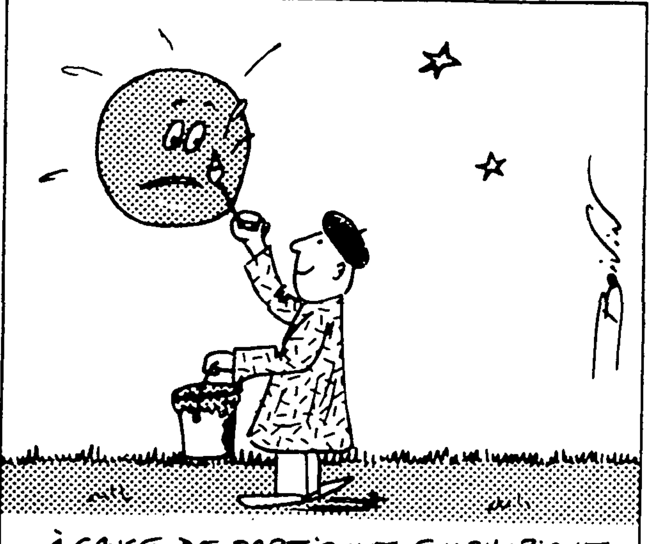
Le bonnet est derrière sa tête. Le bâton de ski est le long du pilone. Les lunettes sont sur le dessus du tonneau et les moufles au fond dans la montagne.





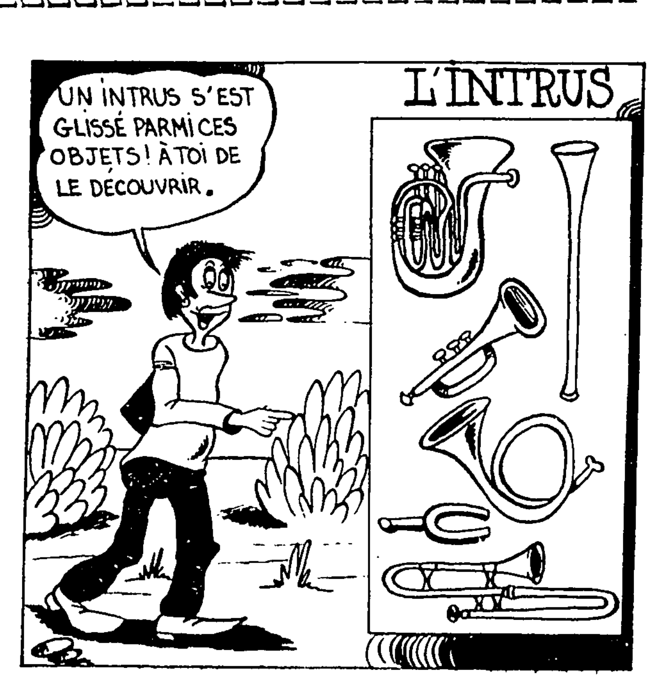
Aidez notre pauvre ami assoiffé à trouver les rafraîchissements.

Quel monde que le nôtre!

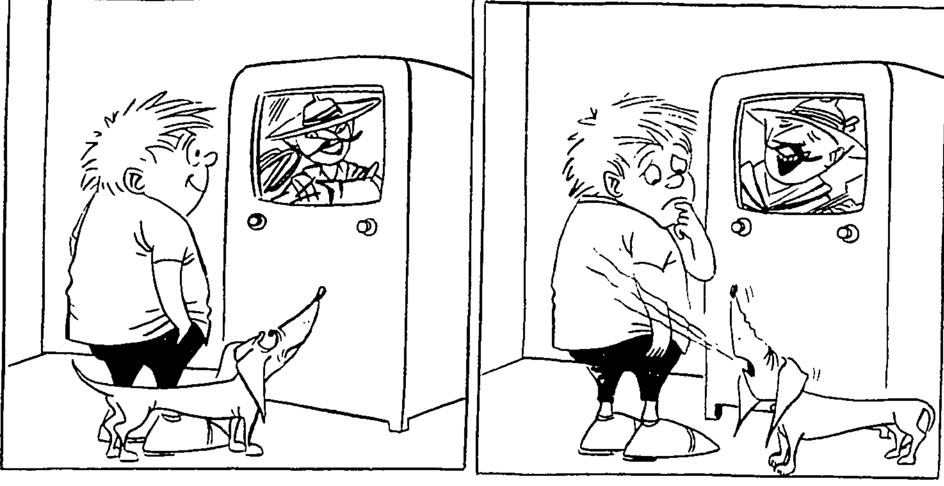


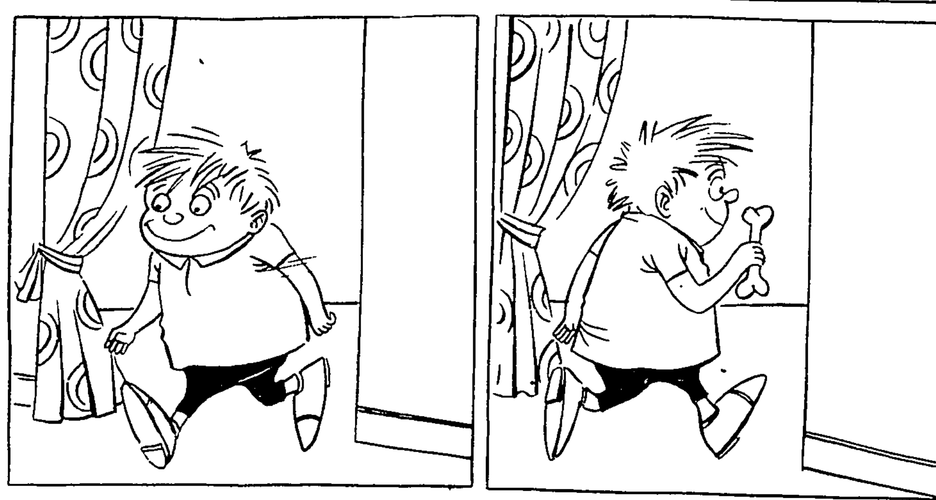
Pouvez-vous aidez ce skieur à retrouver son matériel : un bâton de ski, ses moufles, ses lunettes et son bonnet ?

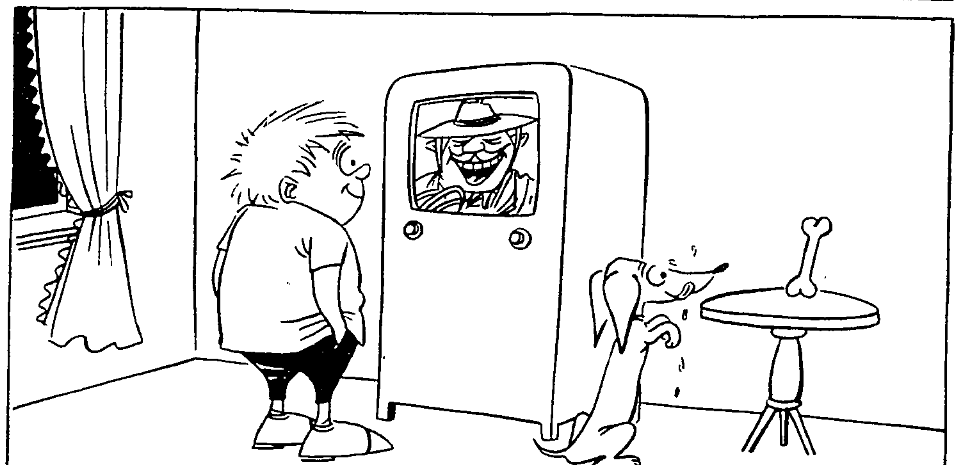




ROFFE







MOTS CACHES

8 lettres cachées

T	N	E	M	E	L	A	N	I	H	C	A	M	I	[illegible]
E	T	N	I	E	T	I	L	I	T	R	E	F	H	H
S	D	R	A	N	E	U	Q	A	R	T	N	I	A	C
F	U	E	N	R	U	T	I	C	A	T	L	R	I	S
S	E	T	I	R	U	T	A	M	T	H	O	M	N	I
T	T	C	A	R	T	E	C	N	A	U	C	A	E	H
A	R	E	N	I	U	R	E	R	V	M	A	M	U	O
I	A	V	A	Ç	F	A	M	U	E	A	T	E	S	R
L	M	A	I	H	E	O	C	E	R	N	A	N	E	E
L	E	O	O	V	N	R	T	L	N	I	I	T	M	S
E	U	S	I	I	B	U	T	L	E	T	R	A	E	C
Q	E	T	Q	L	L	E	S	E	S	A	E	B	N	E
U	C	U	E	R	U	T	A	N	G	I	S	O	T	N
A	E	R	E	L	U	O	C	U	O	R	O	U	E	T
I	E	S	I	C	F	E	J	Q	L	E	U	[illegible]	O	C

Activement
avec

Carte
coque

Fertilité
firmament

Haineusement
humanitaire

Lèse
locataires

Machinalement
maturité
métamorphose
morue
motus

Neuf

Philharmonique
phosphorescent

Quai
quelquefois
quoique

Rame
roucouler
rouet
ruelle
ruinera

Signature

Tabou
taciturne
talle
tavernes
teinte
traquenards

CONCOURS DES MOTS CACHÉS

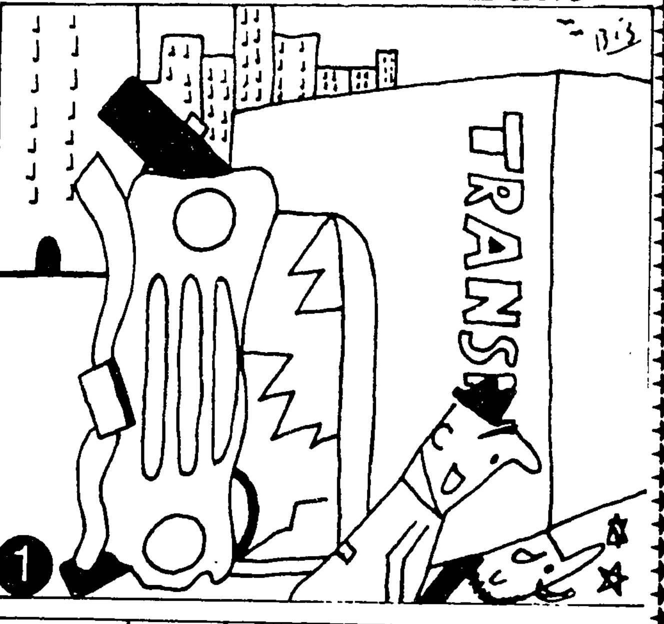
REPONSE DU 15 MARS: LENTEUR

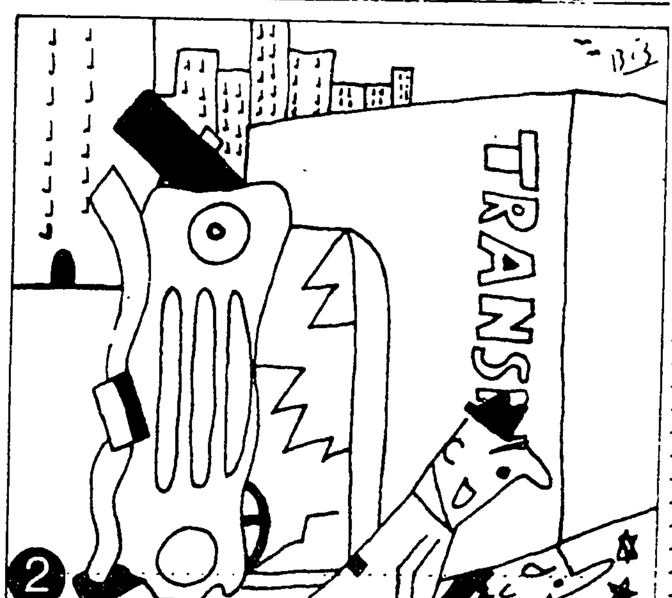
GAGNANT: Roger Fils-Aimé
10336-114 rue
Edmonton

COMMENT PARTICIPER: Trouvez le MOT CACHE et faites parvenir votre réponse comme suit:
LES MOTS CACHES
LE FRANCO-ALBERTAIN
10012-109 rue
Edmonton, Alta T5J 1M5

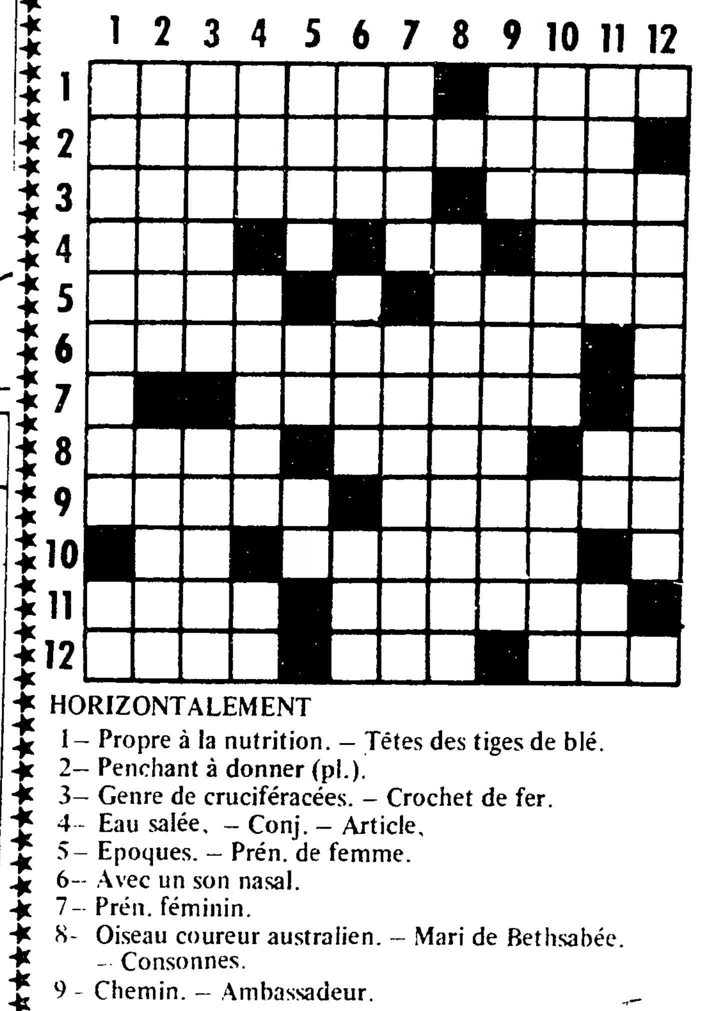
PRIX DE CETTE SEMAINE: "Marche, Laura Secordl de Claude Roussin

JEU DES 7 ERREURS





MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

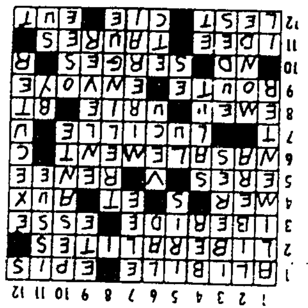
1– Propre à la nutrition. – Têtes des tiges de blé.
2– Penchant à donner (pl.).
3– Genre de cruciféracées. – Crochet de fer.
4– Eau salée. – Conj. – Article.
5– Epoques. – Prén. de femme.
6– Avec un son nasal.
7– Prén. féminin.
8– Oiseau coureur australien. – Mari de Bethsabée. – Consonnes.
9 – Chemin. – Ambassadeur.
10– Notre-Dame. – Prén. masc.
11 Opinion. – Vache qui n'a pas encore eu de veau (pl.).
12– Matière pesante dont on charge le fond d'un navire. Abrév. commerciale. – Obtint.

VERTICALEMENT

1– Nourrir. – Lui.
2– Chant, prière pour les morts. – Ensemble de tout ce qui existe.
3– De l'Ibérie (pl.). – Prêtre français.
4– Berceau. – Action de sauver. – Conj.
5– Membrane de l'oeil. – Parcouru des yeux. En les
6– Garçon d'écurie (anglais). – Du verbe vivre. Et le reste.
7– Anc. ville d'Italie. – Regarderai en visant.
8– Raidit par un trélingage.
9 – Saison. – Oter.
10– Lourde. – Petit prophète.
11– Sortie. – Arriva au Canada, en 1800, fondateur d'Ottawa. – Connu.
12– Accomplir.

SOLUTION







ANNIVERSAIRES

Meilleurs voeux aux membres suivants de la Sécurité Familiale

LUNDI 27 mars

Jacques AUDY, Nampa
Mme Angèle LAMOUREUX, McLennan
Maurice MERCIER, Hinton

***

MARDI 28 mars

Georges LANCTOT, Girouxville
Denis LAVOIE, St-Isidore
André REMILLARD, La Corey

***

MERCREDI 29 mars

Louis BOURBEAU, Edmonton
Jean-Joseph DALLAIRE, Bonnyville
Mlle Lucie GAULIN, Edmonton
Marc LEPAGE, Edmonton
Mme Marjorie LEVESQUE, Falher
Alphonse SCHAUB, Drayton Valley

***

JEUDI 30 mars

Julien BOUCHER, Beaumont
Mme Lucille CAOUETTE, Bonnyville
Mlle Mariette HOGUE, Ottawa
Florent LEPINE, Edmonton
Abel OUELLET, Tangente
Gilles PEDNEAULT, Falher
Jean-Paul ROY, St-Albert

***

VENDREDI 31 mars

R.P. Joseph FORGET, o.m.i., Falher
Clément GOSSELIN, Norvège
Emile JEAN, Lafond
Mme Angeline LAFRANCE, St-Paul
Gilbert MAHE, St-Vincent
Charles VINCENT, Bonnyville

***

SAMEDI 1er avril

Mme Lorraine BEAUDOIN, Falher
Alfred CANUEL, McLennan
Lucien CHAPUT, Tangente
Normand LETOURNEAU, Legal
Me Michel MEUNIER, Bonnyville
Gérard PLOUFFE, St-Paul



DIMANCHE 2 avril

Marcel GARANT, Donnelly
Lucien HEBERT, Bonnyville
Mme Cheryl TELLIER, Edmonton

LES BUTS DE L'A.C.F.A.

- Représenter la population francophone de l'Alberta;
- Promouvoir le bien-être moral, intellectuel, culturel, social et économique des francophones de l'Alberta;
- Encourager, faciliter et développer l'enseignement en français;
- Etablir et maintenir des contacts avec la francophonie en général;
- Entretenir des relations amicales avec les groupes de différentes origines ethniques dans la province.

Travaux publics Canada / Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'administrateur régional des Services financiers, région de l'Ouest, Ministère des Travaux Publics du Canada, pièce 200, 2ème étage, 109 rue, Office Building, seront reçues jusqu'à l'heure et la date limites déterminées. On peut se procurer les documents de soumission, sur versement du dépôt exigible, aux bureaux du Ministère énoncés ci-après.

PROJET No 003086
ATHABASCA FALLS BRIDGES
AND DAY USE AREA
PHASE 2
JASPER NATIONAL PARK, ALBERTA

Date limite: 11h30 a.m (MST) le 4 avril 1978

Dépôt: $100.00

Les documents de soumission peuvent être obtenus: Pièce 200, 9925 - 109 rue, Edmonton, Alberta; 801 Edifice des Ressources Naturelles, 205 - 9ème Ave, S.E., Calgary, Alberta; 1110W Gerogia St, Vancouver, B.C.; et peuvent être consultés au Roadbuilders Exchange localisé à Edmonton, Alberta et Vancouver, B.C.

Si vous désirez plus de détails, contactez:

M. R.S. Thomson, directeur du projet
Ministère des Travaux publics, Edmonton
Tél.: (403) 425-6290

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférant aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire visé, établi à l'ordre du Receveur Général du Canada. Il sera remboursé sur réception des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

J.D. Pratt
Directeur régional
Services financiers et administratifs
Région de l'Ouest

CARTES D'AFFAIRES

Petites annonces

Jeune homme cherche personne francophone pour partager appartement.

Veuillez écrire à:

"Le Franco-Albertain"
a/s René Dubeau
10012-109 st
Edmonton, Alta
T5J 1M5

Aide familiale demandée
Bébé de trois mois
Début:
1er Juillet à Sherwood Park
Pension et logement
si désiré
Tél.: 464-6967

Dame offre ses services, à domicile,

pour prendre soin d'une dame âgée.
- 5 jours par semaine
Tél.: 482 - 2403

"VOUS PRENEZ VOTRE RETRAITE?" Développements d'habitations préfabriquées conçues pour adultes à l'île de Vancouver, au Sud de la province et la Vallée de l'Okanagan. Pour toutes informations: Box 4002, Stn. A, Victoria, B.C., ou Box 822, Summerland, B.C."

A VENDRE

Petite maison de 2 chambres à coucher, 750 pieds carrés, avec 160 acres de terrain, 130 acres en culture, 30 acres en paturage, comprenant étable, graineries, garage, seulement $59,900.00, veuillez contacter Paul Emile: 465-9691 ou 426-4021. Carda Ltée.

Maison de 5 chambres à coucher, située tout près de Sherwood Park, 4 chambres de bain, grand salon, salle à diner, grande cuisine et chambre de lavage au 1er plancher, terrain 311x406. Pour plus d'informations, contacter Stéphane: 465-9691 ou 469-9490. Carda Ltée.

Maison de 3 chambres, localisée au sud de la ville, garage double chauffé, terrain 33x150. Pour plus d'informations, contacter Paul: 465-9691 ou 432-7343. Carda Ltée.

Maison de 3 chambres, située à Millwood, seulement 1 an 1/2, 1483 pieds carrés, garage double chauffé avec porte électrique. Pour plus d'informations, contacter René: 465-9691 ou 465-3855. Carda Ltée.

Bungalow de 2 chambres, situé au sud de la ville, avec commencement de développement au sous-sol, veuillez contacter René: 465-9691 ou 465-3855. Carda Ltée.

Maison de 3 chambres, 1056 pieds carrés, seulement 3 ans 1/2. Pour plus d'informations contacter Bertrand: 465-9691 ou 469-8473. Carda Ltée.

Restaurant de 58 sièges, excellent revenu, heures d'ouverture: 7.00 a.m à 5.00 p.m., fermé samedi, dimanche et jours de congé. Veuillez vous adresser à Paul: 465-9691 ou 432-7343. Carda Ltée.

Chalet 20x36 avec 40 acres de terrain, situé tout près de Tofield, contacter Paul Emile: 465-9691 ou 426-4021. Carda Ltée.

Chalet 20x28, comprenant frigidaire, poêle, meubles, électricité. Pour plus d'informations contacter Paul Emile: 465-9691 ou 426-4021. Carda Ltée.

ACREAGE

2.5 acres, localisées à 61/2 milles de Bon Accord, gaz et électricité à la ligne de la propriété. Contactez René: 465-9691 ou 465-3855. Carda Ltée.

Chalet de 24x36, situé sur un terrain de 3 acres, incluant frigidaire et poêle. Pour plus d'informations, contacter René: 465-9691 ou 465-3855. Carda Ltée.

3.49 acres, situées à 8 milles de Sherwood Park, électricité à la ligne de la propriété veuillez contacter Paul: 465-9691 ou 432-7343. Carda Ltée.

158 acres de terrain, localisées à 91/2 milles de Barrhead, 80 acres en culture, avec gaz et électricité, veuillez contacter Paul: 465-9691 ou 432-7343. Carda Ltée.

ASSURANCE

Pour tous vos besoins d'assurance, contacter M. Norman Gervais, gérant, 8935 - 82 Avenue, Tél.: 465-9691. Carda Ltée.

A LOUER

Suite d'une chambre à coucher, incluant frigidaire et poêle, localisée au sud de la ville, téléphoner: 465-9693.

Demi duplex de 3 chambres à coucher, incluant frigidaire et poêle, tapis à la grandeur, localisé au nord de la ville, téléphoner: 465-9693.

DIVERS

Nous voici arrivés au temps le plus difficile de l'année, où nous avons tous peur d'être obligés de débourser de l'argent au gouvernement. Pour tous vos rapports d'impôt, veuillez contacter Cécile: 465-9691. N'oubliez pas qu'il ne reste qu'un mois et demi avant la date d'échéance.

DECISION

Ottawa, le 14 mars 1978

A la suite de l'audience publique tenue à Edmonton (Alberta) à partir du 13 décembre 1977, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes annonce les décisions suivantes.

Décision CRTC 78-167

CALGARY, BANFF, DRUMHELLER, EXSHAW, LAKE LOUISE, ROSEMARY, LETHBRIDGE, WATERTON PARK, BURMIS, PINCHER CREEK, BELLEVUE, COLEMAN, CARDSTON (ALBERTA) - 770970200

EDMONTON, ST-PAUL/BONNYVILLE, FALHER, LETHBRIDGE, CALGARY (ALBERTA) - 771030400

EDMONTON, ATHABASKA, WHITECOURT, HINTON, JASPER, LAC LA BICHE, FORT MCMURRAY, GRANDE PRAIRIE, PEACE RIVER, HIGH PRAIRIE, MANNING, HIGH LEVEL, FORT VERMILION, BATTLE RIVER, RAINBOW LAKE (ALBERTA) 771021300

Société Radio-Canada

Demandes présentées en vue de renouveler les licences de radiodiffusion expirant le 31 mars 1978 comme suit:

1) CBRT Calgary, CBRT-1 Banff, CBRT-2 Drumheller, CBRT-3 Exshaw, CBRT-4 Lake Louise, CBRT-5 Rosemary, CBRT-6 Lethbridge, CBRT-7 Waterton Park, CBRT-8 Burmis, CBRT-9 Pincher Creek, CBRT-10 Bellevue, CBRT-11 Coleman, CBRT-12 Cardston (Alberta);

2) CBXFT Edmonton, CBXFT-1 St-Paul/Bonnyville, CBXFT-2 Falher, CBXDT-3 Lethbridge, CBRFT Calgary (Alberta).

3) CBXT Edmonton, CBXT-1 Athabasca, CBXT-2 Whitecourt, CBXT-3 Hinton, CBXT-4 Jasper, CBXT-5 Lac la Biche, CBXT-6 Fort McMurray, CBXAT Grande Prairie, CBXAT-1 Peace River, CBXAT-2 High Prairie, CBXAT-3 Manning, CBXAT-4 High Level, CBXAT-5 Fort Vermilion, CBXAT-6 Battle River et CBXAT-8 Rainbow Lake (Alberta).

Décision:
APPROUVE

Le Conseil renouvelle ces licences du 1er avril 1978 au 31 mars 1983 aux conditions décrites dans l'avis public du 17 décembre 1975 (CRTC 75-589) et aux autres conditions qui seront spécifiées dans les licences.

Décision CRTC 78-169

EDMONTON, CHATEH, EDSON, FORT VERMILION, GRANDE CACHE, HIGH LEVEL, HINTON, JASPER, PEACE RIVER, RAINBOW LAKE ET WATERWAYS (ALBERTA) - 771171600

Société Radio-Canada

Demande présentée en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de CBX Edmonton, CBXA-FM Chateh, CBXD Edson, CBKC Fort Vermilion, CBWI Grande Cache, CBKD High Level, CBXI Hinton, CBXJ Jasper, CBXG-FM Peace River, CBXX Rainbow Lake et CBKF Waterways (Alberta), qui expire le 31 mars 1978.

Décision:

APPROUVE

Le Conseil renouvelle cette licence du 1er avril 1978 au 31 mars 1982 aux conditions décrites dans l'avis public du 17 décembre 1975 (CRTC 75-589) et aux autres conditions qui seront spécifiées dans la licence.

Le Conseil a noté les progrès considérables réalisés par la Société Radio-Canada, en vertu de ses responsabilités, dans le cadre du Plan de rayonnement accéléré afin d'étendre les services de ses réseaux de radio et de télévision dans toute la province de l'Alberta.

En ce qui concerne ses émissions, le Conseil a noté avec plaisir que la Société Radio-Canada entend continuer de renforcer sa présence locale et régionale en Alberta et de réaliser un plus grand nombre d'émissions locales qui demandent une très grande participation de la communauté et reflètent les intérêts des différents groupes de citoyens de ces localités. Le Conseil a aussi pris note de l'engagement de la Société Radio-Canada "de s'appliquer à trouver et à développer des talents de l'Alberta, surtout dans le domaine de la musique et dess variétés". (traduction)

ERRATUM

MODIFICATION A LA DECISION CRTC 78-165

EDMONTON (ALBERTA) - 760897900

Société Radio-Canada

Le Conseil, par la présente, modifie la première phrase de la décision ci-haut mentionnée, comme suit:

"Le Conseil accorde une licence expirant le 31 mars 1982 aux conditions décrites dans l'avis public du 17 décembre 1975 (CRTC 75-589) et aux autres conditions qui seront spécifiées dans la licence".

Lise Ouimet
Secrétaire général


Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes | Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Avis d'Audience Publique

Ottawa, le 13 mars 1978

DEUXIEME PARTIE

CALGARY (ALBERTA)

LE 9 MAI 1978, 9h00

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes tiendra une audience publique à compter du 9 mai 1978 à Sheraton - Calgary Inn, 202-4ème ave., sud-ouest, Calgary, (Alberta) afin d'étudier ce qui suit:

UNION DES ETUDIANTS, UNIVERSITE D'ALBERTA, EDIFICE DE L'UNION DES ETUDIANTS, #62 UNIVERSITE D'ALBERTA, EDMONTON (ALBERTA). T6G 2J7

Université d'Alberta, Edmonton (Alberta) - 771799400

Demande présentée en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin d'exploiter une station de radio MA (à courants porteurs) pour desservir le campus de l'université d'Alberta, Edmonton (Alberta) comme suit:

Données techniques:

Fréquence: 1580 kHz

Puissance: 20 watts de jour et de nuit

Endroit où l'on peut examiner la demande:

Pièce 256 (bureau général)
Edifice de l'union des étudiants
62 université d'Alberta
Edmonton (Alberta)

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Comment intervenir

Quiconque désire formuler des commentaires à propos d'une demande peut présenter une intervention écrite. Cette intervention doit comporter un exposé clair et succint des faits et des motifs pour lesquels l'intervenant appuie la demande, s'y oppose ou propose de la modifier. L'intervenant doit aussi indiquer s'il désire comparaître à l'audience.

Date d'échéance pour la réception des interventions:

le 19 avril 1978

Les interventions doivent être envoyées par courrier recommandé ou par messager au requérant et au CRTC avec preuve de signification.

Examen des demandes

A l'adresse locale indiquée dans l'avis et au Conseil, 100, rue Metcalfe, pièce 1601, Ottawa (Ontario) ou à son bureau régional de l'ouest, 1860 - 1050 ouest, rue Pender, Vancouver (Colombie-Britannique).

Règles de procédure
On peut obtenir de plus amples informations en se procurant une copie des Règles de procédure disponible au coût de 35 cents au: Centre d'édition, Centre d'imprimerie, Imprimerie et édition, Ministère des Approvisionnements et Services, 270, rue Albert, Ottawa (Ontario).

Information:

Ecrire au Conseil ou téléphoner à 613-996-2294 ou 992-6240

Lise Ouimet
Secrétaire général

CRTC - Avis public 1978-36


Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes | Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Génies en Herbe

J.H PICARD

GP VANIER

DONNELLY

FINALE Genies en Herbe

ECOLE J. H. PICARD — ECOLE G. P. VANIER

LE SAMEDI 25 MARS A 18H00

CBXFT

CANAL 11, CABLE 12



ZOOM
SUR LES HÉRITIERS DE LORD DURHAM

QU'EST-CE QUE «LES HÉRITIERS DE LORD DURHAM»?

"Les Héritiers de Lord Durham" est le titre de deux volumes produits par la Fédération des Francophones Hors Québec et ses neuf associations provinciales.

Ces deux volumes sont le fruit d'un laborieux travail qui a débuté à l'été de 1976 et qui s'est terminé au début de 1977. Les deux volumes ont été publiés respectivement les 13 avril et 25 mai 1977.

Pour la première fois dans leur histoire, les francophones hors Québec ont étalé brutalement leur situation. Ils ont dit sans ambages que leur situation était quasi désespérée, que des mesures drastiques s'imposaient.

Ouvrage documenté abondamment, "Les Héritiers de Lord Durham" s'est avéré très populaire.

Jusqu'à maintenant nous avons vendu près de 5,000 volumes à une clientèle très variée: la population en général, les gouvernements fédéral et provinciaux, y compris le gouvernement québécois, les commissions scolaires, les librairies et bibliothèques, les universités, des chercheurs, des étudiants, des caisses populaires, plusieurs associations culturelles et politiques, etc.

QUI EST LORD DURHAM?

Lord Durham fut choisi par les autorités britanniques comme gouverneur du Canada en 1837. Peu de temps après "les troubles de 1837-38, Lord Durham fit un rapport aux autorités britanniques sur les malaises de la colonie d'Amérique". Selon lui, la contestation n'avait pas lieu entre le gouvernement et le peuple, mais relevait d'un conflit entre deux "races". Les français (Canadiens) étaient demeurés selon lui, un peuple ignare, inactif et stationnaire, alors que les anglais étaient des émigrés entreprenants.

Comme solution au problème, Lord Durham recommanda l'anglicisation des francophones: "C'est pour les faire sortir de leur infériorité que je désire donner aux 'Canadiens' notre caractère anglais". Il proposa également l'union des deux Canada qui a abouti en 1840 à l'Acte d'union. Par cette union, il croyait que les "Canadiens" allaient renoncer à "leurs vaines espérances de nationalité".

L'objectif de Lord Durham d'assimiler les Français du Canada a été partiellement atteint. Il a laissé derrière lui un héritage peu enviable: nous en sommes les héritiers.

POURQUOI CE BULLETIN D'INFORMATION

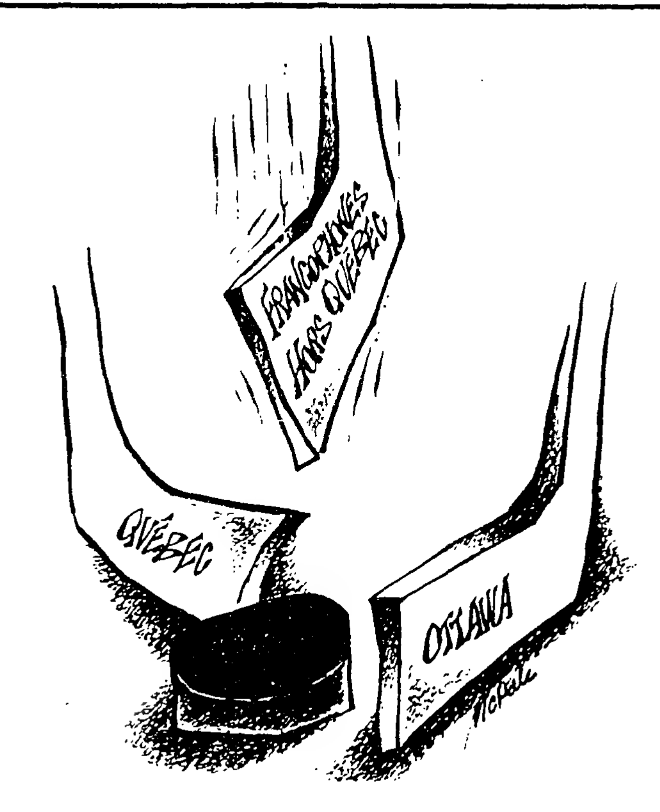
Depuis plus d'un an, la Fédération des Francophones Hors Québec a été propulsée sur la scène nationale. Nos nombreuses interventions publiques ont suscité diverses réactions dans l'opinion publique, auprès des média d'information et même chez les politiciens.

Mais il est possible aussi que la fréquence élevée de nos interventions en ait dérouté plusieurs. C'est pourquoi ce bulletin d'information veut dégager clairement le sens et la portée des interventions de la F.F.H.Q. en les situant dans le déroulement de l'histoire récente de la Fédération.

Ce bulletin d'informction s'inscrit également dans un contexte très particulier. Les interventions "politiques" de la F.F.H.Q. ont provoqué des rebondissements inattendus. Entre autres, le langage plus dynamique, plus "politisé" de la F.F.H.Q. a, semble-t-il, inquiété des représentants élus (députés et ministres) qui nous reprochent de rechercher avant tout la confrontation. Ils n'étaient pas habitués à ce genre de langage de notre part. Nous sommes devenus une entité importante et nous ne voulons plus être mis à l'écart du grand débat canadien actuel.

Dans ce bulletin d'information, nous voulons donc rétablir les faits, expliquer l'orientation que nous avons prise pour mener à bien nos objectifs. Enfin, nous devons répondre aux questions qui nous sont souvent posées.

Le Conseil d'administration de la Fédération des Francophones Hors Québec



NOTRE RÉVOLUTION TRANQUILLE

Au Québec, la révolution tranquille des années '60 a fait surgir de sa léthargie le peuple québécois qui cherche encore aujourd'hui à s'autodéterminer.

Chez nous, les effets de la révolution tranquille se sont peu faits sentir. Bien que de souche, d'origine commune (descendants de Français), les Acadiens, Franco-Ontariens et tous les autres francophones du pays ont une histoire qu'on ne peut ramener à celle des Québécois et forment des communautés francophones distinctes de celle du Québec.

A part l'activité intense autour des conflits scolaires qui ont parsemé leur histoire, les francophones hors Québec avaient acquis la réputation d'être en général un peuple soumis, patient, tranquille et conciliant.

Cette attitude de bienveillance, malheureusement trop répandue, a fait des ravages dans nos communautés. Trop souvent, nous nous sommes "accommodés" au système anglais et cela nous a valu une perte énorme d'effectifs qui ont été engloutis par la majorité. L'assimilation de nos compatriotes s'est faite et continue de se faire à tous les niveaux: au niveau psychologique d'abord, ensuite au niveau linguistique et culturel, puis au niveau de l'intégration totale dans la société majoritaire. Les francophones deviennent alors "des entités invisibles": ils sont en voie d'assimilation totale.

La crise de l'unité nationale qui sévit depuis quelques années a eu comme effet bénéfique de réveiller un bon nombre de francophones. Les francophones (autant les Québécois que les francophones hors Québec) sont devenus des enjeux importants pour l'avenir du pays.

La nouvelle attitude des groupes francophones hors Québec est relativement récente. Il n'y a pas longtemps, nos leaders pensaient qu'il ne fallait pas se mettre le gouvernement "à dos" de peur de tout perdre: "Il ne fallait pas mordre la main qui nous nourrissait".

D'un groupe minoritaire ordinaire, auquel les gouvernements attachaient très peu d'importance, les communautés francophones hors Québec ont fait un suprême effort pour exercer leur

SOMMAIRE

Publi-reportage de la Fédération des Francophones hors Québec.

ZOOM

pouvoir. Elles sont très conscientes de leur importance et ont dit tout haut ce que tout le monde pensait tout bas. Nous nous préparions lentement mais sûrement, pour nous manifester ouvertement. Nous n'avons pas eu peur d'étaler la triste réalité de nos communautés. Nous sommes ce que nous sommes: des communautés en voie d'extinction à plus ou moins brève échéance. Avec "Les Héritiers de Lord Durham" nous avons voulu démontrer l'urgence de la situation.

Dix mois après la parution de "Les Héritiers de Lord Durham", on parle encore de nous. Les gouvernements savent et ont raison de croire que l'ère de la "tranquillité" avec les francophones hors Québec est révolue.

Il nous est impossible d'accepter les demi-mesures, des solutions de façade, si nous voulons améliorer notre situation. Notre réalité nous impose un rythme nouveau, une approche qui touche à la racine du problème et des solutions d'envergure.

Notre résurgence sur le plan national s'est produite tellement rapidement et avec tellement d'éclat que nous sommes devenus, pour les autorités politiques, imprévisibles, déroutants et même inquiétants. Les gouvernements sont déroutés par notre détermination, par notre volonté d'aller jusqu'au bout.

Il n'est donc pas étonnant de voir leur consternation devant ce brusque changement d'attitude de notre part.

C'est un peu comme si David était prêt à affronter Goliath. De fait, nous le sommes parce que:

— Nous savons ce que nous voulons et nous y tenons.
— Nous voulons participer aux décisions qui nous concernent.
— Nous faisons front commun: personne jusqu'à maintenant n'a réussi à briser notre solidarité.
— Nous ne sommes plus prêts à tomber dans des pièges, à nous faire leurrer par de vagues promesses et des rengaines.
— Nous n'acceptons plus de nous faire diviser pour que d'autres puissent régner en nous ignorant. Qu'on le veuille ou non, nous faisons partie du débat et du paysage.

Avec notre nouvelle attitude, nous nous sommes propulsés dans les "ligues majeures". Et nous sommes là pour y rester. Nous sommes devenus une troisième équipe, forte et gênante, qui a décidé de jouer son rôle et de tenir sa place dans l'enjeu de la crise canadienne actuelle.

Puisque nous sommes dans les ligues majeures, nous nous devons de jouer jusqu'au bout et nous ne jouons pas pour perdre.

QU'EST-CE QU'UNE POLITIQUE GLOBALE DE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES HORS QUÉBEC?

1. POLITIQUE GLOBALE

La conclusion principale des deux rapports "Les héritiers de lord Durham", est qu'il fallait que les différents paliers de gouvernement en arrivent à l'élaboration d'une politique globale de développement des communautés francophones hors Québec, une politique globale, précise, cohérente et définitive. Qu'entendons-nous par là?

Une politique globale, c'est une politique qui couvre un éventail complet de solutions à un problème particulier. Les solutions sont définies en termes de résultats concrets à atteindre. Par exemple, le gouvernement fédéral a décrété une politique globale nationale de l'énergie. Le Canada connaît présentement une crise grave de l'énergie, et le gouvernement canadien a décidé de prendre les grands moyens pour solutionner ce problème. L'énergie est un produit de plusieurs ressources naturelles. Pour chacune de ces ressources, le gouvernement fédéral, en collaboration avec les gouvernements provinciaux, a établi des mesures très précises de collecte et de préservation de chacune des différentes sources d'énergie: l'huile, le gaz naturel, l'électricité, etc. Des plans à long et à court termes ont été prévus à cet effet. En somme, la réponse du gouvernement à ce grave problème s'est faite sous forme de politique globale, une politique qui couvre tous les angles de la question.

La situation des communautés francophones hors Québec telle que décrite dans "Les héritiers de lord Durham", est une situation de crise elle aussi. Une crise d'un autre ordre que la crise d'énergie, mais nous croyons qu'elle est tout aussi importante. Le Canada est-il un pays où les deux peuples fondateurs, l'un français, l'autre anglais, peuvent vivre d'égal à égal, dans l'harmonie? Nous nous posons sérieusement la question. La crise de l'unité canadienne n'est pas étrangère à notre interrogation. Le gouvernement canadien est-il prêt à prendre les grands moyens pour remédier à cette crise de l'unité canadienne?

Si oui, il faudra qu'il comprenne que ce n'est qu'"une politique **globale**", et nous insistons sur ce mot, "de développement des communautés francophones hors Québec" qui saura redresser une situation d'inégalité pour les francophones, une situation qui, si elle persisite, finira par compromettre irrémédiablement l'unité du pays.

Une politique partielle pour les communautés francophones prolongerait l'attitude actuelle inacceptable des gouvernements et signifierait le dépérissement de nos communautés jusqu'à leur anéantissement complet. Jusqu'à maintenant, le gouvernement fédéral a cru bon d'instaurer un seul programme et d'y ajouter quelques mesures pour le "bien-être" des francophones hors Québec. Ce qui est loin d'être suffisant.

2. DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES HORS QUÉBEC

La politique globale précise et cohérente que nous exigeons est une politique de développement des communautés francophones hors Québec, c'est-à-dire une politique qui couvre tous les secteurs de la vie communautaire.

Cette demande est loin d'être révolutionnaire. Au contraire, on nous a laissé croire que c'était même l'objectif du gouvernement fédéral.

En effet, en 1968, Gérard Pelletier, alors qu'il était Secrétaire d'Etat, parlait de deux sociétés majoritaires d'un bout à l'autre du pays. Il fallait que les gouvernements nous donnent les droits de cité, réels et vécus pour vivre en majorité. Nous avions droit, avait-il dit, "de vivre à la même heure que nos frères du Québec, de nos parents d'Europe..."

Non seulement, la politique de développement est légitime, mais elle est nécessaire, et pour nous, et pour le pays entier.

Nous vous présentons ici des exemples de ce que nous entendons par le développement de nos communautés.

— La maîtrise de nos moyens d'éducation: l'obtention de conseils scolaires homogènes par exemple.
— La mise sur pied de conseils économiques régionaux.
— L'instauration de trois centres de production de radiodiffusion (radio et télévision): un dans les Maritimes, un pour l'Ontario et un pour l'Ouest, au lieu de se faire parachuter trop d'émissions du Québec.
— Des garderies et maternelles françaises et non bilingues ou d'immersion.
— Des infrastructures pour assurer le loisir de nos jeunes.
— Des hôpitaux où l'on peut se faire soigner en français, etc.

En fait, ce que nous demandons, c'est de pouvoir vivre en français. Une politique globale, c'est ça. Il faudra prendre le taureau par les cornes pour redresser les injustices que nous subissons depuis trop longtemps.

1978: NOS PROJETS, NOS INTERVENTIONS, NOTRE ACTION

• 1978 sera-t-elle l'année de la vérité? Nous entendons continuer le travail amorcé, c'est-à-dire faire connaître la situation des francophones hors Québec pour que les gouvernants prennent conscience de l'urgence qu'il y a à résoudre nos problèmes.

• 1978 est une année d'élections d'après nos sources généralement bien renseignées. Il faudra à cette occasion, acculer tous ces politiciens qui font des beaux discours, au pied du mur pour savoir s'ils endossent nos objectifs et s'ils sont prêts à les défendre.

• 1978 est aussi l'année de la continuation et de la fin de l'enquête de la Commission de l'unité canadienne. Nous avons été présents à l'audience d'Ottawa, tout comme nos membres l'ont été dans leurs provinces respectives. L'audience à Ottawa a eu lieu les 1er, 2 et 3 mars.

• En 1978, probablement au printemps, nous entendons mobiliser une part importante des leaders de la francophonie dans un forum de discussions sur nos actions, nos stratégies.

• En mai prochain, nous espérons pouvoir rendre public le fruit d'un laborieux travail: un dossier comparatif sur la situation des francophones hors Québec et des anglophones au Québec.

• En juin prochain, la F.F.H.Q. se présentera à l'audience publique du CRTC lors du renouvellement des licences des réseaux de la société Radio-Canada. Tel qu'indiqué dans "Les Héritiers de lord Durham", nous avons tenu parole et avons suivi le CRTC dans ses déplacements, depuis septembre 1977, de Moncton à Vancouver. L'audience de juin marquera l'heure de la synthèse de nos interventions.

ZOOM

QUI VEUT LA FIN, PREND LES MOYENS

En produisant "Les Héritiers de Lord Durham", la F.F.H.Q. est arrivée aux conclusions suivantes:

La situation des communautés francophones hors Québec, minées par l'assimilation, est tellement dramatique, qu'elle requiert des solutions hors de l'ordinaire.

Il faut un revirement global, immédiat. Nous avouons honnêtement que les francophones hors Québec sont voués à la disparition à plus ou moins brève échéance si les autorités observent le statu quo.

En conséquence, nous avons formulé deux demandes:

1. Une politique globale, précise, cohérente et définitive de développement des communautés francophones hors Québec.
2. Pour ce faire, nous avons demandé, au gouvernement fédéral, la création d'une commission permanente qui se rapporterait directement au Cabinet. Pourquoi cette place de choix? Parce que le gouvernement doit en faire une priorité et suivre le dossier de très près.

Nous ne croyons pas que nos exigences fondamentales soient irréalistes, utopiques.

À plusieurs reprises, les gouvernements ont "pris le taureau par les cornes" pour résoudre certains problèmes:

— À coups de millions, le premier ministre Trudeau a institué une Commission de l'unité canadienne qui se promène à travers le pays pour tenir des audiences publiques.

— Pour prévenir les coups face aux agissements du Québec, le premier ministre Trudeau a créé un ministère des Relations fédérales-provinciales. C'était un problème de l'heure.

— Au gouvernement du Manitoba, on institua, en 1970, un bureau de l'Education française, structure qui n'existe même pas en Ontario.

— Devant le sous-développement des communautés autochtones, le gouvernement fédéral institua le ministère des Affaires indiennes.

— Pour la promotion de la femme, le gouvernement fédéral encouragea la participation de la femme à l'intérieur des innombrables activités de l'année internationale de la femme. Un comité consultatif permanent sur la situation de la femme conseille régulièrement les décisionnaires.

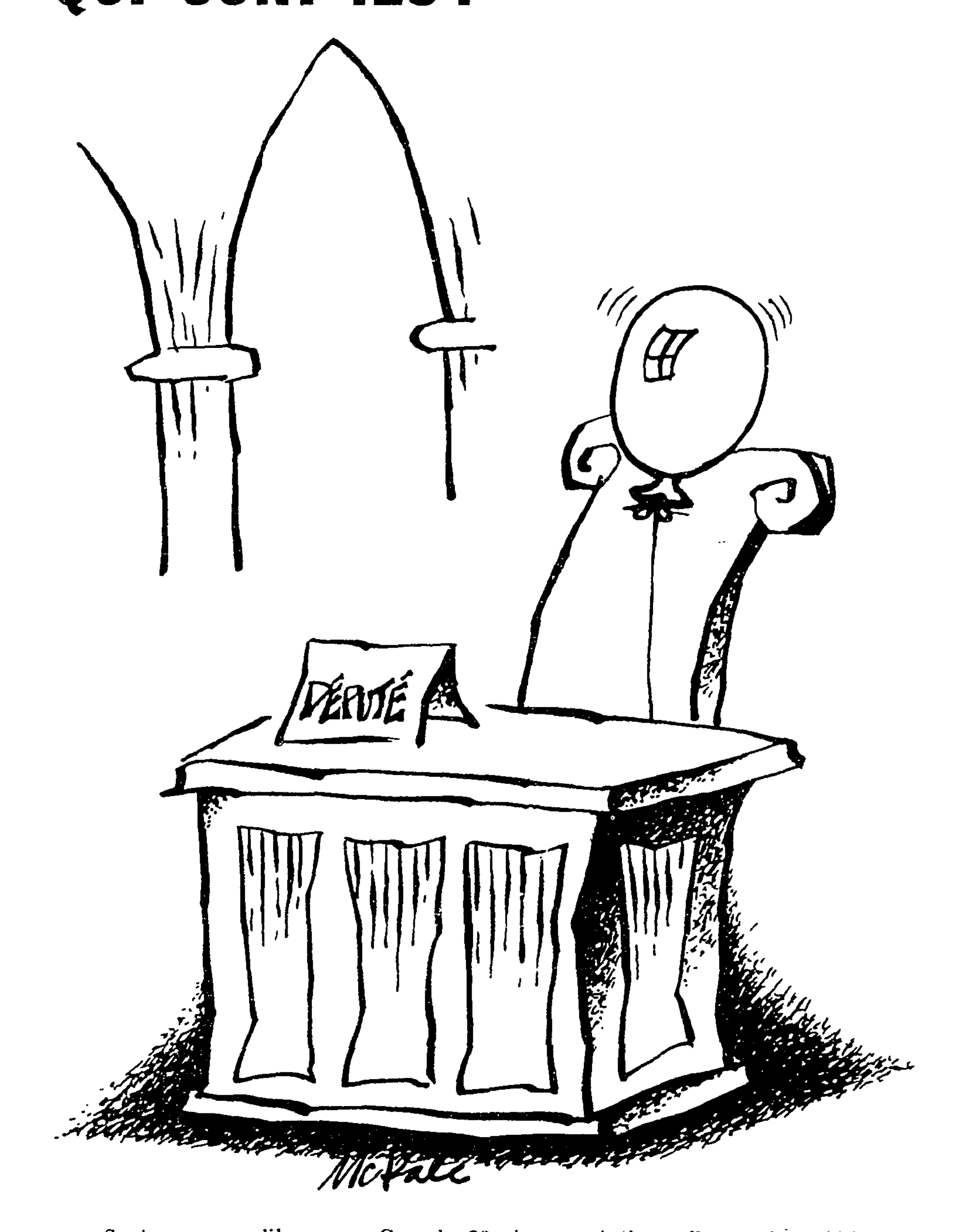
— Au niveau provincial, le gouvernement de l'Ile-du-Prince-Edouard a instauré récemment, par un arrêté en conseil, un "comité de développement des communautés acadiennes". Ce comité est un modèle de la commission permanente que nous envisageons sur le plan du gouvernement fédéral. Le comité voit à l'élaboration de politique de développement de la communauté acadienne, aux priorités et à l'évaluation de l'implantation des programmes. Le comité composé de trois membres de la communauté acadienne, d'un député, d'un adjoint du premier ministre, se rapporte directement au premier ministre.

Notre liste pourrait être plus longue.

Pour atteindre de grands objectifs, les gouvernements ont déjà prouvé qu'ils sont capables de remuer mer et monde.

La volonté politique, nous y croyons. La F.F.H.Q. a voulu, en 1977, exposer la situation des francophones hors Québec. Nous espérons que 1978, soit l'année où la bonne volonté des politiciens sera démontrée par des réponses précises à nos demandes.

NOS VÉRITABLES REPRÉSENTANTS: QUI SONT-ILS?



Saviez-vous qu'il y a au Canada 23 circonscriptions électorales fédérales où les francophones hors Québec constituent au moins 15% de la population? Voici un tableau présentant ces 23 circonscriptions, ainsi que le pourcentage de personnes de langue maternelle française, dans chacune d'elles. De plus, nous avons inscrit le nom du député élu lors de la dernière élection fédérale.

Province	Circonscription electorale	Population langue maternelle française	Deputes	Partis
I.P.-E.	Egmont	18.6%	D. McDonald	PC
N.-E.	Cap Breton Highlands-Canso	15.9%	A. MacEachen	L
	South Western Nova	25.2%	C. Campbell	L
N.-B.	Gloucester	81.4%	H. Breau	L
	Madawaska-Victoria	74.4%	E. Corbin	L
	Moncton	29.2%	L. Jones	ind
	Northumberland-Miramichi	28.7%	M. Dionne	L
	Restigouche	66.4%	M. Harquail	L
	Westmorland-Kent	66.9%	R. Leblanc	L
Ontario	Algoma	15.9%	M. Foster	L
	Cochrane	52.6%	R. Stewart	L
	Glengarry-Prescott-Russell	70.9%	D. Ethier	L
	Nickel-Belt	39.0%	J. Rodriguez	NPD
	Nipissing	31.0%	J.-J. Blais	L
	Ottawa-Carleton	23.6%	J. Pigott	PC
	Ottawa-Centre	14.9%	H. Poulin	L
	Ottawa-Vanier	56.0%	J.-R. Gauthier	L
	Stormont-Dundas	29.3%	Ed Lumley	L
	Sudbury	26.1%	J. Jerome	L
	Timiskaming	28.2%	A. Peters	NPD
	Timmins	41.6%	J. Roy	L
Manitoba	Provencher	16.0%	J. Epp	PC
	St-Boniface	19.0%	J. Guay	L

Source: Statistiques-Canada, Recensement 1971, Bulletin no. 92-773 (SP-3)

Il y a trois autres circonscriptions où des francophones ont été élus malgré un faible pourcentage de francophones dans leur circonscription. Il s'agit de Marcel Lambert (PC) Edmonton-ouest avec 3.8% de francophones et Gilbert Parent (L) St. Catharines en Ontario avec 3.5% et Robert Daudlin (L) Kent-Essex avec 4.0% de francophones.

Notons que pour les 23 circonscriptions, il y a seulement neuf députés francophones. Les francophones hors Québec sont vraiment sous-représentés à la Chambre des Communes. Si au Manitoba, par exemple, dans la circonscription de St-Boniface où la population française est de 19%, on a réussi à faire élire un député francophone, il n'y a pas de raison pour que dans les quatorze autres circonscriptions, il ne soit possible d'y faire élire un député francophone. Certains députés anglophones de ces circonscriptions ignorent totalement les besoins spécifiques des francophones de leur circonscription. Mais, il ne faut pas blâmer que les députés anglophones; des députés francophones provenant de circonscriptions composées d'une majorité française, n'ont que très peu ou pas du tout ouvert la bouche pour défendre les moindres droits ou les moindres exigences formulés par les communautés francophones hors Québec.

Face à une telle situation et dans l'éventualité d'une élection fédérale prochaine, les associations membres de la F.F.H.Q. sont présentement en train de constituer des dossiers sur les députés élus des circonscriptions où les francophones constituent un pourcentage important de la population. Ces dossiers permettront de juger l'ampleur ou l'absence de la représentation de ces députés au développement des communautés spécifiquement pour les francophones.

Nous saurons à ce moment-là, dans quelle mesure les députés sont nos véritables représentants à la Chambre des communes. A la lumière des résultats, nous espérons que les francophones hors Québec sauront choisir judicieusement leur prochain député.

ZOOM

LA F.F.H.Q.: C'EST QUOI?

Composition

Comme son nom l'indique, la F.F.H.Q. est une fédération. Elle est composée des neuf associations provinciales suivantes: la Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador, la Société St-Thomas d'Aquin de l'Ile-du-Prince-Edouard, la Fédération des Acadiens de la Nouvelle-Ecosse, la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick, l'Association canadienne-française de l'Ontario, la Société franco-manitobaine, l'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan, l'Association canadienne-française de l'Alberta et la Fédération des Franco-Colombiens. Nous sommes une force de frappe nationale.

De plus, il y a quatre membres associés à la F.F.H.Q.: ce sont la Fédération canadienne-française de l'Ouest, la Société nationale des Acadiens, la Fédération des jeunes Canadiens français et la Fédération des femmes canadiennes-françaises.

Chacune des associations délègue deux membres aux assemblées générales de la Fédération.

Quant à l'exécutif, il est composé de cinq membres: deux de l'Est, deux de l'Ouest et un membre de l'Ontario.

Les membres de l'exécutif se sont rencontrés six fois en 1977 (soit aussi souvent que le besoin s'en est fait sentir). L'assemblée générale s'est réunie trois fois au cours de 1977. De plus, en 1977, la Fédération a instauré des rencontres occasionnelles des directeurs généraux des associations (des permanents) pour discuter des aspects plus techniques ou administratifs des associations.

Fonctionnement

Les juridictions des associations et de la Fédération sont bien établies. En ce sens, c'est une vraie fédération.

Les associations provinciales sont autonomes et oeuvrent sur le plan provincial. Elles peuvent toutefois, dans une action quelconque, demander l'appui de la Fédération.

La Fédération oeuvre sur le plan national et veille aux décisions prises par le gouvernement fédéral à notre égard. Aucune décision d'orientation n'est prise sans le consensus des membres. Etant donné que la vie des communautés francophones hors Québec est dépendante des deux instances de gouvernement, les actions et pressions politiques doivent se faire aux deux niveaux.

En ce sens, la F.F.H.Q. est d'autant plus vigoureuse que les associations provinciales sont fortes.

Nous encourageons ainsi une participation plus active de toute la population au sein de leurs associations provinciales. La F.F.H.Q. ne s'en portera que mieux.

La F.F.H.Q. et les associations provinciales se sont données comme mandat le développement des communautés francophones hors Québec dans tous les secteurs d'activités et de faire pression en ce sens auprès de tous les niveaux de gouvernements responsables.

En ce sens, la F.F.H.Q. travaille avec vous et pour vous, comme le veut le mandat que les francophones hors Québec lui ont donné.

L'ÉDUCATION FRANÇAISE: LA PLANCHE DE SALUT POUR PLUSIEURS D'ENTRE NOUS

La plupart des communautés francophones à travers le pays ont survécu à l'ambiance assimilatrice du milieu en se battant constamment pour obtenir de l'enseignement en français, dans des écoles françaises.

Nous couper d'un enseignement en français, c'est couper le cordon ombilical qui nous rattache à notre langue et à notre culture.

Nous priver d'un enseignement en français, d'un enseignement de qualité, c'est le meilleur moyen pour un gouvernement d'abâtardir notre culture et, à longue échéance, d'exterminer des communautés entières.

Quelles sont les véritables intentions des gouvernants à l'égard de l'enseignement dans notre langue maternelle?

D'abord, qui sont ces gouvernants? L'éducation, d'après la constitution canadienne, est un domaine relevant de la compétence exclusive des provinces, donc les gouvernements provinciaux en sont les premiers responsables. Ensuite, viennent les commissions scolaires qui déterminent les priorités régionales. Mais par-dessus ces deux échelons de gouvernement, le gouvernement fédéral, depuis la proclamation de la loi sur les langues officielles, a décidé d'intervenir lui aussi.

Donc, ce que cela signifie, c'est que lorsqu'une communauté francophone désire obtenir de meilleurs services en éducation, elle doit se battre (la plupart du temps) contre trois paliers de gouvernement.

Les services d'éducation en français pour les communautés francophones hors Québec sont encore déficients en 1978 et parfois même inexistants. Aussi, la Fédération des Francophones Hors Québec a fait de l'éducation française, un de ses principaux objectifs.

Un chapitre entier de "Les héritiers de Lord Durham" a été consacré à l'enseignement des francophones hors Québec, chapitre exposant de long en large, toutes les déficiences, les lacunes et même l'absence des service d'éducation en français.

Les interventions publiques de la F.F.H.Q. à l'égard du droit de l'éducation en français ont été fréquentes et sont loin d'être terminées.

Conférence des premiers ministres, St-Andrews, Nouveau-Brunswick, (août 1977)

Tout d'abord, lors de la rencontre des premiers ministres des provinces à St-Andrews (N.-B.) où il était question d'accord de réciprocité proposé par le gouvernement québécois, la F.F.H.Q. voulait faire une mise en garde aux gouvernements provinciaux.

Comme on le sait, les accords de réciprocité visaient, entre autres, à desservir les Québécois qui déménageraient dans les autres provinces et à leur assurer des services d'éducation en français. En contrepartie, le gouvernement du Québec se disait prêt à rendre pareil service aux "immigrants" anglophones des autres provinces. La F.F.H.Q. approuvait les accords de réciprocité en autant que les communautés francophones hors Québec soient consultées.

Désapprouvant le principe de la proposition québécoise, les premiers ministres des provinces anglaises, entre autres, MM. Blakeney, Davis et Hatfield, disaient à qui mieux mieux, que les francophones de leurs provinces avaient tous les services requis, et qu'il n'était point besoin de faire "du spécial" pour les "immigrants" québécois.

La F.F.H.Q. ne pouvait passer sous silence cette vantardise effrontée des gouvernants qui oublient trop facilement les conflits scolaires dans leurs provinces.

Justement, nous profitions de l'occasion pour dénoncer un conflit scolaire qui s'éternise: celui de Prud'homme, Vonda et St-Denis en Saskatchewan.

Conférence des ministres de l'Education, Edmonton, Alberta.

Une rencontre importante des ministres de l'Education avait été prévue pour les 25, 26 et 27 septembre derniers afin de discuter de l'éducation des minorités de langues officielles. N'ayant jamais été consultées par les gouvernements provinciaux, la F.F.H.Q. et ses composantes, les associations provinciales, ont tenté de se faire inviter par le Conseil des ministres de l'Education. Impossible, nous a-t-on dit.

Aussi, nous décidions de nous inviter nous-mêmes, ou du moins, d'être sur les lieux, pour rappeler aux ministres de l'Education que la F.F.H.Q. avait déjà établi des plans d'action en matière d'éducation dans "Les héritiers de Lord Durham" (les deux volumes).

Nous profitions également de l'occasion pour dénoncer certaines tactiques de diversion:

1. Le groupe Tellier (mis sur pied par M. Trudeau pour la question de l'Unité nationale) s'était permis de rendre public un article qui donnait l'impression que tout allait bien dans l'éducation des minorités. Encore une fois, on nous répétait la rengaine "Ca va bien... il y a eu du progrès. N'êtes-vous pas d'accord avec ce que nous faisons pour vous?" (Les héritiers de Lord Durham, page 12).
2. Nous avions appris que les ministres de l'Education allaient accepter de procéder à une étude sur l'état de l'enseignement de la minorité de leur province. Nous considérons que les gouvernements provinciaux ont recours, encore une fois, à des tactiques de diversion, pour éviter de résoudre les vrais problèmes, des problèmes connus qui ont besoin de remèdes urgents et non pas d'autres études.

Conférence des ministres de l'Éducation, Toronto, le 17 novembre 1977

Rencontre un peu plus corsée des ministres de l'Education avec le gouvernement fédéral où il était question de renégociations des accords en matière d'éducation et d'enseignement de la langue de la minorité et de la langue seconde.

Des formules proposées, la F.F.H.Q. en a retenu une en particulier, celle des paiements formulaires. Cependant, la F.F.H.Q. s'objectait fortement à ce qu'on accorde plus d'importance à l'enseignement de la langue seconde (l'anglais) au détriment de l'enseignement en français. C'est malheureusement ce qui était sur la table des négociations.

Puisque aucune décision n'a été prise lors de cette rencontre, nous espérons que les gouvernements fédéral et provinciaux ont pris connaissance de nos objections (communiqué de presse du 16 novembre 1977) et qu'ils sauront mieux choisir.

Conférence des ministres de l'Éducation, Victoria, le 16 janvier 1978

A cette conférence, les ministres de l'Education devaient déposer leurs études (de 4 mois) sur la situation de l'enseignement de la minorité de langue officielle. Malgré nos tentatives pour obtenir une copie des rapports lors de cette conférence, les études sont restées secrètes. Le 17 février dernier cependant, après en avoir obtenu une copie "sous la table", nous diffusions un communiqué de presse dénonçant la stratégie secrète des gouvernements. Nous demandions aux gouvernements de passer sans plus tarder à l'action.

Les ministres de l'Education ont fait preuve de mauvaise volonté en nous excluant du débat, en nous privant de l'information qui nous concerne.

Ils ont raté une belle occasion de poser des gestes concrets et positifs. Nous sommes là, prêts et disposés à collaborer avec eux; mais on continue de nous ignorer.

Ce qui se dégage de nos interventions, c'est qu'il faut se faire un devoir de suivre de très près les gouvernements, car on ne peut s'en remettre à eux. Ils prennent pour acquis que tout va bien dans le meilleur des mondes possibles. Il nous semble même qu'il existe une certaine complicité de tous les gouvernements provinciaux, pour nous donner les mêmes réponses à nos demandes. Ils reprennent les rengaines bien connues.

"Les gens ne veulent pas du français."

"Vous avez des droits (sic) et vous ne vous en servez pas."

"Vous êtes trop pessimistes, les choses ne vont pas si mal que ça."

"Vous demandez trop, trop vite... il y a des limites."

(Les Héritiers de Lord Durham, pages 12, 13)

ZOOM

Saviez-vous que...

Les parents francophones de Prud'homme en Saskatchewan se sont battus récemment pour que la demi-heure de français oral par jour qui était enseignée dans les écoles soit augmentée à une heure... Les commissions scolaires refusaient de payer le transport des élèves qui s'étaient inscrits ailleurs à cause de cette situation.

Ces parents lésés dans leurs droits se sont donc adressés au premier ministre Pierre E. Trudeau, après des démarches sans résultat auprès de leur commission scolaire. De plus, ils ont demandé une aide financière au gouvernement fédéral pour défrayer les factures d'avocats et dépenses connexes résultant de cette affaire, puisque ce même gouvernement est prêt à payer les factures des avocats et dépenses connexes des anglophones du Québec (qui contestent la loi scolaire) qui eux, ont plus d'une heure d'anglais par jour dans leurs écoles.

Quant on pense qu'au Nouveau-Brunswick, dans le district francophone de Tracadie, 35 étudiants anglophones sont transportés aux frais de la Commission scolaire dans le district scolaire voisin de Newcastle, on se pose des questions!

Saviez-vous que...

Les Acadiens de l'Ile du Prince-Edouard ont obtenu leur "Commission pour le développement des communautés acadiennes", qui a été instaurée par un arrêté en conseil du Conseil exécutif (cabinet) de la province et qui se rapporte directement au premier ministre.

Saviez-vous que...

Le Conseil de la vie française a donné un octroi de $10,000. à la Fédération des Francophones Hors Québec. Cet argent a aidé à l'impression du rapport "Les Héritiers de Lord Durham".

La Société Saint-Jean-Baptiste de son côté, s'intéresse également à notre Fédération et a donné un octroi de $5,000. pour notre dossier comparatif sur la situation des anglophones au Québec et des francophones hors Québec.

AVEZ-VOUS ENTENDU PARLER DE $75 MILLIONS POUR LES MINORITÉS DE LANGUE OFFICIELLE?

Le Secrétaire d'Etat a bel et bien annoncé le 27 octobre dernier, que le gouvernement fédéral accordera $75 millions pour les minorités de langue officielle.

Ce que nous trouvons curieux, c'est que le gouvernement annonce cette importante mise de fonds pour les minorités sans aucun plan d'action. Deux mois plus tard, il annoncera des mesures. Mais nous nous imaginons mal comment on peut établir des budgets sans une évaluation préalable des besoins. Tout est à faire: la politique, les programmes, les objectifs, les plans d'action. Il ne faut pas mettre la charrue devant les boeufs!

Le budget que le gouvernement fédéral consacrera pour les minorités apparaît phénoménal. Mais il faut y regarder de près, car nous avons nettement l'impression qu'on a voulu nous jeter de la poudre aux yeux.

Tout d'abord, ce qu'on a pas dit très clairement c'est que le $75 millions est réparti sur cinq ans. Nous avons appris que les sommes sont ventilées de la façon suivante.

1978-79:	$ 9 millions
1979-80:	$12 millions
1980-81:	$15 millions
1981-82:	$18 millions
1982-83:	$21 millions
Total:	$75 millions

Le $9 millions prévu pour l'année financière qui vient, n'est pas destiné seulement aux francophones hors Québec.

En effet, le Secrétaire d'Etat a annoncé que les sommes allouées devront être partagées avec nos compagnons d'infortune (sic), les anglophones du Québec. De plus, comme si les minorités ne côtoyaient pas suffisamment la majorité, le gouvernement fédéral entend continuer ses programmes de "rapprochement".

Ainsi, les $9 millions s'évaporent très facilement.

Nous regrettons que le gouvernement fédéral ait pensé satisfaire nos besoins par une simple annonce de fonds accrus, sans tenir compte tout d'abord de notre objectif fondamental: **une politique globale de développement des communautés**, une politique qui aurait été élaborée en tenant compte de nous, de notre participation efficace, de nos priorités et besoins essentiels. C'est pourquoi nous disons: commençons par le commencement; élaborons d'abord ensemble, une politique, et après, on dressera la liste des ressources qu'implique sa mise en application. Et pour ceux que ça inquiète, nous disons: ne vous dégonflez pas. Les sommes requises pour notre développement, nous les attendrons. Le gouvernement ne peut nous les refuser sans se condamner et élargir les brèches d'une unité nationale déjà fort hypothéquée.

1968-1978:

ESCALADE DES DÉBOIRES DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES HORS QUÉBEC AVEC LE SECRÉTARIAT D'ÉTAT

Ce bilan de l'activité du gouvernement fédéral à notre égard coïncide avec l'accession au pouvoir du Premier ministre Trudeau. La Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme ayant abouti à la proclamation de la loi sur les langues officielles en 1969, c'est vers cette époque que le gouvernement fédéral, dirigé par M. Trudeau, a réellement amorcé des programmes visant l'égalité des deux communautés linguistiques officielles.

La thèse fédéraliste du Premier ministre Trudeau, reposant sur la reconnaissance des deux peuples fondateurs, a redonné espoir aux francophones vivant à l'extérieur du Québec.

A partir de cette époque, les associations provinciales des francophones hors Québec ont profité de "l'ouverture d'esprit" du gouvernement fédéral pour redoubler leurs efforts dans le travail qu'elles avaient depuis longtemps amorcé.

Puisque le sort des communautés francophones hors Québec avait été confiné au Secrétariat d'Etat, la chronologie des événements est présentée selon les différents Secrétaires d'Etat nommés par le Premier ministre Trudeau.

Juillet 1968 — novembre 1972: période Gérard Pelletier — espoir d'un renouveau.

Dans un discours prononcé devant l'Association des Canadiens-français du Manitoba, le 7 décembre 1968, M. Gérard Pelletier annonçait les intentions du gouvernement fédéral à l'égard des francophones hors Québec. Ces intentions étaient plus que prometteuses pour notre avenir. Ainsi, Gérard Pelletier disait:

"Il faut redonner droit de cité, droit réel et vécu, à nos deux majorités linguistiques".

"Si vous n'existiez pas, le Canada serait autre ou ne serait peut-être pas".

"C'est à des membres de l'une de ces majorités que je m'adresse en ce moment".

"C'est vous qui nous inviterez à vous prêter main-forte dans les cadres que vous vous serez donnés et non pas nous qui vous fabriquerons de loin et de toutes pièces, des cadres artificiels".

"La bonne volonté des pouvoirs publics vous est acquise, leur aide sera généreuse avec discernement".

"Si le gouvernement canadien subventionne l'une ou l'autre de vos associations, c'est qu'il obéit à un devoir public. Le gouvernement, c'est vous".

"Il n'est que juste que vous viviez aujourd'hui comme tous les membres de nos deux majorités".

"Vous, Manitobains francophones, avez le droit et le devoir, dans votre vie française de vivre à la même heure que vos frères du Québec, de vos parents d'Europe, de vivre en communion constante avec eux tous".

"Nous sommes venus pour vous dire que nous admirons votre détermination à demeurer francophones, qu'en cela, vous avez aidé le Canada tout entier et que celui-ci aujourd'hui vous retourne son aide en vous donnant les moyens de ***ne plus penser à survivre mais à vous épanouir dans des cadres francophones et canadiens. Car c'est de vous, en dernière analyse que dépend l'issue de cette entreprise commune***".

A de tels propos, les communautés francophones hors Québec avaient de quoi se réjouir. Au Secrétariat d'Etat, naissait un nouveau programme: le programme d'action socio-culturelle.

Octobre 1969 — août 1971: période Robert Standbury — rien à signaler

M. Standbury ne fut pas Secrétaire d'Etat, mais il fut chargé du dossier des francophones hors Québec en tant que ministre sans portefeuille, de la Citoyenneté et d'Information-Canada.

Le règne de M. Standbury fut relativement bref. Le bilan de cette période est nul pour les francophones hors Québec. C'était encore l'instauration du programme d'action socio-culturelle.

ZOOM

ESCALADE DES DÉBOIRES DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES... (SUITE)

Novembre 1972 — septembre 1976: période Hugh Faulkner — accumulation de frustrations.

L'élection fédérale de 1972 amène un nouveau Secrétaire d'Etat en la personne de M. Hugh Faulkner. Une restructuration du programme de l'action socio-culturelle se dessine au sein du ministère.

Parallèlement, les associations provinciales des francophones hors Québec se regroupent au sein d'un "comité de liaison et d'action" mis sur pied par l'A.C.E.L.F. (l'Association canadienne d'éducation de langue française).

Regroupées, les associations provinciales de francophones prennent conscience de malaises ressentis chez plusieurs d'entre elles:

1. La restructuration du Secrétariat d'Etat implique une décentralisation dangereuse de la direction de l'action socio-culturelle. A Ottawa, les agents de programme sont francophones, dans les régions ce sont des anglophones qui s'occupent de plusieurs dossiers. De plus, cette décentralisation isole plus qu'elle ne regroupe nos communautés disséminées à travers le pays.
2. Sur un même pied d'égalité, dans une lourde structure administrative, le programme d'action socio-culturelle côtoie indécemment le programme du multiculturalisme. Le budget de celui-ci est même supérieur au premier.

Encore non-initiés dans les affaires publiques, nos membres, du comité de liaison et d'action, discutent de leurs griefs avec les fonctionnaires fédéraux. Notre approche plutôt polie, réservée, timide même et trop tolérante ne nous a valu aucune amélioration pour résorber nos craintes.

Le président de l'A.C.E.L.F. organise une rencontre du comité avec le Premier ministre Trudeau le 28 juin 1973, espérant y trouver une oreille plus attentive à nos doléances.

Cette rencontre, malheureusement mal préparée, n'a apporté aucun nouveau développement.

Nous retournons négocier une meilleure place au soleil que celle qui nous est offerte. Le 30 novembre 1973 nous rencontrons des fonctionnaires du Secrétariat d'Etat. Le comité demande entre autres "que les associations soient impliquées dans le processus de décision et dans l'établissement des priorités et des politiques visant le groupe canadien-français". Notre volonté de participer était présente déjà à cette époque. Nous étions convaincus qu'il fallait être impliqué à un plus haut niveau de décision.

En janvier 1974, le comité envoie une lettre au Secrétariat d'Etat demandant une augmentation substantielle des budgets. Puisque les subventions sont gelées depuis quelques années et que les besoins sont grands, nous demandons des subventions "deux fois supérieures".

Le 4 octobre 1974, les membres du comité devaient remettre un mémoire au sous-secrétaire d'Etat mais celui-ci se désiste de la rencontre. Le mémoire préparé sur les programmes d'action des associations est donc présenté à trois fonctionnaires à titre de document de travail. "Les membres du comité sont déçus de la rencontre et conviennent de la nécessité d'amener la question au plan politique".

Le 16 novembre 1974, Rencontre à Régina du comité de liaison et d'action avec M. Hugh Faulkner. Il "invite le comité à participer (avec d'autres organismes) à un comité consultatif restreint dont les fonctions seraient d'évaluer les programmes et les réalisations en cours et de conseiller le ministre sur les priorités et sur la stratégie à suivre".

A la réunion des 19 et 20 février 1975, M. Paul-François Sylvestre, attaché de presse de M. Hugh Faulkner, fait part des attentes du Secrétariat d'Etat. Il s'agit de "mettre sur pied un groupe de travail (et non d'un comité consultatif) qui aurait un mandat précis: l'analyse des programmes du Secrétariat d'Etat en fonction des besoins des clientèles". Il offre "certaines ressources techniques, matérielles, humaines et financières". Et le groupe de travail est "relié à la fois aux programmes et aux clientèles du Secrétariat". Le comité accepte la formation du groupe de travail avec le mandat d'analyser "les besoins des communautés francophones et des programmes présents et éventuels, actuels et souhaitables du Secrétariat d'Etat en vue des propositions concrètes aux plans de programmes, de leur implantation, de leur fonctionnement et de leur financement". Le Secrétaire d'Etat mit ses conditions quant à la formation du comité de participation.

Par d'habiles manoeuvres, notre suggestion de former un comité consultatif s'est vue modifiée par la formation d'un groupe de travail mandaté de faire une étude sur notre situation.

Avant même que le groupe de travail ne dépose son rapport, M. Hugh Faulkner tente de le discréditer.

Le groupe de travail dépose le rapport "C'est le temps ou jamais" en novembre 1975. La déposition de ce rapport coincide avec la fondation de la Fédération des Francophones Hors Québec, i.e. en novembre 1975, issue du comité de liaison et d'action.

Note: Les remarques et l'attitude de M. Faulkner lors de la rencontre que le comité de liaison et d'action a eue avec lui, ont provoqué un climat tendu. M. Faulkner a remis tout le "dossier" à un nouveau sous-secrétaire d'Etat, M. André Fortier.

Ce changement de "direction" a malheureusement ralenti nos démarches en vue d'améliorer l'efficacité du programme. Il a fallu recommencer nos interventions auprès du nouveau haut fonctionnaire en place.

En janvier 1976, le Secrétaire d'Etat annonce qu'il sera prêt à répondre à nos doléances avant le 31 mars de la même année.

Un article de presse du Secrétaire d'Etat en janvier 1976, suscite de vives réactions chez nos membres: l'article fait état de la complexité de résoudre les problèmes administratifs et structurels du programme.

Démontrant son impatience, la F.F.H.Q., lance son premier communiqué de presse avec un titre significatif: "Quand et comment?" (22 janvier 1976). La F.F.H.Q. réitère les recommandations du rapport "C'est le temps ou jamais".

M. Faulkner fait connaitre ses intentions dans une lettre adressée au président de la F.F.H.Q., M. Hubert Gauthier le 30 mars 1976.

1) Une direction des Groupes minoritaires de langues officielles qui relèvera d'un sous-ministre adjoint responsable du bilinguisme.
2) Structure — à l'étude par E. Aquilina. Ce travail doit être déposé en décembre 1976.
3) Nomination de responsables du bilinguisme dans les régions.
4) Budget de rattrapage pour 1976-77.
5) Budget accru pour 1977-78.
6) Plan à long terme soumis au Cabinet.

Cette lettre laisse percer une lueur d'optimisme: M. Faulkner accède à certaines demandes du groupe de travail et de la F.F.H.Q.

La F.F.H.Q. ne tarde pas à réagir. Elle émet un communiqué de presse "Un nouveau départ" le 8 avril 1976, dans lequel elle signale toutefois certaines réserves à l'égard des mesures annoncées.

Mais les mois passent et rien ne se produit.

Entre-temps, la F.F.H.Q. installe ses quartiers généraux à Ottawa en juillet de la même année.

En septembre, toujours rien. Les promesses du Secrétaire d'Etat restent lettre morte. Comble de malheur, le Premier ministre Trudeau annonce lors d'un remaniement ministériel que le Secrétaire d'Etat est changé: le nouveau Secrétaire d'Etat est M. John Roberts.

Septembre 1976 — février 1978: période John Roberts — la situation s'envenime.

Le 29 septembre, la F.F.H.Q. démontre des signes d'impatience.

Le 29 octobre, la F.F.H.Q. exaspérée de la "paralysie chronique" du Secrétariat d'Etat annonce qu'elle désire rencontrer M. Trudeau.

L'inertie du Secrétariat d'Etat est due à un chambardement interne: on étudie une restructuration du ministère, on étudie la situation des communautés francophones hors Québec en vue de l'élaboration d'un plan quinquennal.

Parallèlement, la F.F.H.Q. travaille depuis quelques mois à une longue étude sur sa situation (qui aboutira à "Les héritiers de Lord Durham").

Nos signes d'exaspération font débloquer une rencontre avec le nouveau Secrétaire d'Etat. Malheureusement, la rencontre du 1er novembre 1976 n'apporte aucun résultat positif. M. Roberts se dit en accord avec les principes sous-jacents à nos demandes, mais cette reconnaissance ne se traduit pas en termes concrets. Nous lui précisons nos objectifs. Nous voulons maintenant une politique claire, précise et dynamique; une structure administrative autonome responsable du développement des francophones hors Québec; et un budget considérablement accru.

Pour faire aboutir notre rencontre avec le Premier ministre, la F.F.H.Q. procède à une série de rencontres avec les députés où elle explique ses objectifs.

En novembre 1976, la F.F.H.Q. organise une opération "Front commun des francophones" où plus de 400 associations de francophones à travers le pays nous offrent leur appui dans nos revendications.

En novembre 1976 également, premier déblocage: John Roberts annonce un budget supplémentaire d'un demi-million pour le programme des groupes minoritaires de langue officielle. C'est le seul résultat concret depuis un an de pression par la F.F.H.Q. et quatre ans d'efforts auprès du Secrétariat d'Etat de la part des autres groupements de francophones hors Québec.

De novembre 1976 à avril 1977, nous adoptons la consigne du silence, si ce n'est que de dire que nous nous préparons à sortir un document d'éclat au printemps. En janvier 1977, après consultation avec nos membres, nous donnons notre position face au choix du Québec à l'élection du 15 novembre 1976.

Ce silence de notre part a créé de l'anxiété au Secrétariat d'Etat. Par diverses tactiques, on a tenté de nous diviser.

Les propos ambigus de M. Roberts dans l'Evangéline disant que la F.F.H.Q. veut un "organisme indépendant" ou encore que la F.F.H.Q. est un "conduit ou un canal" entre le Secrétariat d'Etat et les minorités francophones portent à confusion: nos demandes sont mal interprétées. La F.F.H.Q. demande alors des explications au Secrétaire d'Etat mais sa réponse est "évasive".

C'est sans doute durant cette période que le fossé entre la communauté et le Secrétariat d'Etat s'est élargi. Pendant que nous travaillions sérieusement à définir notre problématique et à établir les conditions fondamentales du développement de nos communautés, le gouvernement fédéral s'acharnait à vouloir satisfaire nos besoins en annonçant des crédits supplémentaires. Ce qui est flagrant, c'est l'absence de leur part de nouvelle pensée, orientation ou de volonté réelle d'agir énergiquement.

Bien que Hugh Faulkner avait promis un plan de cinq ans, personne au Secrétariat d'Etat n'y travaillait sérieusement. Les fonctionnaires avaient misé que notre plan à long terme (Les Héritiers de Lord Durham) ne serait pas très important: ils ne croyaient pas que nous étions en mesure de présenter un tel dossier et encore moins, le rendre "politique". Par notre silence, ils ont cru que nous étions "récupérés".

Le 13 avril 1977, s'ouvre une nouvelle page sur la vie des francophones hors Québec. La F.F.H.Q. rend public "Les Héritiers de Lord Durham".

Les réactions sont foudroyantes dans les média, dans l'opinion publique. Chez les politiciens: silence et consternation.

Pour dégager cette torpeur, la F.F.H.Q. décide de rencontrer les chefs de partis: MM. Ed Broadbent, P.-E. Trudeau, Joe Clark, René Lévesque et Rodrigue Biron.

Le 25 mai, le volume 2 de "Les Héritiers de Lord Durham" est rendu public. Les associations provinciales entreprennent de rencontrer leurs politiciens à l'échelon provincial.

Notre message est le suivant: la situation alarmante de décimation de nos communautés exige l'élaboration d'une politique globale de développement de nos communautés.

Après de multiples pressions, la F.F.H.Q. obtient une rencontre avec le Premier ministre Trudeau le 31 mai 1977. A notre regret, nous apprenons qu'au même moment à Montréal, un haut fonctionnaire du Secrétariat d'Etat annonçait déjà les résultats de notre rencontre avec le Premier ministre.

Nous nous retrouvons au lendemain pris à transiger avec un comité interministériel qui ne correspondait pas à nos attentes.

En créant un comité de fonctionnaires (l'on ne nous a jamais offert offi-

ZOOM

ESCALADE DES DÉBOIRES DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES... (SUITE)

ciellement un siège à ce comité) on voulait réduire notre position "politique".

L'impact de "Les Héritiers de Lord Durham" en appelait de notre participation active dans l'élaboration et l'implantation d'une politique globale de développement des communautés francophones hors Québec.

Nous ne pouvions nous contenter d'une consultation ad hoc, partielle et marginale comme on nous l'offrait. Nous avons alors réitéré notre volonté de participer au sein d'un mécanisme que nous avons nommé "une commission permanente", c'est-à-dire une commission "politique".

Le comité interministériel a donc continué son travail sans nous et il promettait une réponse (aux "Héritiers de Lord Durham") à la fin du mois de septembre.

Il faut attendre jusqu'au 27 octobre pour connaître les nouveaux développements. Le Secrétaire d'Etat annoncera la nouvelle politique du gouvernement fédéral à l'égard des minorités de langue officielle vers la mi-décembre. Auparavant, il consultera les députés francophones hors Québec.

Face à ces développements nous demandons à M. Roberts de nous faire part des intentions du gouvernement à notre égard dans une lettre que nous lui adressions le 21 novembre 1977. Nous le rencontrons le 17 décembre et il nous est impossible d'en savoir plus long sur les intentions du gouvernement.

Nous devons donc attendre, comme tout le monde, l'annonce faite par le Secrétaire d'Etat, des "mesures visant le mieux-être des groupes minoritaires de langue officielle".

Les premiers à réagir sont les députés francophones hors Québec. Une lettre de M. Jean-Robert Gauthier à ses collègues, nous prouve son insatisfaction à l'égard des "mesures":

"Les récentes déclarations du Secrétaire d'Etat (décembre 1977) ne sont que **des aménagements bureaucratiques et administratifs.** Même si on nous dit que nous sommes, à titre de député les interlocuteurs valables auprès du Secrétaire d'Etat en ce qui a trait à l'interprétation des besoins, je considère cette **déclaration anodine** compte tenu de l'expérience des dernières années. Je n'ai pas entendu parler d'un nouveau mécanisme de consultation à être établi par le Secrétaire d'Etat pour assurer cet objectif".

CONCLUSION

En guise de conclusion et avant de faire l'évaluation de la "réponse" du gouvernement fédéral à nos exigences, cinq principaux éléments ressortent de notre bilan.

1. Nous avons évolué rapidement. Nous sommes devenus un enjeu politique particulièrement important. Nous avons la responsabilité de poursuivre nos démarches à ce niveau car c'est la vie de nos communautés qui en dépend. L'ère où l'on réussissait à faire taire les minorités est révolue. Les politiciens commencent seulement à s'en rendre compte. Les solutions administratives ne suffisent plus. La volonté politique doit intervenir.
2. Tout en constatant l'évolution rapide des communautés, nous réalisons que la machine gouvernementale fédérale dort.
3. Les processus de "conscientisation" de nos communautés atteignent un point de maturité qui nous oblige à continuellement faire face aux vraies questions et à pousser le débat toujours plus loin. Il n'est plus possible de nous détourner de nos objectifs.
4. La vraie discussion concernant notre développement ne vient que de débuter. Nous entendons faire connaître nos points de vue à un niveau politique.
5. Ce n'est pas d'hier que nous réclamons la participation. Depuis 1973, les francophones hors Québec tiennent à être des co-partenaires dans l'élaboration de leur destin. Systématiquement on le leur a refusé. Il n'est pas surprenant de voir nos communautés poser des gestes fermes en vue de régler les problèmes une fois pour toutes.

* Note: Les citations sont extraites des procès-verbaux des réunions du comité de liaison et d'action.

NOUS VOULONS NOUS MÊLER DE NOS AFFAIRES!

Les francophones hors Québec ont été souvent qualifiés de peuple indolent, soumis et tranquille. En fait, ce n'est pas complètement faux: des symptômes de l'assimilation ont déjà fait des ravages dans plusieurs de nos communautés et plusieurs francophones se sont ainsi intégrés dans la société anglophone. Mais l'histoire des francophones hors Québec repose aussi sur des luttes scolaires incessantes. A cet égard, ils ont montré un constant esprit de combativité. Toute notre histoire et notre seule existence démontrent que nous avons une colonne vertébrale!

En 1975, les forces francophones des neuf provinces, là où elles sont minoritaires, se sont regroupées au sein d'une fédération nationale, la Fédération des Francophones Hors Québec. Ce fut là un signe de vitalité indéniable. Les francophones se sont regroupés pour mieux se faire entendre. Bien que les communautés francophones hors Québec soient différentes les unes des autres, le regroupement des "9", n'est pas artificiel: les problèmes sont communs: c'est seulement l'ampleur qui change.

Nous avons prouvé qu'en travaillant ensemble, lors de la longue période de recherche et de rédaction de "Les Héritiers de Lord Durham", il était possible de travailler activement à l'élaboration de notre destin. Nous croyons que nul autre que nous, connaissons mieux nos véritables problèmes et les solutions qui s'imposent.

C'est pourquoi nous sommes arrivés à la conclusion que nous devions être présents à toutes les étapes de l'élaboration de la politique globale de développement des communautés francophones hors Québec ainsi qu'à toutes les étapes de son implantation. Pour ce faire, nous croyons qu'une structure spéciale doit être mise sur pied: nous avons demandé la formation d'une commission permanente où des représentants de la communauté francophone hors Québec devraient siéger **avec** des représentants élus du gouvernement. Ainsi notre participation assurera notre "input" que nous considérons comme vital pour mieux desservir nos communautés. Cette participation directe empêchera le gouvernement de faire de fausses manoeuvres en établissant des politiques qui ne répondent pas à nos véritables besoins, comme cela s'est fait dans le passé.

Il ne s'agit donc pas de remplacer les députés élus ni de prendre des décisions à la place du cabinet fédéral, mais plutôt de **travailler avec** nos élus en vue de recommander les meilleures solutions possibles au Cabinet.

Car jusqu'à maintenant, nous avons été tenus à l'écart des grandes décisions qui nous touchaient. Nos représentants élus, les députés francophones hors Québec qui sont tout au plus une douzaine, ont d'autres responsabilités que de défendre uniquement la "francophonie". D'ailleurs, ils ne s'en cachent pas. Certains d'entre eux sont même embarrassés de se dire trop favorables à la cause des francophones de peur d'un certain "backlash" des électeurs anglophones de leur circonscription. C'est pourquoi nous en sommes arrivés à la conclusion qu'il nous fallait être de la partie.

Et c'est ce que nous voulons faire comprendre aux gouvernants qui, jusqu'à maintenant, n'ont donné aucun signe réceptif à notre requête. Nous voulons nous mêler de nos affaires!

ZOOM

RÉSUMÉ DE PRESSE

La F.F.H.Q. publie régulièrement pour ses membres, un dossier de presse exhaustif. Etant donné le manque d'espace dans ce bulletin d'information, nous avons sélectionné et résumé des articles de presse suite à la parution de "Les Héritiers de lord Durham".

Réactions à la publication de «Les Héritiers de Lord Durham»

Le rapport présenté le 13 avril 1977 est très bien accueilli par les média; il intéresse les journalistes francophones et anglophones si l'on en juge par le nombre impressionnant d'articles et d'éditoriaux qu'il a suscités dans les journaux des deux langues. Nous nous limiterons à faire un relevé des opinions émises par certains reportages, analyses ou éditoriaux.

Une analyse du **Droit** blâme les provinces d'avoir ignoré les minorités.

Une analyse de Jean-Marc Poliquin dans **Le Droit** commente que la F.F.H.Q. doit alerter l'opinion publique afin de secouer l'indolence des gouvernants mais doit cesser de rêver à des plans d'action qui ne pourront pas devenir des instruments de négociations, car la politique se nourrit de négociations".

Montreal Star. Keith Spicer commente dans un reportage sur les Héritiers: "Let's not be hypocritical — we're not in a position to throw stones". La justice doit être la raison du traitement des minorités.

A **CTV Weekend News**, un commentateur: "I wouldn't feel welcome here if I was a francophone, if I heard the hotline shows (. . .) I'd react too . . ."

Pierre Tremblay dans un éditorial du **Droit** déplore le silence du gouvernement fédéral: "Il est désolant d'entendre chez eux seuls (Claude Morin et Claude Wagner) les propos qui devraient venir de ceux qui ont un jour proposé de rétablir une société juste."

Aux propos de Roméo LeBlanc qui dit que "nous sommes une nation de minorités". Paul Emile Richard de **l'Evangéline** lui reproche de refuser "d'étudier sérieusement" le rapport Les Héritiers de Lord Durham".

Si on en croit un article du **Montreal Star**, la politisation de la pacifique, "peaceful", communauté francophone du Manitoba "follows last Week's visit by Quebec intergovernmental affairs minister Claude Morin".

Un éditorial de Pierre Tremblay dans **Le Droit** considère qu'il faudra se souvenir que c'est le Québec qui a brisé le silence après la sortie du rapport "Les Héritiers de Lord Durham". Le Québec a promis son respect et son soutien "à la condition qu'ils (les francophones) se tiennent debout et ne cèdent pas aux tentations de concubinage avec l'un ou l'autre."

L'Evangéline parle de la charte des minorités officielles telle que suggérée par Claude Wagner comme d'un "élément de solution". Et l'idée d'une politique de péréquation culturelle en "distribuant des fonds aux francophones hors Québec selon les risques d'assimilation", "une excellente suggestion".

Guy Lacombe du **Droit** voit que toute la "conjoncture actuelle favorise une action efficace".

Le Soleil (C.-B.). Marc Béliveau analyse la situation et conclut que le "gouvernement canadien aurait tout intérêt à donner des responsabilités aux gens qui peuvent les assumer et les francophones hors Québec sont en mesure présentement de jouer un rôle très important dans la politique canadienne actuelle. Les Héritiers ont acquis cette dignité".

Le Droit. Pierre Tremblay pense que la F.F.H.Q. a devant elle des "interlocuteurs qui pourront difficilement résister à la tentation de les "récupérer" pour les utiliser comme des outils politiques. Et si cela arrivait ce serait une "basse attitude devant ce qui n'est au fond qu'une urgence de dignité et d'égalité".

Un éditorialiste du **Droit** observe que le rapport Ravault arrive à la même conclusion que "Les Héritiers de Lord Durham".

Une analyse dans **le Droit** conclut que les "cris" des "Héritiers" ne peuvent être ignorés.

Pierre Tremblay du **Droit**: "Si comme tant de chroniqueurs semblent le croire, la promotion du français au pays n'en vaut pas la chandelle, qu'on soit logique jusqu'au bout: qu'on encourage ouvertement les politiciens-pèlerins de l'unité à ne pas amorcer chez eux le redressement radical qu'on reproche au gouvernement du Québec d'entreprendre."

Claude Ryan, **Le Devoir**. Les perspectives concrètes "invitent à conclure que l'égalité linguistique, si elle doit se réaliser, demeurera toujours relative et limitée, c'est la réalité sociologique, géographique et économique du pays qui le veut ainsi."

Au **Téléjournal** de CBFT. Keith Spicer croit que les francophones sont "les pionniers" de tout "respect des minorités au Canada". Il parle d'une "nouvelle élite, une jeune élite qui crée une renaissance parmi les francophones hors Québec". Il ajoute que la Fédération "gueule à tout casser et que c'est une excellente chose".

Dans **L'Evangéline**, les propos de Roméo LeBlanc: Les Héritiers sont un "cri d'alarme que l'on ne peut ignorer". Il s'agit d'une question de justice élémentaire à laquelle tous les niveaux de gouvernement doivent répondre.

Un éditorialiste de **La Presse** est impressionné par la documentation complète de la F.F.H.Q. et ajoute que celle-ci ne "demande pas mieux que d'éclairer la lanterne de leur propre gouvernement provincial et accessoirement celle du Québec".

Le Droit. Selon Jean Roy, député libéral de Timmins, "'Les Héritiers de Lord Durham' révèlent les pires situations" et la F.F.H.Q. "vit dans le passé". Les francophones hors Québec tentent de faire du "chantage" en profitant "de la situation provoquée par l'élection d'un gouvernement péquiste au Québec".

L'Evangéline rapporte les propos du premier ministre Pierre Trudeau à Frédéricton qui parle de la reconnaissance de la F.F.H.Q. comme "interlocuteur officiel du fédéral".

Le Droit. L'éditorialiste parle d'une "voix unique" de la F.F.H.Q., "mandatée et contrôlée par ses membres, (qui) intervient et a acquis une stature de représentation valable". Mais du côté du gouvernement c'est "Roberts du Secrétariat d'Etat qui parle, mais il n'est pas véritablement le véritable interlocuteur".

Michel Roy du **Devoir**, dans un article intitulé "L'année des minorités francophones", parle de l'illusion de la recherche de "l'égalité totale et complète pour toutes les communautés francophones hors Québec". Mais cette "illusion ne saurait être imputée toutefois à la F.F.H.Q.: elle a simplement emprunté le rêve des hommes politiques fédéraux".

Article de Lise Bissonnette du **Devoir**: "Comment les minorités ont failli obtenir la 'participation' réclamée." "C'est l'opposition active de certains députés dits du 'caucus des minorités' ainsi que du ministre d'Etat aux Relations fédérales-provinciales, M. Marc Lalonde, qui a empêché les francophones hors Québec, malgré un rapport favorable, d'obtenir une participation directe aux décisions gouvernementales qui les concernent, comme ils l'ont réclamée durant toute l'année dernière." Les "adversaires farouches", de dire la journaliste, sont notamment les députés acadiens.

Pierre Tremblay dans un éditorial du **Droit**, demande au premier ministre Pierre Trudeau d'intervenir pour régler la question de participation des francophones dans le conflit entre la F.F.H.Q. et le Secrétariat d'Etat. "Devant tant de maladresse, devant une telle manipulation d'un objectif noble à des fins purement de pouvoir personnel et d'empire, il faut que l'ordre soit remis au plus tôt". Il fait référence à la "stupide querelle intestine du caucus libéral qui a fait avorter le projet" de participation des communautés francophones, se référant à l'article de Lise Bissonnette.



Ce bulletin d'information a été inséré dans les journaux suivants: *le journal de la Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador; La Voix acadienne* de l'Ile-du-Prince-Édouard; *Le Courrier* de la Nouvelle-Écosse; *Le Voilier, Le Madawaska, L'Évangéline, L'Aviron* du Nouveau-Brunswick; *Le Rempart, Le Nord, Le Voyageur, Le Carillon, Le Toronto Express, Le Goût de vivre, Bonjour chez nous, La Tribune, Journal de Cornwall* et *Franco Tem* de l'Ontario; *La Liberté* et *Le P'tit Courrier* du Manitoba; *Le Journal de l'Association culturelle franco-canadienne* de la Saskatchewan; *Le Franco-albertain* de l'Alberta et *Le Soleil de Colombie* de la Colombie-Britannique.

* * *

Nous invitons tous les lecteurs à nous envoyer leurs commentaires ou à nous poser des questions. Notre adresse est la suivante:

Fédération des francophones hors Québec
1, rue Nicholas, pièce 1404
Ottawa (Ontario)
K1N 7B6
Tél.: (613) 563-0311